

DOSSIER DE CANDIDATURE  
AU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

TRONÇAIS,  
CHENAIE DE PRESTIGE



TRONÇAIS



Rédaction : Bertrand Dugrain

Avec les contributions actives (par ordre alphabétique) de Sylvie Arcoutel, Annie Badower, Alexandre Bessard, Corinne Coupas, Agnès Daricau, Nicolas Diederichs, Jean-Louis Etien, Odile Fontan Poignant, François Garnier, Christèle Gernigon, Laurence Le Legard-Moreau, Cyrille Le Bihan, Vincent Lefort, Laurent Lathuillière, Jean-Jacques Limoges, Philippe Magne, Elise Magnien, Julie Marsaud, Loïc Nicolas, Jean-Guy Voisine.

Et la participation de l'ensemble des membres du Comité de pilotage « Tronçais Forêt d'Exception® » réunis le 2 juin 2017.

Rapporteurs du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® : Laurence Le Legard-Moreau et Julie Marsaud.

Le présent dossier de candidature a recueilli l'avis favorable du Comité national d'orientation le 6 septembre 2017.

Cartes : France Buard

Mise en page : Sylvie Arcoutel

# SOMMAIRE

1. UNE CHENAIE PRESTIGIEUSE, AU CŒUR DE LA FRANCE ET DE SON HISTOIRE .....	page 8
1.1 Une forêt cœur .....	page 9
1.2 L'histoire forestière d'une sylviculture d'excellence... ..	page 14
1.3 ... pour des bois d'exception en tonnellerie au XXIe siècle .....	page 22
1.4. Un patrimoine culturel comme un miroir de l'Histoire... ..	page 26
1.5. Tronçais, Dame Nature dans un écrin bocager .....	page 36
2. DEVELOPPER LES AROMES DE LA DEMARCHE FORET D'EXCEPTION®, VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE .....	page 47
2.1. Mûrir une démarche territoriale... ..	page 48
2.2. Forêt d'Exception : une nouvelle gouvernance démarrée avec modération, mais engagée dans la durée .....	page 52
2.3. Accompagner la maturation des sujets, en particulier des plus délicats .....	page 56
3. LE CONTRAT DE PROJET : RECOLTER LES FRUITS D'UNE CONCERTATION CULTIVEE DANS LA DUREE .....	page 66
3.1. Décanter les idées : trois grandes orientations .....	page 67
3.2. Concrétiser la volonté d'avancer : illustrations dans cinq directions .....	page 71
3.3. Faire de Tronçais « un cru d'Exception » dans les actions comme dans l'organisation.....	page 80



TRONCAIS, FORÊT D'EXCEPTION®. Tronçais, chênaie prestige. PHOTO Philippe Lacroix



Corinne COUPAS

Présidente du Comité de pilotage Tronçais Forêt d'Exception®,  
Présidente de la communauté de communes,  
Vice-présidente du Conseil départemental

Gérard DERIOT

Président du Conseil départemental,  
Sénateur de l'Allier

## “ Pénétrez au sein de la Forêt. Celui qui se contente de la traverser l'ignore. Elle ne se révèle pas au voyageur pressé. ”

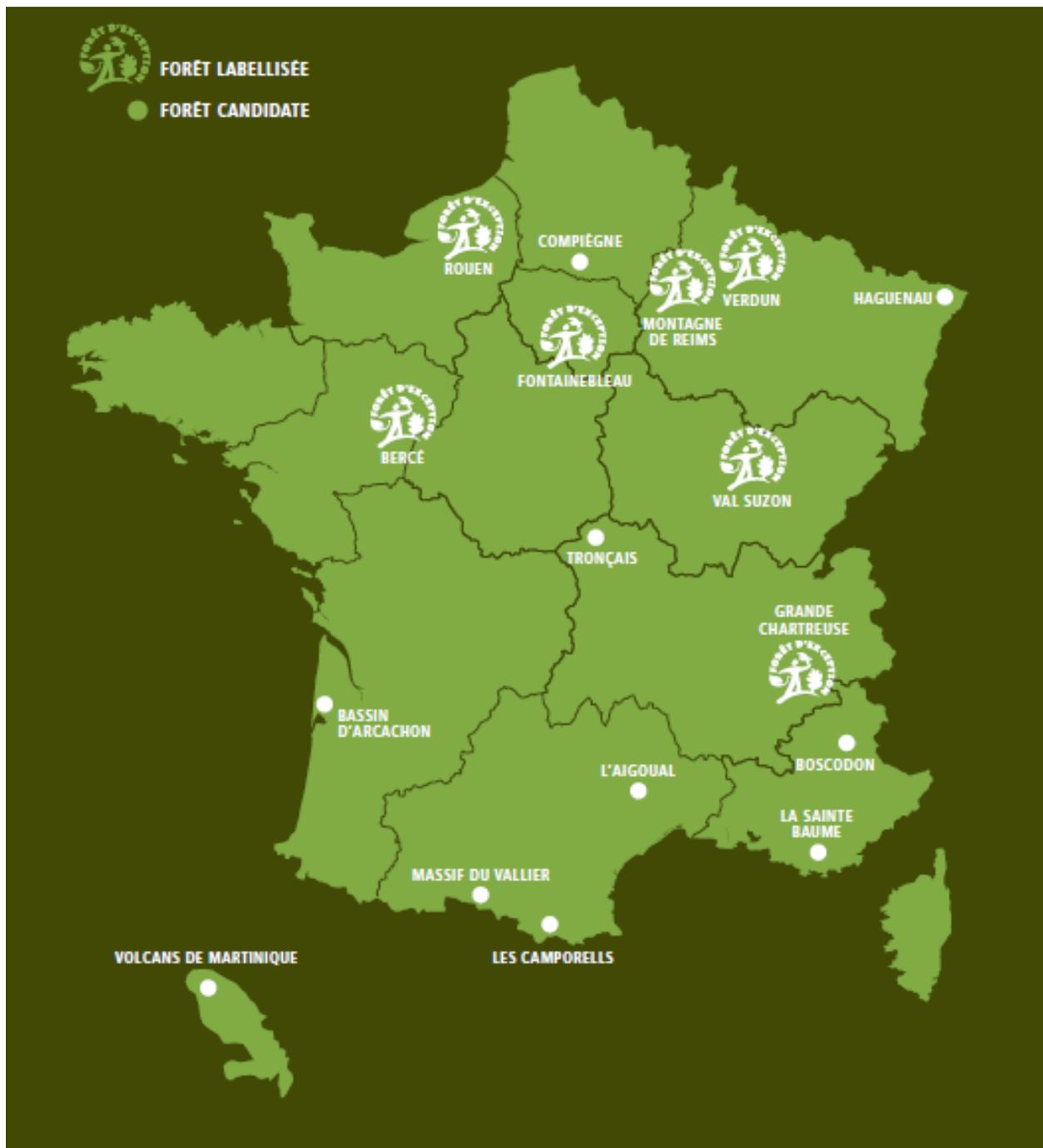
*Jacques Chevalier, « la forêt de Tronçais en Bourbonnais », 1940.*

Tronçais, son étendue (10 500 ha), ses bois de grande qualité, son homogénéité sont connus de tous les professionnels de la filière bois. Mais Tronçais, ce n'est pas seulement une sylviculture exceptionnelle avec ses retombées économiques, c'est aussi sa biodiversité, avec ses espaces classés Natura 2000, ses réserves biologiques, ses étangs, son patrimoine archéologique, historique et culturel. Bref, **Tronçais est un héritage prestigieux et précieux** que nous devons transmettre aux générations futures.

Cet héritage résulte du travail des générations de forestiers qui se sont succédées ici. Il est aussi le fruit d'une **coopération ancienne entre les acteurs locaux**, notamment en matière d'accueil du public. Le partenariat entre l'ONF et les communes ne date pas d'hier. Il a été institutionnalisé dès 1971, avec la création du Syndicat mixte d'aménagement touristique du Pays de Tronçais, dans lequel siège l'ONF aux côtés des élus communaux et départementaux. Depuis les années 1970, le SMAT a réalisé de nombreux aménagements en forêt de Tronçais. Près de 3 millions d'euros ont été investis en 30 ans.

Depuis le début des années 2000, le relais a été pris par la communauté de communes, avec en 2008, la signature de la **charte forestière de territoire**, puis, en 2011, de la **charte partenariale** entre l'ONF et la communauté de communes. Ces chartes ont servi de **base de lancement à la candidature au label Forêt d'Exception®**. C'est également dans ce cadre qu'ont été réalisés les aménagements des dernières années : la rénovation du mobilier et de la signalétique, le sentier accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à Saint-Bonnet, l'abri du Rond de Thiolais, l'aménagement du Rond de Richebourg. Au-delà de ces réalisations concrètes, **cette charte partenariale a aussi permis de redynamiser le dialogue et la coopération entre tous les acteurs**. ONF, collectivités locales, usagers, associations sont tous représentés dans notre comité de pilotage et dans les groupes de travail qui alimentent notre candidature au label Forêt d'Exception®. Cette collaboration permet de mieux intégrer la forêt au territoire. Après avoir établi le protocole d'accord, nous avons approuvé le contrat de projet, avec ses orientations stratégiques et son plan d'actions. Il s'agit maintenant de constituer notre dossier de labellisation.

Notre objectif vise à aboutir à une **gestion partagée** de la forêt et à maintenir l'équilibre entre ses fonctions environnementales, sociales et économiques. Au-delà, nous voulons **permettre à Tronçais de tenir son rang dans la belle vitrine nationale des sites forestiers d'exception**.



RESEAU. Tronçais fait partie des 17 territoires forestiers engagés dans la démarche « Forêt d'Exception® ». Source [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

# PRÉAMBULE

---

Tronçais est généralement considérée comme l'une des plus belles futaies de chênes d'Europe. La forêt domaniale de Tronçais bénéficie d'un rayonnement exceptionnel parmi les forêts françaises, qui dépasse largement le cadre national. Tronçais, chênaie prestige, est un exemple vivant de forêt façonnée par l'homme, par sa sylviculture menée depuis 200 ans. Mondialement connue pour la qualité de son bois pour la fabrication des tonneaux, elle est aussi célèbre dans les milieux naturalistes et scientifiques pour la richesse de sa biodiversité.

En 2009, Tronçais a été présélectionnée par l'ONF et le Comité national d'orientation Forêt d'Exception® pour engager la démarche Forêt d'Exception. Cette entrée dans le réseau national constituait une première reconnaissance puisque seules 15 autres forêts domaniales en France étaient alors concernées.

En 2012, la signature du « protocole d'accord » marquait la première étape dans l'engagement de la démarche. Elle traduisait la volonté des acteurs du territoire de construire un projet commun pour cette forêt au patrimoine exceptionnel.

En 2016, la validation du « contrat de projet » constituait la deuxième étape dans la démarche. Elle concrétisait un long travail de concertation qui a abouti à la définition de projets à mener sur la période 2017-2021.

Le présent dossier de candidature au label constitue la troisième et dernière étape dans la démarche de labellisation. Son objectif est de porter formellement à la connaissance des membres du Comité national d'orientation les qualités intrinsèques de Tronçais et le travail de concertation mené localement pour aboutir à un projet de territoire, le « contrat de projet ».

Découvrir Tronçais, c'est plonger dans une longue histoire, celle des chênes, celle d'une forêt, celle d'un patrimoine environnemental préservé, celle d'un patrimoine culturel riche et diversifié...

# 1. Une chênaie prestigieuse, au cœur de la France et de son Histoire



- 1.1 *Une forêt cœur*
- 1.2 *L'histoire forestière d'une sylviculture d'excellence...*
- 1.3 *... pour des bois d'exception en tonnellerie au XXI<sup>e</sup> siècle*
- 1.4 *Un patrimoine culturel comme un miroir de l'Histoire*
- 1.5 *Tronçais, Dame Nature dans un écrin bocager*

# 1.1 Une forêt « cœur »

## 1.1.1 Au cœur du pays

Située dans la région naturelle du bocage bourbonnais, au nord-ouest du département de l'Allier, la forêt domaniale de Tronçais constitue un massif dense de 10 583 ha. Cette surface est équivalente à celle de Paris intra-muros. La topographie générale est peu marquée (205 à 360 m). Par le nord, le visiteur accède à Tronçais via les régions naturelles du Boischaud et du Val de Germiny, dans le Cher. Espaces de bocages, polyculture et élevage, les portes d'entrée à Tronçais conduisent à une douce immersion vers la forêt.



AU CŒUR DE FRANCE. La forêt est à la jonction de quatre régions administratives. Source de la carte : [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr)

Cette centralité est également synonyme de ruralité. La ville la plus proche est Saint-Amand-Montrond, sous-préfecture du Cher de 10 000 habitants, à une vingtaine de kilomètres des portes de Tronçais. La forêt est distante de plusieurs agglomérations de 50 à 100 000 habitants. Elle est à 35 km de Montluçon (03), 50 km de Moulins (03), 60 km de Bourges (18), 60 km de Nevers (58), 100 km de Vichy (03), 100 km de Châteauroux (36). Elle est facilement accessible depuis l'autoroute A71 (Clermont Ferrand – Paris), sur laquelle la forêt est citée comme sortie. Ainsi, Tronçais se situe à environ 3h de Paris et 1h30 de Clermont Ferrand.

Deux grands axes départementaux traversent la forêt. D'une part, la route départementale n°953 du nord au sud traverse la forêt sur environ 9 km. D'autre part, la route départementale n°978A traverse la forêt d'ouest en est sur environ 20 km. La forêt de Tronçais est sise sur les territoires de 9 communes rurales.

Parmi les 1 300 forêts domaniales de France métropolitaine, Tronçais fait partie du club fermé des 12 forêts domaniales de plus de 10 000 ha. Tronçais est la plus vaste forêt domaniale de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Tout en étant dans l'Allier, la forêt de Tronçais est voisine du département du Cher, proche de la Nièvre et de la Creuse. Elle se situe donc à la jonction de quatre régions administratives. Au sein de Rhône-Alpes-Auvergne, Tronçais est proche des régions Centre-Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine.

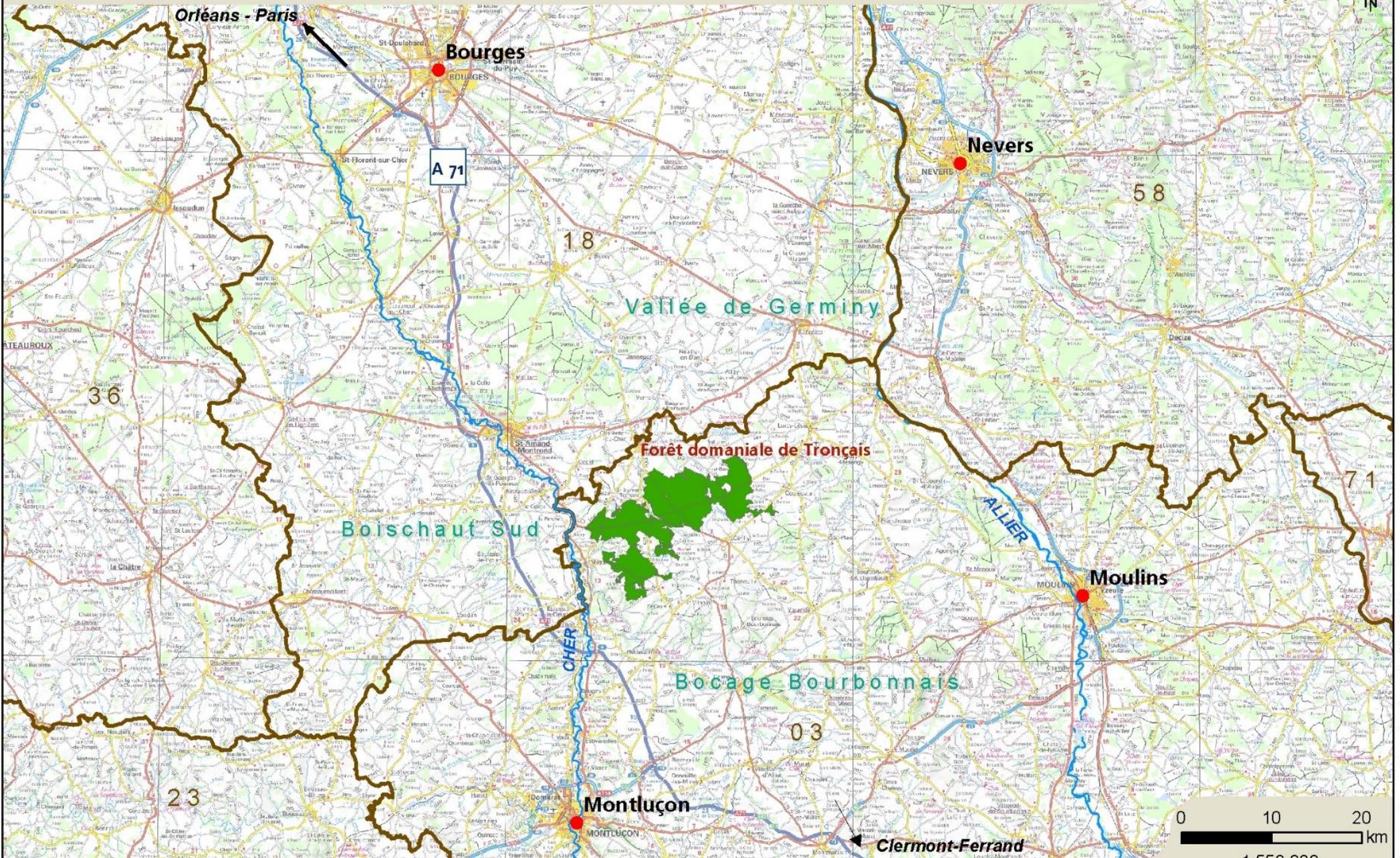
La forêt est située au cœur de la France. Tronçais est distante d'une vingtaine de kilomètres du point central de la France. Selon les calculs mathématiques, ce barycentre se dispute entre sept communes du Cher et de l'Allier.



AU CENTRE DE LA FORÊT. Le rond Gardien, au cœur de la forêt et au croisement des deux grands axes routiers qui traversent Tronçais.

Photo : communauté de communes du Pays de Tronçais.

Une forêt au coeur de la France



## Massif

☉ Principales entrées de la forêt

— Axe principal

— Axe secondaire

● Quelques ronds

### Massif

1 Armenanche

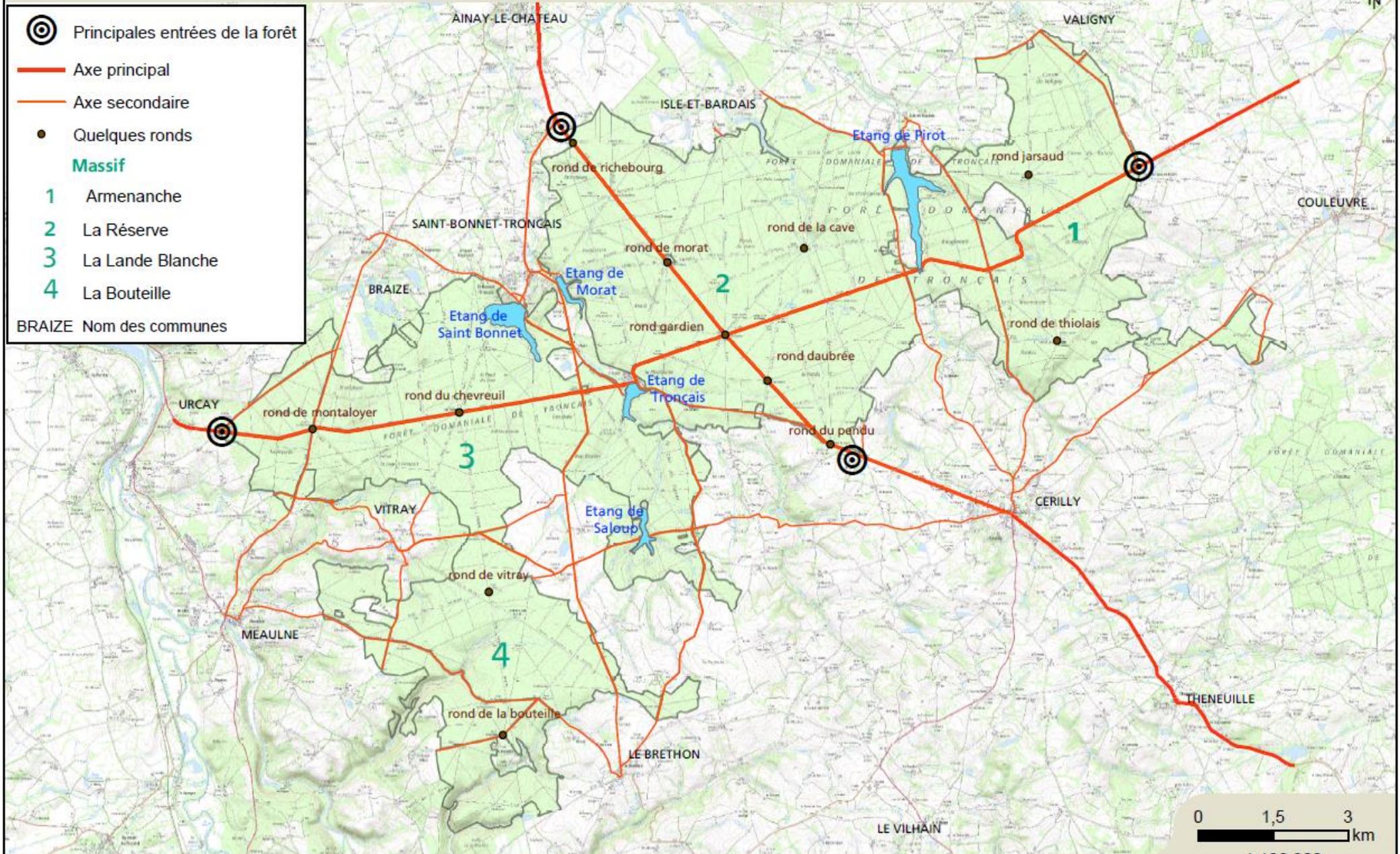
2 La Réserve

3 La Lande Blanche

4 La Bouteille

BRAIZE Nom des communes

## Bienvenue à Tronçais



**A** l'origine, la forêt appartient à 14 paroisses. Vers 910 est apparue la seigneurie de Bourbon. Les sires de Bourbon vont constituer un domaine dont les contours seront ceux du duché, puis de la Province du Bourbonnais. Cette seigneurie sera érigée en duché-pairie en 1327, et le lien entre Tronçais et la branche ducale de Bourbon va perdurer deux siècles.

Tronçais va suivre l'apogée des ducs, en particulier celle de Louis II et de la régente Anne de Beaujeu. Cette période prendra fin en 1527, avec la mort du dernier duc : le connétable Charles III passé au service de Charles-Quint. En 1528, après cette révolte du duc de Bourbon, le roi François Ier rattache la forêt à la Couronne.

Tronçais est à l'image du chêne, essence noble par excellence. Le chêne est aussi un symbole de royauté, tel St Louis rendant la justice sous un chêne. Il est associé à la solidité, tel Louis XIV et le pouvoir absolu. Le chêne est également synonyme de longévité, à l'image d'une dynastie royale.

Suite à la Révolution Française de 1789, le duché du Bourbonnais disparaît. Le Département de l'Allier est créé, avec des contours très proches du duché. La forêt royale devient forêt domaniale.

## 4 MASSIFS, 40 CANTONS, 400 PARCELLES

Les 10 500 ha de la forêt domaniale sont composés de 4 massifs, 40 cantons, plus de 400 parcelles :

- A l'Est, le massif de la Remenanche, ou Armenanche, (2 145 ha).  
Il comporte les cantons de la Corne de Rollay (ou Roslais), la Corne de Valigny, Marmande, Thiolais, Chavrot, le Poteau et Bougimont,
- Au centre, le massif de la Réserve (3 715 ha).  
Il contient les cantons de Viljot, Le Pendu, Beauregard, Les Chamignoux, Fonds de Verne, Richebout, Pelloterie, Le Trésor, la Croix de la Loire, les Prés Laugers, les Thiers, la Plantonnée, Morat et le Pavillon,
- A l'ouest, le massif de la Lande Blanche (2 704 ha).  
Il est composé des cantons de Bois Brochet, Clef des Fossés, Montaloyer, Beaumont, La Vernigeole, Genetelle, Puy Aigu, La Loge à François, Les Arpents, le Haut du Parc,
- Au sud, le massif de la Bouteille (1 793 ha).  
Il regroupe les cantons de Font Bégault, Rouchat, Bouchant, Menesser, La Boulée, Les Loges, Les Chers Buissons et la Bouteille.

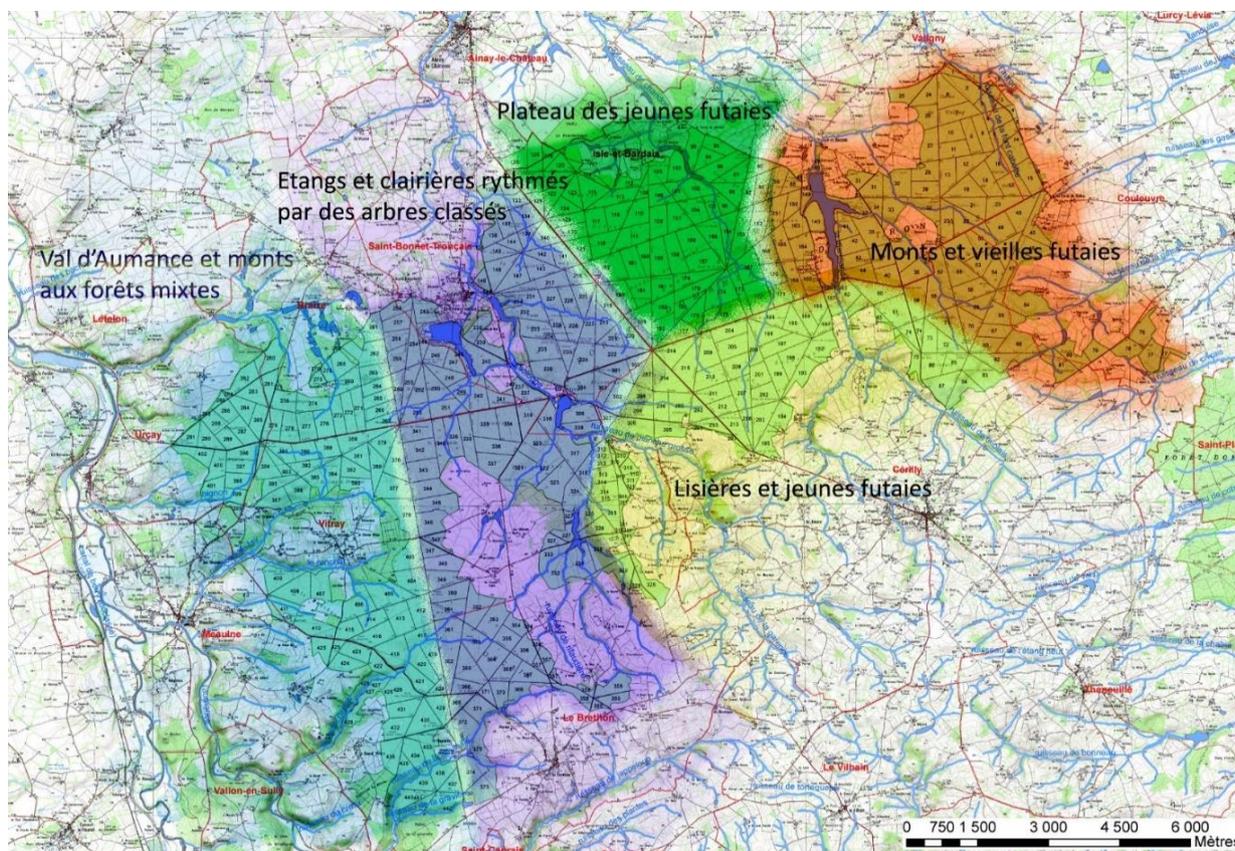
## 1.1.2 Paysages : un cœur de chêne à plusieurs visages

**E**n forêt, le chêne est évidemment l'essence largement majoritaire (90%), parfois en mélange avec le hêtre et le charme. L'autre essence de Tronçais est le pin, planté dans les zones les plus ingrates de la forêt. En sous étage, le houx est l'arbuste le plus fréquent.

Cinq unités paysagères d'orientation nord/sud composent Tronçais. Elles présentent chacune une organisation spatiale et une évolution spécifique. Elles sont caractéristiques de la forêt domaniale de Tronçais, dont elles forgent « l'esprit des lieux » :

- A l'ouest, le Val d'Aumance est caractérisée par un paysage de versant, qui plonge progressivement en direction de l'Aumance et du Cher. De petits monts ponctuent le relief. Les peuplements sont variés constitués de feuillus divers et de mélanges pins/chênes ;
- La partie des étangs et clairières est caractérisée par une présence de multiples éléments constellant le massif forestier. C'est une unité plus intimiste mais aussi plus fragile de par sa complexité ;
- Au centre, le plateau des jeunes futaies et celui de lisières sont caractérisés par un relief relativement plat et des vues à hauteur d'œil dues aux jeunes peuplements de pins et de chênes. L'impression d'ampleur y est plus accentuée que sur les autres unités. Ces deux unités similaires présentent une certaine force, une constance, pouvant devenir monotone ;
- A l'est, les monts et vieilles futaies sont marqués par des buttes boisées qui émergent dans le paysage à l'occasion de coupes. Les vieilles futaies sont progressivement remplacées par des jeunes peuplements.

Par ailleurs, certains éléments structurants sont identifiés comme déterminants, tels que les étangs et leur ripisylve, les « arbres paysagers », les vieux peuplements, les points de vue intra-forestiers, les lisières, les ronds ou carrefours forestiers, les fontaines, le petit patrimoine bâti.



UNITES PAYSAGERES. Tronçais présente cinq unités paysagères contrastées mais complémentaires. Source : ONF-Magnien, 2016

## 1.2 L'histoire d'une sylviculture d'excellence...

### 1.2.1 Colbert, la figure tutélaire

En France, du Moyen-Age au XVII<sup>e</sup> siècle, la forêt est un espace très convoité, objet de nombreuses pressions d'exploitation. D'une part, les habitants s'y approvisionnent pour satisfaire leurs besoins en matériaux et en énergie, le bois constituant alors la seule source d'énergie pour le chauffage. D'autre part, ils font souvent paître leur bétail en forêt, occasionnant des abrouissements sur les jeunes pousses forestières. En outre, les manufactures (verreries, tuileries) sont également une source importante de consommation de bois. Ainsi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Tronçais est, à l'image des forêts françaises, dans un état très dégradé. Elle comporte beaucoup de broussailles, de landes à bruyères, de zones avec ajonc, callunes, fougères.

C'est dans ce contexte que Colbert engage une grande « Réformation » en France. L'ordonnance royale de 1669 constitue la première loi forestière d'envergure en France. Dans la mémoire collective, cette Réformation est souvent rattachée à la volonté de Colbert de produire des bois de marine. Cette nouvelle loi s'applique à toutes les forêts royales. Les nouvelles règles sur Tronçais conduisent notamment à :

- Délimiter clairement la forêt royale. Une carte dressée en 1665 (dite carte des Fleury, du nom des arpenteurs) nous montre que la forêt avait déjà ses limites actuelles ;
- Matérialiser ces limites. Sur Tronçais, un fossé est créé pour ceinturer la forêt royale. Environ 1000 bornes de délimitation sont également implantées pour mettre la forêt à l'abri de l'abus des riverains.



La France périra faute de bois

Colbert, XVII<sup>e</sup> siècle

Cette « Réformation » conduit également à établir des règles sylvicoles. Par arrêté du conseil royal du 13/12/1672 :

- Les droits de bois de chauffage sont supprimés.
- Un règlement des coupes est donné. Les coupes (dites de « tire en aire ») consistent à faire des coupes rases de proche en proche, en laissant quelques arbres dans chaque parcelle (= baliveaux, environ 20 / ha). Ce système rigide ne prend donc pas en compte l'état réel des parcelles, ne s'appuie pas sur la technique ou l'observation des peuplements forestiers. Mais il facilite le contrôle de mise en œuvre, et contribue à établir un ordre des choses.
- Un objectif à long terme de production de hautes futaies est défini.

Colbert et Tronçais sont souvent mêlés. Le grand serviteur de Louis XIV aura eu une action sur Tronçais via l'ordonnance de 1669. Cela étant, Colbert ne semble pas avoir eu de relations directes avec Tronçais.

Suite à l'arrêté du Conseil royal de 1672, des coupes de recépage sont donc réalisées sur l'ensemble de la forêt sur 60 ans, de 1672 à 1735.

Puis, de 1736 à 1779, très peu de coupes sont réalisées sur la forêt. En 1779, les besoins en bois sont là, dans un contexte d'augmentation de la population et de développement des industries. Un arrêt du conseil royal est donc pris le 14 septembre 1779. Il donne les objectifs suivants :

- 2/3 de la forêt ont un objectif de production de bois de chauffage, avec un âge d'exploitabilité (= âge de coupe des arbres) de 50 ans,
- 1/3 de la forêt est mis en réserve, en vue de produire des hautes futaies. Le massif de la Réserve est donc mis hors exploitation.

Une grosse disponibilité en bois de chauffage émane donc de cet arrêté de 1779 !

Elle attire un industriel nommé Nicolas Rambourg...

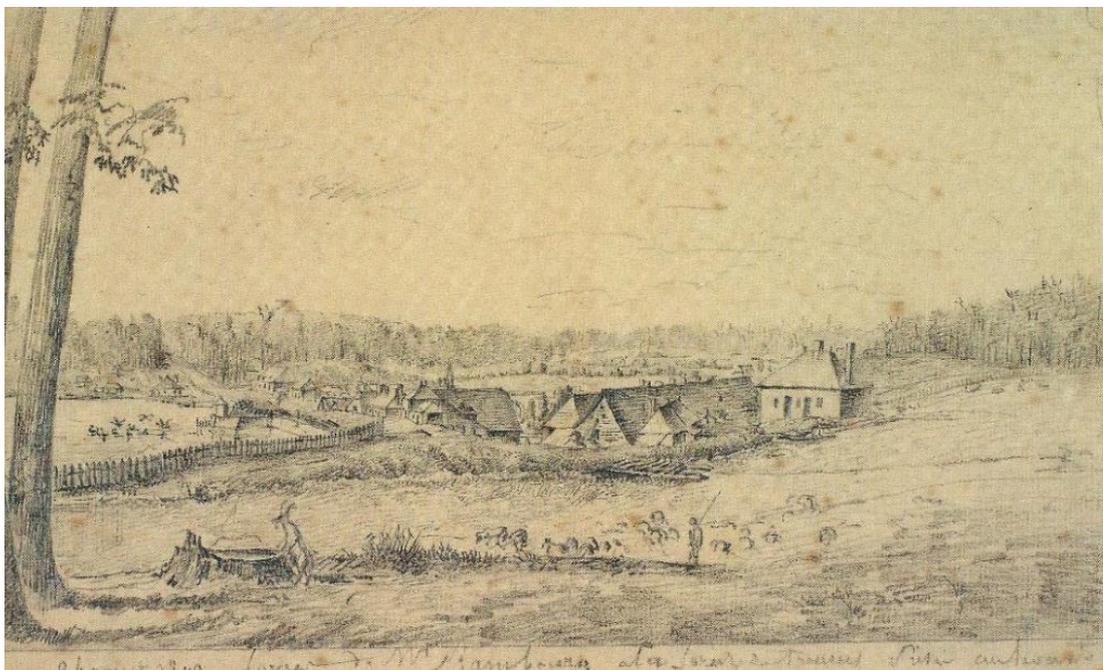
## 1.2.2 Rambourg et Buffévent : deux révolutions françaises à Tronçais !

### 1789, la révolution... Nicolas Rambourg

**A** la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas Rambourg est un industriel qui s'intéresse à Tronçais. Plusieurs éléments le conduisent à y établir un projet de forges. La présence de minerai de fer de bonne qualité sur le territoire est un facteur favorable. De plus, la forêt présente une disponibilité en bois importante (suite à l'arrêt de 1779). Enfin, il est possible de développer une énergie hydraulique en créant des étangs.

Le 16 février 1788, un arrêt du conseil royal donne son approbation pour l'installation du Maître de Forges Nicolas Rambourg à Tronçais. Il obtient la permission de construire des forges. Il obtient la concession d'une grande partie de la forêt, pour une durée de 30 ans. Ainsi, il disposera de la totalité des produits sur une majorité de la forêt, pour fournir le combustible des Forges.

Le début des forges se concrétise donc en ... 1789 (!)

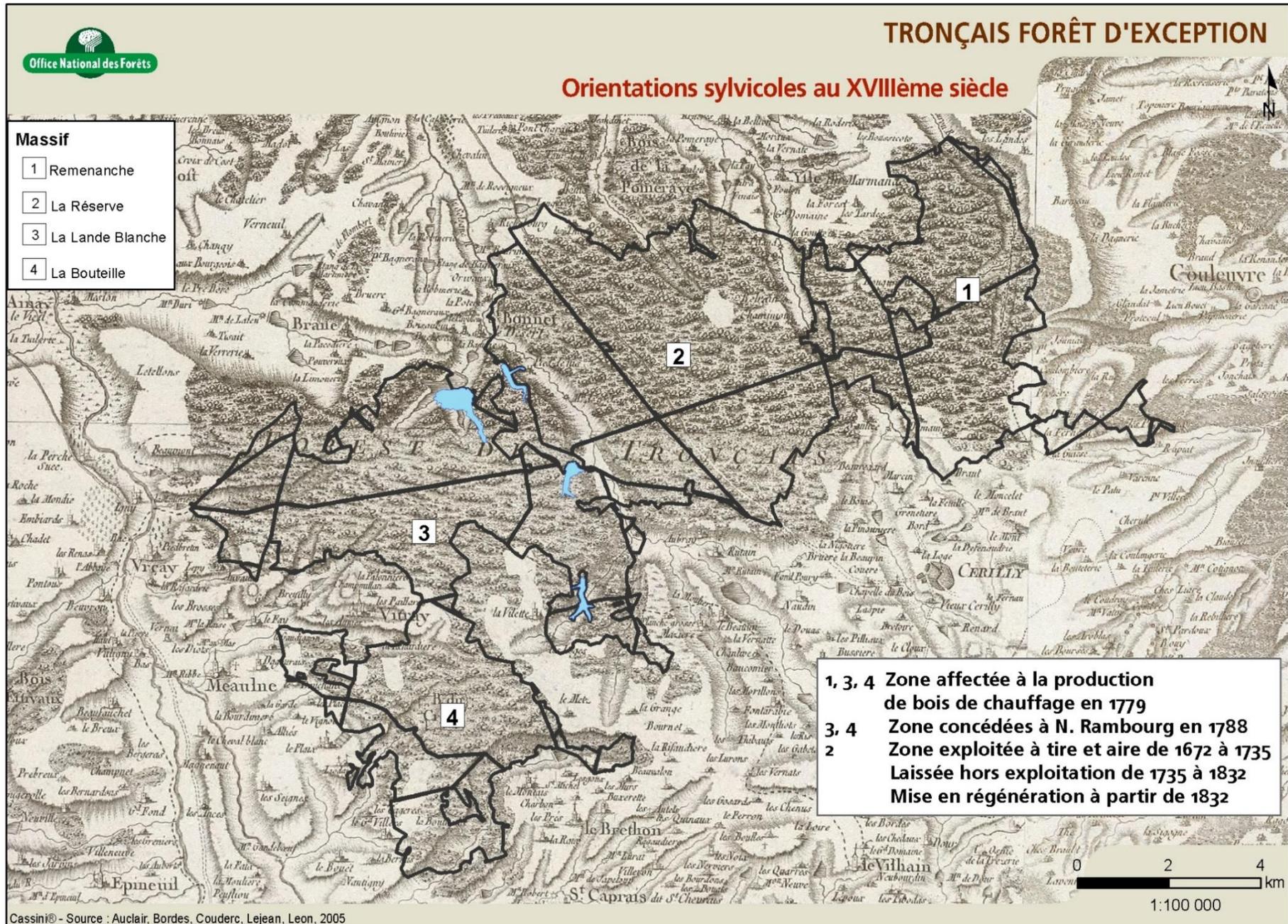


DESSIN. Ce dessin exceptionnel de 1809 représente les forges de Tronçais à l'époque de Nicolas Rambourg. Son auteur est Charles-Alexandre Lesueur, ami de François Péron. *source : BAGLIONE-GOY, 2009.*

En 1803, Nicolas Rambourg s'emploie à obtenir une seconde concession de 65 ha, en échange de laquelle il s'engage à réensemencer 70 ha de terrains. L'une de ces parcelles est aujourd'hui la futaie Buffévent (ou Colbert 2), située en parcelle 132, à l'entrée nord de la forêt. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les forges de Tronçais sont l'un des établissements de forges les plus remarquables de France.

Au-delà de Tronçais, Nicolas Rambourg engage un projet industriel sur le secteur de Montluçon (Commentry), qui sera à la base de l'industrie montluçonnaise. Tronçais est le berceau de l'industrie sidérurgique de l'Allier !

CONCESSION. Nicolas Rambourg a disposé des bois sur la majorité de la forêt, grâce à une concession des terrains par l'État.



## 1835, de Buffévent... une deuxième révolution à Tronçais

**A**près cette première « révolution » avec Nicolas Rambourg à la fin du XVIIIe siècle, d'autres évolutions majeures vont conduire à de nouvelles orientations fondamentales sur Tronçais.

Au début du XIXe siècle, la forêt est un véritable sujet politique. Elle constitue un enjeu économique certain. D'une part, l'industrie a besoin de bois. D'autre part, le développement des énergies fossiles n'est pas encore pleinement engagé. Par ailleurs, le siècle des Lumières a conduit à développer les connaissances, notamment sylvicoles. Symbole de ces débats, 1824 et 1827 marquent la création de l'école forestière de Nancy et la promulgation du Code Forestier. Sur Tronçais, 1827 et 1828 correspondent à l'année de décès de Nicolas Rambourg et à l'expiration de sa concession sur la forêt.



Joseph Louis Marie Théophile de Buffévent. Source : Collection de M. Bertrand de Buffévent

C'est dans ce contexte en mouvement que Joseph Louis Marie Théophile de Buffévent arrive sur Tronçais en 1831.

M de Buffévent est né en 1787. Au sein de l'administration forestière, il occupe d'abord deux postes en Alsace puis Lorraine. En 1831, juste avant d'arriver dans l'Allier, il avait acquis une telle notoriété qu'il reçut la légion d'honneur. Inspecteur des forêts à Montluçon, la rédaction du nouveau plan de gestion (aménagement forestier) de Tronçais lui est confiée.

**La Forge de Tronçais a dévoré une grande quantité d'arbres qui auraient dû être réservés**

**Dans une forêt aussi cruellement estropiée que la forêt de Tronçais, les moyens ordinaires ne suffisent plus pour parvenir au but.**

*Joseph Louis Marie Théophile de Buffévent, 1832*

De Buffévent fait le constat d'une forêt très dégradée. Il rédige l'aménagement de la forêt de Tronçais en 1832. Ce forestier porte des convictions très fortes quant aux changements à opérer dans les techniques sylvicoles. Dans un contexte politique encore balbutiant sur ces questions, M de Buffévent préconise de « nouvelles méthodes » sylvicoles, en rupture avec les coupes rases de proche en proche réalisées jusqu'à présent (coupe de « tire en aire »). Ces méthodes s'appuient sur davantage d'observation et de technique. Il préconise la réalisation d'éclaircies plutôt que des coupes rases. Il prévoit aussi un réensemencement naturel des peuplements, via une régénération par semis naturels et par coupes progressives, à la place des rejets de souches, sur le massif de la Réserve. Etant donné le mauvais état de la forêt, il prévoit le reboisement de 3 000 ha à la place de vides ou de parcelles dégradées. Ces reboisements concernent environ 1500 ha de pins dans des zones où la régénération de chênes n'était pas satisfaisante, 1000 ha de chênes et 500 ha de hêtre.

Son aménagement forestier est novateur pour l'époque. En 1835, l'aménagement de Tronçais était l'un des premiers exemples de cette nouvelle sylviculture. Le tout premier exemple était en forêt domaniale de Senonches, en Eure et Loir, en 1828. Cette nouvelle sylviculture n'était pas sans conséquences économiques, sociales et financières. A une époque où la France atteignait son minimum forestier, le bois énergie était un produit très convoité et parfois rare. La conversion des taillis sous futaie en futaie pleine, par réserve intensive de baliveaux dans les taillis, réduisait la récolte de bois de feu, diminuait les revenus du domaine et provoquait le renchérissement des bûches, de la charbonnette et du charbon de bois.

**Continuez le mode de taillis sous futaie serait consommer la ruine déjà si avancée de la forêt**

*Bernard Lorentz, 1835.*

Ce plan de gestion correspond aux nouvelles techniques développées par l'école forestière de Nancy, mais elles font encore débat au sein de l'Administration Forestière. M de Buffévent avait des affinités certaines avec Bernard Lorentz, premier directeur de l'école de Nancy en 1824. En 1830, B Lorentz devient Administrateur à la Direction générale des Forêts. Il a donc présenté et soutenu le projet de M de Buffévent, pour le faire approuver en 1835 (ordonnance royale du 24 avril 1835).

**Pendant les cinq années que M. de Buffévent resta à Montluçon, Tronçais subit une métamorphose complète. Les bases de son aménagement sont fixées, des routes nombreuses sont ouvertes à travers ses vastes massifs, des pépinières créées, les vides immenses qu'elle renfermait sont en grande partie repeuplés...**

*Notice biographique sur M. de Buffévent, publiée dans les Annales Forestières de décembre 1860*

Parti pour Vesoul en 1836, Monsieur De Buffévent ne sera resté que cinq ans dans l'Allier. Mais il aura engagé des orientations sylvicoles majeures pour Tronçais.

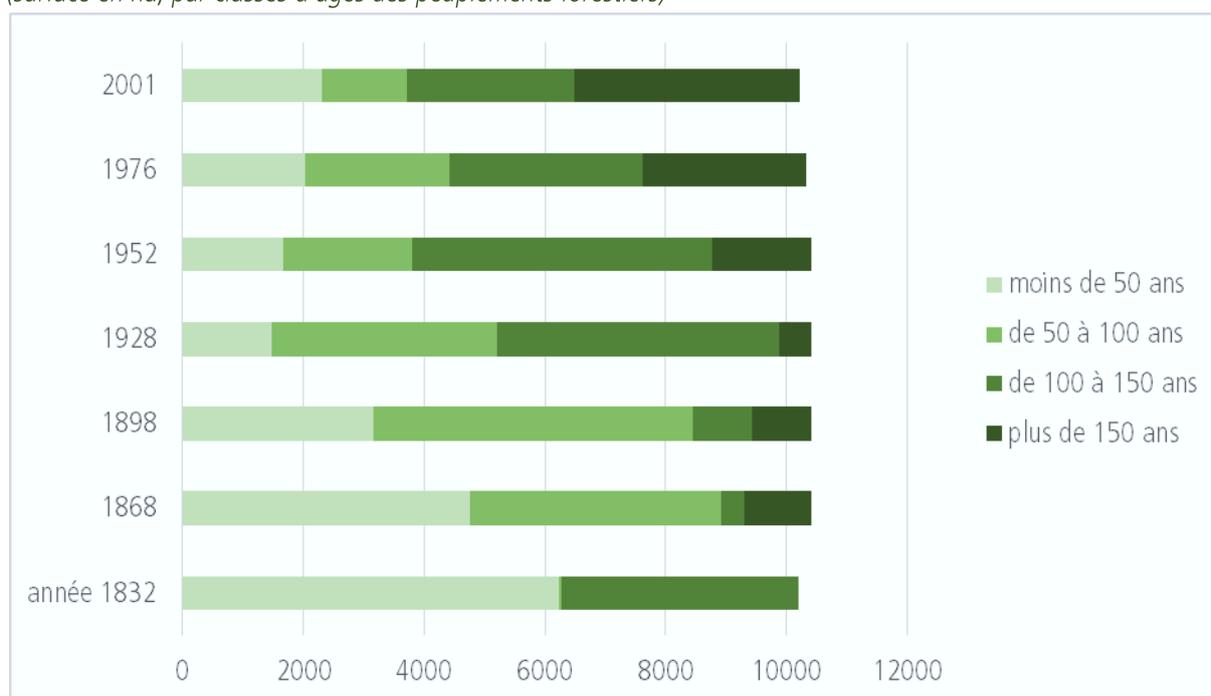
### 1.2.3 Sous nos yeux, le témoin vivant d'une sylviculture française d'excellence

L'aménagement de 1835 peut être considéré comme le point de départ de l'amélioration continue du massif. C'est depuis cette date que la totalité de la forêt est traitée en futaie régulière. Antérieurement, seul le canton de la Réserve était demeuré en futaie.

Et Tronçais garde « une longueur d'avance » sur la majorité des autres chênaies domaniales où la conversion en futaie régulière n'a véritablement été généralisée qu'entre 1850 et 1900. L'évolution du contexte économique du XIXe siècle a ensuite facilité l'engagement des conversions en futaie régulière dans d'autres forêts domaniales. En pleine révolution industrielle, le développement des énergies fossiles (charbon de mines) conduit à baisser la pression d'exploitation sur les forêts. Le XIXe siècle est également une période où l'Administration a développé la création de maisons forestières en forêt, ce qui a contribué à améliorer l'encadrement et la surveillance. Tronçais abrite 13 maisons forestières qui marquent physiquement la présence du gestionnaire dans la forêt et permettent d'asseoir symboliquement son autorité.

Après M de Buffévent, les aménagements postérieurs ont donc poursuivi les mêmes objectifs. On note un allongement de l'âge d'exploitation visé des peuplements forestiers. L'objectif évolue de 160 à 300 ans, avec 180 ans en 1869, puis 225 ans en 1928, puis 250 ans en 1976, et enfin 300 ans dans une partie de la forêt en 2001.

EVOLUTION DE LA FORET, SUITE A UNE GESTION SYLVICOLE CONTINUE DEPUIS 200 ANS  
(surface en ha, par classes d'âges des peuplements forestiers)



SPECTACULAIRE. Sur près de deux siècles, de 1832 à aujourd'hui, l'évolution de la forêt est spectaculaire. Source : ONF, aménagement forestier

Contrairement aux idées reçues, aujourd'hui, il n'y a jamais eu autant de vieux bois et des classes d'âge aussi bien réparties sur la forêt.

La forêt sous nos yeux est donc le fruit d'une remarquable constance des traitements appliqués à la forêt depuis 1835. Tronçais a connu une grande continuité dans la gestion forestière menée depuis le début du XIXe siècle. Ce qui fait la grandeur de Tronçais est cette gestion continue en futaie régulière depuis 1835.

Étant donnée sa renommée, la forêt de Tronçais fait régulièrement l'objet de recherches et constitue le support d'expérimentations. A titre d'exemples :

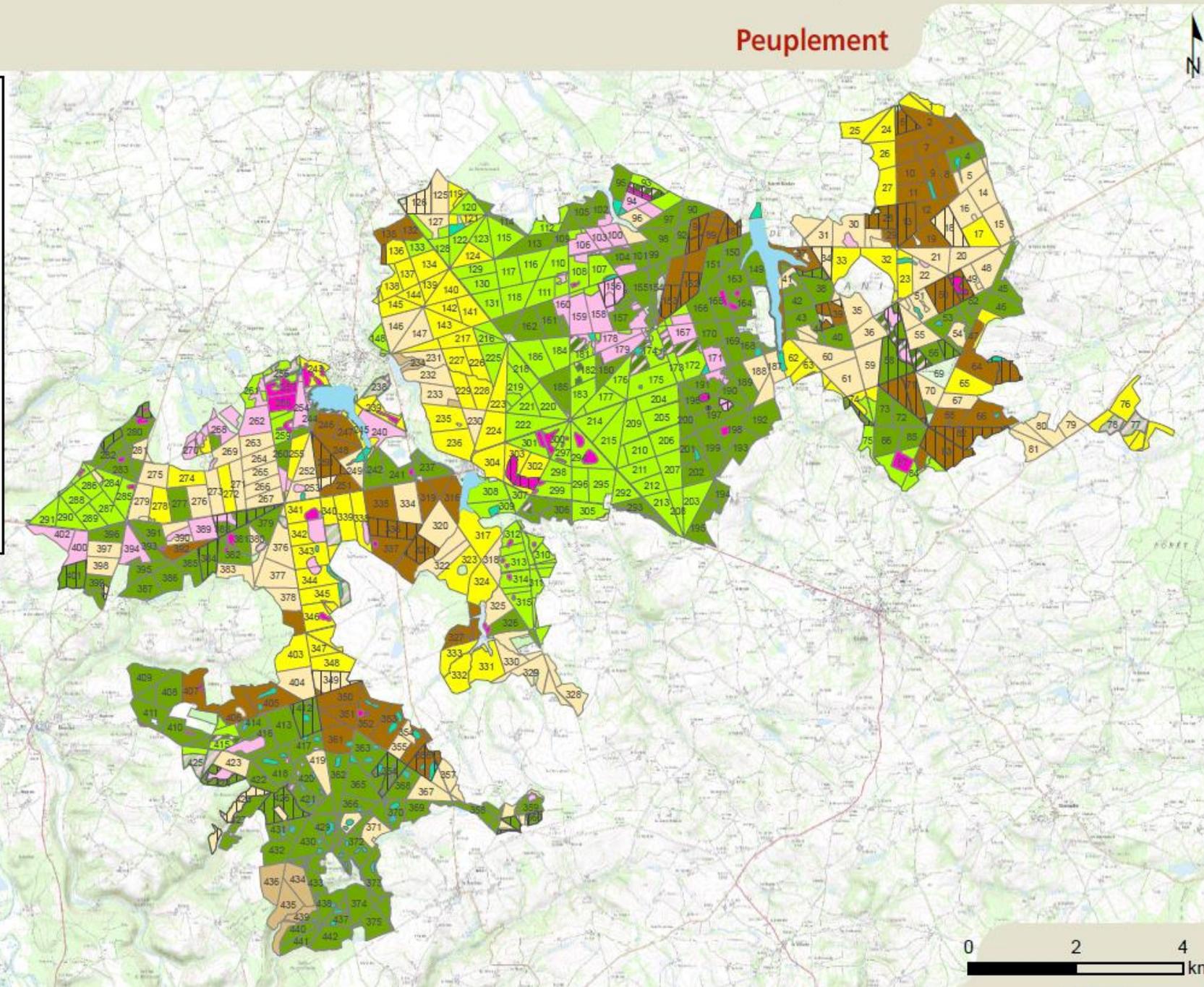
- des placettes permanentes de suivi de peuplements de chêne sessile ont été installées en 1930-33 et sont suivies par l'INRA. Elles fournissent des renseignements très intéressants sur la sylviculture.
- Le projet Treepeace vise à voir si les chênes ont évolué au niveau phénotypique et génomique suite au réchauffement climatique des 300 dernières années. Tronçais fait partie des trois forêts sélectionnées pour ce projet. Les deux autres forêts sont la Forêt d'Exception® de Bercé, et la forêt domaniale de Réno-Valdieu située dans l'Orne.

## Tronçais est le plus bel exemple de forêt façonnée par l'Homme

*Laurence Le Legard-Moreau, membre du Comité national d'orientation Forêt d'Exception®, 2017*



EXCEPTIONNEL. Le chêne est une source de bois exceptionnel. Photo ONF / O.Filliat



## 1.3 ... pour des bois d'exception en tonnellerie au XXI<sup>e</sup> siècle

Aujourd'hui, nous héritons d'un patrimoine forestier exceptionnel. Il fait l'objet d'une gestion durable, raisonnée, afin de garder un équilibre global des classes d'âge de peuplements forestiers. Cette gestion conduit à réaliser des éclaircies et à régénérer naturellement des peuplements. Le renouvellement de ces futaies adultes produit des bois exceptionnels.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, leur usage le plus noble est celui de la tonnellerie. Les merrains correspondent aux bois de chênes dont les caractéristiques les rendent propres à la production de douelles, éléments constitutifs des tonneaux.

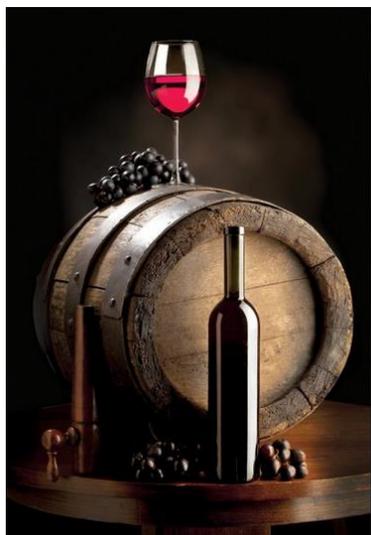
Tronçais, c'est la forêt des 3 M :  
Marine, Métallurgie, Merrain

*Paul Arnould, 2017*

### 1.3.1 Le terroir de Tronçais, pour des vins haut de gamme

#### L'alchimie entre le bois et le vin : une découverte récente

Les propriétés du chêne jouent un rôle dans la vinification des meilleurs vins et spiritueux (certains cognac, etc.) français et étrangers. Le bois apporte des arômes au vin. Il affine les tanins, lui donne une nouvelle structure. Le vieillissement des vins en tonneaux est une filière de luxe. En effet, moins de 2 % des vins dans le monde sont élevés en barriques.



Reconnue aujourd'hui, l'alchimie entre le bois et le vin est pourtant une découverte récente. Le tonneau n'a pas toujours connu le prestige d'aujourd'hui. Initialement, les atouts des barriques résidaient dans leur capacité à permettre aisément le transport de liquide, puisqu'il suffisait de les pousser pour les faire rouler.

Il faudra attendre de nombreuses études pour prouver que ce contenant dispose de bien plus de pouvoir, à commencer par celui d'offrir une supériorité nette, constante et durable des vins élevés en fûts de chênes neufs.

D'autres travaux de recherche ont permis également de révéler que le bois utilisé influence significativement les qualités organoleptiques du vin. Dans le cadre du Groupe d'étude sur l'élevage des vins de Bourgogne en Fûts de Chêne, une étude a été menée de 1993 à 2000 pour mettre en évidence l'influence de l'origine et de l'essence sur la qualité des merrains utilisés pour les vins élevés en fûts neufs. Cette expérimentation « Chêne de Tonnellerie » a confronté 12 régions d'approvisionnement de merrain. Les fûts issus de ces bois ont permis la vinification de deux crus réputés : un MERCUREY rouge 1er cru 1998 et un BEAUNE blanc 1er cru 1998. Quarante-huit chênes de qualité merrain ont été récoltés sur Tronçais (24 chênes sessiles et 24 chênes pédonculés). Cette expérimentation a révélé des différences sensibles entre les chênes sessiles et pédonculés et entre les diverses régions de provenance. Le chêne sessile présente un bois moins poreux, moins chargé en tanins et plus riche en molécule de whisky-lactone (arôme de coco ou vanille). Ces travaux ont également démontré, qu'en plus de la régularité des cernes, la largeur des cernes à l'intérieur d'une même espèce est importante, concluant que les merrains à grain fin, c'est-à-dire à accroissement radial de 1,5 à 2,5 mm, conjuguèrent la pauvreté en tanins à la richesse aromatique.

# UNE QUESTION DE QUALITE DU CHENE

Plusieurs facteurs sont déterminants pour la qualité du vin :

- L'essence. Deux espèces dominent la chênaie française. Le chêne sessile et le chêne pédonculé se ressemblent beaucoup, mais ils ont des caractéristiques chimiques très différentes. Le chêne sessile se caractérise par d'excellentes qualités aromatiques, tandis que le chêne pédonculé est plus riche en tanins.
- Le grain du bois. Le grain fin correspond au bois de chênes ayant poussé lentement et régulièrement, avec une largeur de cerne ne dépassant pas 2,5mm. Il s'oppose au gros grain.
- L'origine (géographique) des bois.

## Tronçais, une appellation

**D**ans le monde de la tonnellerie, Tronçais est synonyme d'un produit exceptionnel. Le bois produit à Tronçais présente plusieurs qualités. Le bois est droit, à grain fin, de couleur claire, moins poreux, plus pauvre en tanins mais plus riche en volatils, notamment en Whisky-lactone, avec des caractères « vanillé » plus intenses. Ce bois est le produit de la nature avec le chêne sessile. Il est aussi le résultat de techniques sylvicoles, puisque le savoir-faire du forestier permet l'obtention de chêne à grain fin. Enfin, il traduit un terroir particulier.

Le terroir de Tronçais, c'est un climat doux, avec une faible pluviométrie et une sécheresse estivale. Ces conditions contribuent aux propriétés technologiques du chêne. On y trouve beaucoup de bois de printemps et peu de bois d'été, ce qui donne « un bois tendre » de grande qualité, très recherché. Le terroir de Tronçais, ce sont des sols qui ont une forte proportion de sable et sont assez profonds en raison de la forte capacité des grès à s'altérer. Les grès sont le substrat principal de la forêt. Les sols sont assez pauvres au niveau chimique, sauf en présence de recouvrements limoneux ou de faciès argileux. Ils présentent donc souvent une texture sableuse sur une grande profondeur. Ces sols pauvres contribuent à la production de chênes qui poussent lentement.

**Tronçais est une forêt prestigieuse, elle a un écho dans l'imaginaire collectif de la tonnellerie**

*Un professionnel de la filière (anonyme), en 2010*

En raison de sa renommée, la forêt de Tronçais fait régulièrement l'objet de recherches et constitue le support d'expérimentations qui ont des implications potentielles pour la tonnellerie. A titre d'exemples :

- Des travaux sont menés par l'INRA Bordeaux pour mieux connaître la génétique des chênes. Tronçais fait partie des forêts étudiées étant donnée sa renommée pour le chêne à merrain.
- Tronçais fait partie du réseau de conservation génétique du chêne sessile. Ce réseau regroupe des placettes représentatives de la diversité génétique du chêne sessile en France.

### 1.3.2 Tronçais, la marque de référence pour la tonnellerie

#### De l'arbre au tonneau

Du chêne au tonneau, trois grandes étapes de fabrication :

- L'exploitation des arbres. Après avoir été désignés par l'ONF, les arbres sont abattus et débardés en forêt.
- La merranderie. En partant de la grume de chêne, le travail consiste à produire les douelles. Une douelle est une pièce en bois de chêne qui forme avec d'autres la paroi des tonneaux.
- La tonnellerie proprement dite. Le travail des douelles conduit au produit fini, un tonneau ou une barrique.



SAVOIR-FAIRE. Du chêne au produit fini, la fabrication d'un tonneau représente plusieurs savoir-faire

#### La tonnellerie, un fleuron de l'industrie française

Les merranderies sont généralement installées près des forêts. On trouve plusieurs merranderies autour de Tronçais et dans l'Allier. Les tonnellerie, qui sont généralement des sociétés familiales, sont souvent localisées en proximité des régions viticoles ou des zones portuaires. Cette géographie correspond au marché français des tonneaux et à ceux de l'export. Le secteur du Bordelais et des Charentes concentre une part importante des entreprises. Depuis 20 ans, beaucoup de tonnellerie ont intégré des merranderies, et maîtrisent un flux complet de la forêt au produit final.

Au niveau national, la production de tonneaux s'est fortement développée depuis 40 ans. De 1 500 dans les années 1970, la production annuelle est passée à 300 000 en 1990 et à 600 000 aujourd'hui.

La tonnellerie est un fleuron de l'industrie française. Au niveau mondial, la tonnellerie est aujourd'hui un marché dominé par la France.

La France produit près de 600 000 fûts par an, pour un chiffre d'affaires de 390 millions d'euros.

381 000 fûts, soit 64 % de la production nationale, sont destinés à l'étranger et représentent un chiffre d'affaires à l'export de 264 millions d'euros. Les États-Unis sont le premier marché à l'export. C'est une filière à solde positif pour la balance commerciale française. Sur ce point, elle se distingue fortement au sein de la filière bois française, qui présente une balance commerciale déficitaire de plus de 5 milliards d'euros annuels.

Le tonneau français est donc un produit de haute technologie, un produit à haute valeur ajoutée avec un savoir-faire français reconnu.

## Le merrain, un enjeu stratégique pour le sylviculteur et pour la filière bois

La matière première de cette filière constitue un enjeu majeur. D'une part, seulement 2 % du volume de chêne français est de qualité merrain et la majorité provient des forêts domaniales. D'autre part, la matière première est le premier poste de charge des entreprises. Elle représente plus de 50% des charges totales d'exploitation. La gestion des stocks est un point important pour cette filière. En effet, le merrain fraîchement fendu possède une humidité de l'ordre de 50%. Le séchage permet de la ramener à 15%. Cette étape est indispensable pour obtenir l'étanchéité des fûts. Elle dure de 18 mois à 5 ans. Elle s'accompagne de l'amélioration des caractéristiques du bois par le lessivage de certains tanins amers

Dans ce contexte, le merrain de Tronçais est une ressource exceptionnelle et très prisée. Comme en témoigne l'intérêt et la vitalité de la vente d'automne de Cérilly ([https://www.youtube.com/watch?v=NUh6\\_uQREnl](https://www.youtube.com/watch?v=NUh6_uQREnl)), Tronçais constitue une vitrine pour le bois issu des chênaies de l'Allier, des chênaies du bassin ligérien, des chênaies françaises.

Pour l'ONF, le bois à merrains ne représente que 6 % du volume total de bois produit dans les chênaies domaniales en France. Les bois à merrains français sont réputés dans le monde entier. Certaines provenances prestigieuses telles que Tronçais, mais aussi Bercé-Jupilles, Bertranges, St Palais, Senonches, Renvaldieu, Cîteaux, Loches sont spécifiquement demandées par les viticulteurs de toute nationalité pour l'élevage des grands crus ou alcools blancs en fût de chêne.

D'un point de vue philosophique, un parallélisme peut être établi entre l'élevage des vins en fûts de chêne et l'élevage des chênes en forêt. Premièrement, la production se fait sur un long terme, avec plus de 200 ans pour les arbres, et quelques années puis une longue conservation pour les vins. Deuxièmement, le produit obtenu résulte d'un savoir-faire traditionnel. Dans le domaine du vin, l'homme travaille sur le dosage des cépages, de la fermentation, du niveau d'oxydation pour le vin. En forêt, le sylviculteur dose l'apport de lumière, la concurrence entre les espèces, façonne les arbres. Troisièmement, ces productions sont issues d'un terroir. Le vin provient d'un cépage et d'une zone géographique précise. Le chêne sessile est une essence particulière pour apporter ses arômes au vin. Et le territoire de provenance joue un rôle dans la qualité des tonneaux.

En 2005, l'ONF avait engagé une démarche de labellisation du bois de Tronçais. Entre 2005 et 2007, l'ONF avait donc déposé des marques en France et à l'étranger, afin de valoriser certaines qualités de chêne, avec le merrain en particulier. Pour Tronçais, ces marques avaient pour dénomination « GRAND CRU TRONCAIS » et « CHENE DES DOMAINES DE FRANCE ». D'autres marques avaient été déposées telles que « GRAND CRU BERCE-JUPILLES », « GRAND CRU BERTRANGES » ou « GRAND CRU CITEAUX ». La tonnellerie tisse un lien fort entre les Forêts d'Exception® de Tronçais et de Bercé.

En réalité, l'ONF n'a pas utilisé ces marques. Mais la filière de la tonnellerie sait valoriser l'origine « Tronçais », à l'image du fût d'exception en série limitée T5 de la société Taransaud.

**FÛT D'EXCEPTION.** Ce fût d'exception en série limitée, nommé T5, est produit par la société Taransaud. Comme l'indique le site Internet de la société, le T5 « *en chêne provenant de la forêt de Tronçais, de grain très fin rigoureusement sélectionné, vieilli 5 ans à l'air libre. Chaque T5 est fabriqué dans un atelier entièrement dédié par un Meilleur Ouvrier de France ou un Compagnon du Devoir, dûment formé, qui en atteste en le signant de sa main* ».



# 1.4 Un patrimoine culturel comme un miroir de l'Histoire...

## 1.4.1 Les fontaines

Tronçais compte un nombre important de fontaines. Environ 80 fontaines existent en forêt, dont 11 fontaines qui sont des fontaines aménagées. Certaines fontaines sont très connues, entretenues et facilement accessibles, d'autres sont plus méconnues, discrètes ou à l'abandon.

*Fin XXe siècle, Elie Bertrand écrivait :*

Les fontaines retenaient autour d'elles de nombreux habitants. Différentes histoires et légendes y sont associées

Des histoires et légendes sont associées à l'eau sous ses nombreuses formes. Ainsi, la plus connue, la fontaine Viljot jaillirait à l'emplacement d'une ville engloutie. La nuit de Noël, pendant la messe de minuit, si l'on se penche sur son onde, la légende dit que l'on entend le son des cloches de l'église disparue. La proximité d'une grande villa gallo-romaine est probablement à l'origine cette légende. Il se dit aussi pour cette même fontaine que si une jeune fille jette une aiguille dans Viljot et si elle se plante dans la vase, elle sera mariée dans l'année.

Les fontaines témoignent de l'intensité de l'implantation humaine en forêt. Dès l'époque gauloise et comme à l'époque antique, les fontaines et mardelles retenaient autour d'elles les nombreux habitants qui peuplaient déjà Tronçais. Ensuite, les loges qui sont les habitations des travailleurs de la forêt, les maisons forestières et les villages sont construits à proximité.



## 1.4.2 Les vestiges archéologiques

Nos ancêtres tiraient d'importantes ressources de leurs forêts. Ils y élevaient des porcs [...]. Ils savaient fendre les chênes [...] pour la confection de tonneaux. César avait remarqué l'habileté des Bituriges pour l'extraction du minerai de fer.

*Elie Bertrand, fin XXe siècle.*

De nombreuses investigations archéologiques ont révélé une densité d'habitations assez forte à l'époque Gallo-Romaine. Ainsi, sous nos pieds, la forêt conserve villa, atelier de tuilerie ou de métallurgie, sanctuaires, six voies romaines, etc. Les vestiges archéologiques sont nombreux. Une centaine de sites a été répertoriée. Parmi eux, une quinzaine témoigne d'une occupation post-antique, le reste étant essentiellement de période gallo-romaine. Parmi les sites de l'époque gallo-romaine, sont répertoriés des villas, des bâtiments modestes, des ateliers de tuiliers et de métallurgistes. L'essentiel des connaissances sur la répartition des villas gallo-romaines est le fruit du travail d'Elie Bertrand, de 1960 à 1990.

D'anciens chemins, disparus sous le réseau des lignes forestières actuelles, ont été également identifiés par Elie Bertrand. Progressivement, l'ancien réseau de circulation s'est dessiné, en même temps que s'étoffait la carte des bâtiments gallo-romains.

Depuis 2002, l'un des sites archéologiques fait l'objet de fouilles régulières, au lieu-dit les Petits Jardins à Isle-et-Bardais, sous la direction de Laure Laüt, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ces opérations ont révélé la présence d'un sanctuaire antique, comprenant trois bâtiments dont deux temples de type fanum, entourés de murs de clôture.

Ces connaissances et ce patrimoine font naturellement écho aux travaux engagés sur la Forêt d'Exception de Rouen...

Après l'époque gallo-romaine, la forêt semble avoir été désertée. Les traces d'occupation postérieures à l'Antiquité sont très restreintes et souvent cantonnées aux marges de la forêt. A la dislocation de l'Empire romain, les invasions barbares furent probablement la cause de la ruine du pays. Le déclin économique fut considérable. Les villages s'appelèrent Lurcy le Sauvage, Saint-Bonnet du Désert.



VESTIGES. Les racines de l'Histoire sont conservées sous nos pieds. En photo, les structures de l'habitat attenant au sanctuaire antique apparaissent sur le site des Petits Jardins à Isle-et-Bardais. Photo © L. Laüt.

### 1.4.3 La Révolution Industrielle : les étangs et les Forges de Tronçais

**D**ans une situation économique peu développée, l'installation des forges à Tronçais à la fin du XVIIIe siècle aura eu un rôle fondamental pour le territoire, à la fois pour son économie et pour ses paysages. En effet, l'existence des étangs à Tronçais marque le territoire forestier d'une singularité que soulignent à la fois les naturalistes, les acteurs du tourisme et des loisirs et les amoureux d'histoire. Synonyme de nature et de calme, ils sont pourtant un héritage industriel des forges !

A la fin du XVIIIe siècle, afin d'apporter l'énergie hydraulique nécessaire au fonctionnement des forges, Nicolas Rambourg (1751-1827) a entrepris de grands travaux d'aménagements pour créer les étangs situés au cœur de la forêt.



INDUSTRIE. Ce tableau de Jacques-Alfred Brielman a été peint vers 1880. Il donne l'image du paysage du XIXe siècle, avec à gauche l'étang de Tronçais et à droite les Forges et les 4 cheminées fumantes d'alors. Photo SAFT d'après une collection particulière.

## LA CRÉATION DES ÉTANGS

Plus de 500 personnes travaillaient pour ces aménagements :

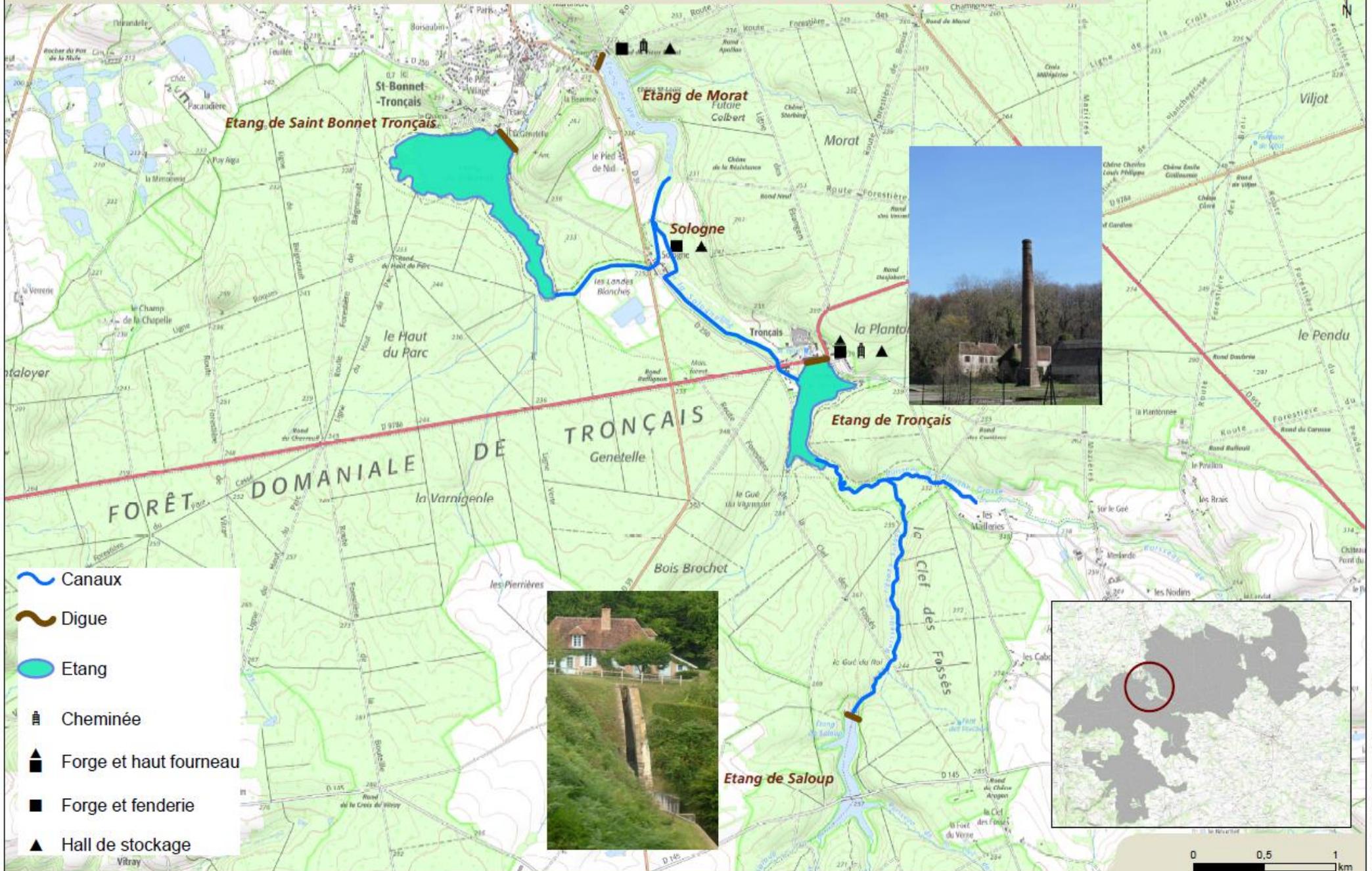
- 1789 : création de l'étang de Tronçais (18 ha). Ce premier étang est lié aux forges attenantes. Il s'agit du premier site d'implantation de Nicolas Rambourg. Le minerai de fer provenait du Cher.
- 1794 : aménagements de l'étang de St Bonnet. Cet étang de 45 ha était probablement le seul étang naturel à l'origine. Il était déjà cartographié en 1569. L'aménagement a notamment consisté à creuser le canal du Grillon, pour amener l'eau de l'étang de St Bonnet vers le site de Sologne. Ce dernier est le deuxième site créé par Rambourg, entre 1793 et 1797.
- 1803 : création de l'étang de Saloup (13 ha, étang privé). L'étang créé constitue l'une des grandes réserves d'eau pour l'alimentation des forges en énergie hydraulique.
- 1822 : création de l'étang de Morat (12 ha, étang privé), pour alimenter le site industriel de Morat créé en 1806.

Aujourd'hui, ces étangs représentent un patrimoine paysager évident, qui casse la monotonie d'une grande forêt feuillue de plaine, et qui invite à la contemplation. En 1932, les étangs de St Bonnet, Saloup, Tronçais et Morat sont devenus des sites inscrits, étant donné leur intérêt paysager. Ils constituent de rares ouvertures du paysage dans la forêt.

Ces étangs ont également une valeur économique, dans le domaine touristique. C'est le cas des étangs de St Bonnet et de Pirot, pour lesquels un camping se situe en bordure de chacun d'eux.

L'intérêt de ces étangs dans le domaine environnemental est également mis en avant par certaines associations et par les pêcheurs.

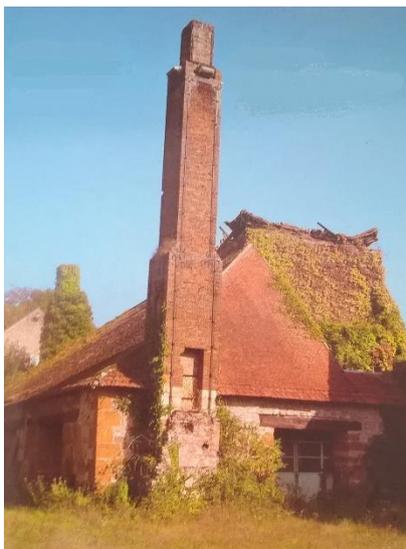
## Les étangs de Tronçais et les forges



- Canaux
- Digue
- Etang
- Cheminée
- Forge et haut fourneau
- Forge et fenderie
- Hall de stockage

0 0,5 1 km

1:24 000



HAUT FOURNEAU. Le haute-fourneau témoigne de l'activité industrielle des forges durant le XIXe siècle. Photo issue de l'ouvrage Auclair-Bordes-Couderc-LeJean-Leon, 2005.

De 1789 à 1870, l'activité des forges sera donc importante sur Tronçais. Durant cette période de développement économique, l'empereur Napoléon 1er promulgue deux ordonnances pour l'établissement d'une navigation dans la vallée du Cher de Montluçon au confluent avec la Loire. C'est la création du canal de Berry. Il doit son nom au duc de Berry, fils du roi Charles X. Le canal de Berry a été creusé de 1834 à 1841. Pour servir de réservoir d'eau au canal de Berry, le cinquième étang de Tronçais a été créé : Pirot (78 ha). Sur une portion, le canal est parallèle à la Marmande, cours d'eau sur lequel le barrage de Pirot est installé.

La concurrence de la houille et du coke dans la sidérurgie conduit au déclin de l'activité de forge à Tronçais. Ainsi, en 1870, l'activité industrielle des Forges change. Les locaux accueillent une tréfilerie. Cet atelier fabrique alors des fils et câbles métalliques. Les fers et aciers produits à Montluçon sont transformés en fils et câbles de haute qualité. Cette production alimentera notamment la construction de la Tour Eiffel et de l'Institut Océanographique de Monaco.



N 13. CÉRILLY (Aube). Forges de Tronçais, intérieur de la Tréfilerie.

CABLES. La tréfilerie de Tronçais a produit des câbles pour des chantiers prestigieux comme la construction de la Tour Eiffel, ou de l'Institut Océanographique de Monaco. Source : Mémoire de Cérilly, 2010

## Le Canal de Berry et ses réservoirs



Scan 25®, IGN®, 2016

0 1 2 km  
1:55 000

## 1.4.4 Le XX<sup>e</sup> siècle

### Première Guerre Mondiale

**A**u début du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité de tréfilerie des Forges va se poursuivre et même se développer. Durant la Première Guerre Mondiale, de 1915 à 1918, la production de la tréfilerie de Tronçais a connu une croissance considérable avec les importantes commandes de l'Armée en fil de fer barbelé pour protéger nos tranchées.

La forêt de Tronçais va également apporter son tribut au conflit mondial. Certes beaucoup de forêts, plus encore dans la zone des armées que dans les zones de l'arrière ou l'intérieur ont été mises à contribution. Mais à Tronçais (et Civrais, forêt domaniale proche), début 1916, près d'un millier d'hommes ont été détachés à la production de bois de guerre. Des personnes du génie, des territoriaux ou des prisonniers polonais produisent alors des piquets, rondins, planches, caillebotis, traverse de chemin de fer. En 1918, une compagnie de 320 américains s'installe. La mobilisation des arbres de Tronçais (et Civrais) de fin 1915 à fin 1918 en bois de guerre a été très significative, avec 155 000 m<sup>3</sup>.

L'Histoire tisse un lien entre les Forêts d'Exception de Tronçais et de Verdun...



GUERRE. Début 1916, près d'un millier d'hommes ont été détachés à la production de bois de guerre à Tronçais. Source : Mémoire de Cérilly

Après la Première Guerre Mondiale, la crise économique des années 30 n'épargne pas Tronçais : l'activité de tréfilerie s'arrête en 1932.

## Seconde Guerre Mondiale

**T**ronçais et l'Histoire du XX<sup>e</sup> siècle trouvent un nouveau parallélisme lors de la Seconde Guerre Mondiale. Tronçais est tout proche de la ligne de démarcation, à environ 30 km de cette frontière entre la zone occupée par les Allemands et la « zone libre ». Tronçais est aussi géographiquement proche du siège du gouvernement français de la période 1940-44. Vichy, aujourd'hui sous-préfecture de l'Allier, se situe à 100 km de Tronçais.

Au cœur de cette France déchirée, dans un département de l'Allier coupé par la ligne de démarcation, Tronçais est symboliquement tiraillée entre les résistants et les partisans du régime de Vichy, comme en témoigne l'histoire d'un arbre de la forêt, le Chêne de la Résistance.



### LE CHÊNE DE LA RÉSISTANCE

Le 8 novembre 1940, sous l'impulsion de Jacques Chevalier, le Maréchal Pétain se rend en forêt de Tronçais pour célébrer le baptême d'un chêne en son honneur. Natif de Cérilly, Jacques Chevalier était Secrétaire Général à l'Instruction Publique à cette époque. Cet hommage fait débat parmi les français. Le 13 février 1944, trois résistants rebaptisent clandestinement l'arbre remarquable, en déposant la plaque du « chêne Maréchal Pétain » et en le nommant « Gabriel Péri » en hommage à ce député fusillé par des troupes d'occupation en 1942. En 1982, cet arbre remarquable de la futaie Colbert sera renommé « chêne de la Résistance ».

*Sur le chêne de la Résistance, cette plaque témoigne d'une histoire mouvementée*

Durant cette période, Tronçais voit également l'arrivée de Chantiers de Jeunesse avec le Groupement n°1 "Maréchal Pétain" : 2 500 hommes.

Au fil des mois, des hommes de plus en plus nombreux, par groupes, par initiatives individuelles, vont rejoindre des mouvements de résistance.

En juin 1944, le maquis Tardiff, initié par Henri Tardivat, fut un mouvement de la Résistance qui s'était installé en forêt de Tronçais, au rond de la Cave.

Après la libération, en septembre/octobre 1944, un camp d'épuration avec ses excès s'installe à Tronçais. De 1945 à 1947, le territoire accueille le camp de prisonniers de guerre allemands n°132 avec près de 2000 hommes.

## Trente Glorieuses

Après 1945, la période des Trente Glorieuses s'applique également à Tronçais qui voit arriver Conrad Valéri, un industriel parisien. En 1952, sur le site des Forges, il développe la production de planches et de placages pour l'ébénisterie des postes de radio et de télévision. A son apogée en 1968, le site compte 720 personnes en activité.

Cette période correspond également à une prise de conscience du patrimoine culturel. En 1952, la partie la plus ancienne des Forges de Tronçais devient un site inscrit.

*Outre les sites inscrits des Forges d'une part, des étangs d'autre part (Cf. 1.4.2.), le territoire compte également deux sites classés : le rocher du pas de la mule sur la commune de Braize (hors forêt, au sud du village) et le rocher des Andars sur la commune de Brethon vers la parcelle 329 (site classé en 1934). Ce classement vise à protéger uniquement les rochers et leurs abords immédiats.*

Mais l'essor des matières plastiques met un frein brutal à cette ébénisterie. En 1982, l'entreprise dépose le bilan.

Dans les années 1980, la Société Industrie de Tronçais reprend l'activité. Puis, jusqu'en 2001, le relais est pris par la Société Cabasse, qui fabriquait des enceintes acoustiques et employait 70 salariés.

Cette société comptait parmi les meilleurs fabricants mondiaux d'enceintes acoustiques. La marque Cabasse existe toujours, elle appartient au groupe AwoX, qui l'a récemment rachetée au groupe japonais Canon.

En 2003, au virage du numérique, la cessation d'activité de la société qui a succédé à Cabasse a entraîné la fermeture du site, marquant ainsi la fin de l'activité industrielle sur le site.



TIMBRE. Ce timbre-poste « Forêt de Tronçais » a été édité en 1976, dans la période des Trente Glorieuses.

Source : Société des Amis de la Forêt de Tronçais

## Aujourd'hui

**A**ujourd'hui, l'activité économique du territoire n'est plus au cœur de Tronçais mais autour de la forêt. Des entreprises de première transformation sont installées sur le territoire : merranderie Chêne et Bois, scierie Chignac, Tronçais Bois Merrain, etc. Dans la seconde transformation, un des leaders des parquets français est installé à Meaulne. Cette entreprise se nomme Berry Alloc et elle appartient au groupe Beaulieu International Group. Elle emploie 120 salariés. Il n'utilise que très peu de matière première locale, mais le dirigeant s'est convaincu que le savoir-faire local et cette image de Tronçais étaient porteurs et précieux. Les investissements importants et récents des entreprises témoignent de leur dynamisme et leur compétitivité.

Les liens tissés entre les forêts et les forges ont marqué l'histoire de nombreux territoires en France. Au sein du réseau Forêt d'Exception, c'est le cas, par exemple, du Val Suzon. Sur Tronçais, ces relations ont été poussées à un point tout à fait singulier, puisqu'au-delà du travail du fer et de la fonte, le site des Forges en lui-même a joué un rôle central dans l'activité économique et dans la vie du territoire. Les Forges de Tronçais ont constitué le cœur économique du territoire de Tronçais aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, deux cents ans imprimant de façon durable l'identité de la forêt de Tronçais et de tout le territoire.

Aujourd'hui, les acteurs du territoire cherchent une nouvelle vocation, qui pourrait être économique et/ou touristique, à ce site historique et patrimonial. Les Forges de Tronçais regroupent une vingtaine de bâtiments sur 7,7 hectares, dont 17 appartiennent désormais à la communauté de communes. Il s'agit de l'un des sites les plus évocateurs de la métallurgie traditionnelle en France avant la révolution industrielle.



LES FORGES. Au cœur de la forêt, les forges de Tronçais sont un espace de projets pour le XXI<sup>e</sup> siècle. *Photo communauté de communes du Pays de Tronçais.*

# 1.5 Tronçais, Dame Nature dans un écrin bocager

Aucune des nuisances occasionnées par la proximité des zones urbaines et des grandes infrastructures de transport ne vient affecter les qualités de la forêt de Tronçais, dont le caractère préservé peut être souligné.

## 1.5.1 Un cœur vert pour la biodiversité...

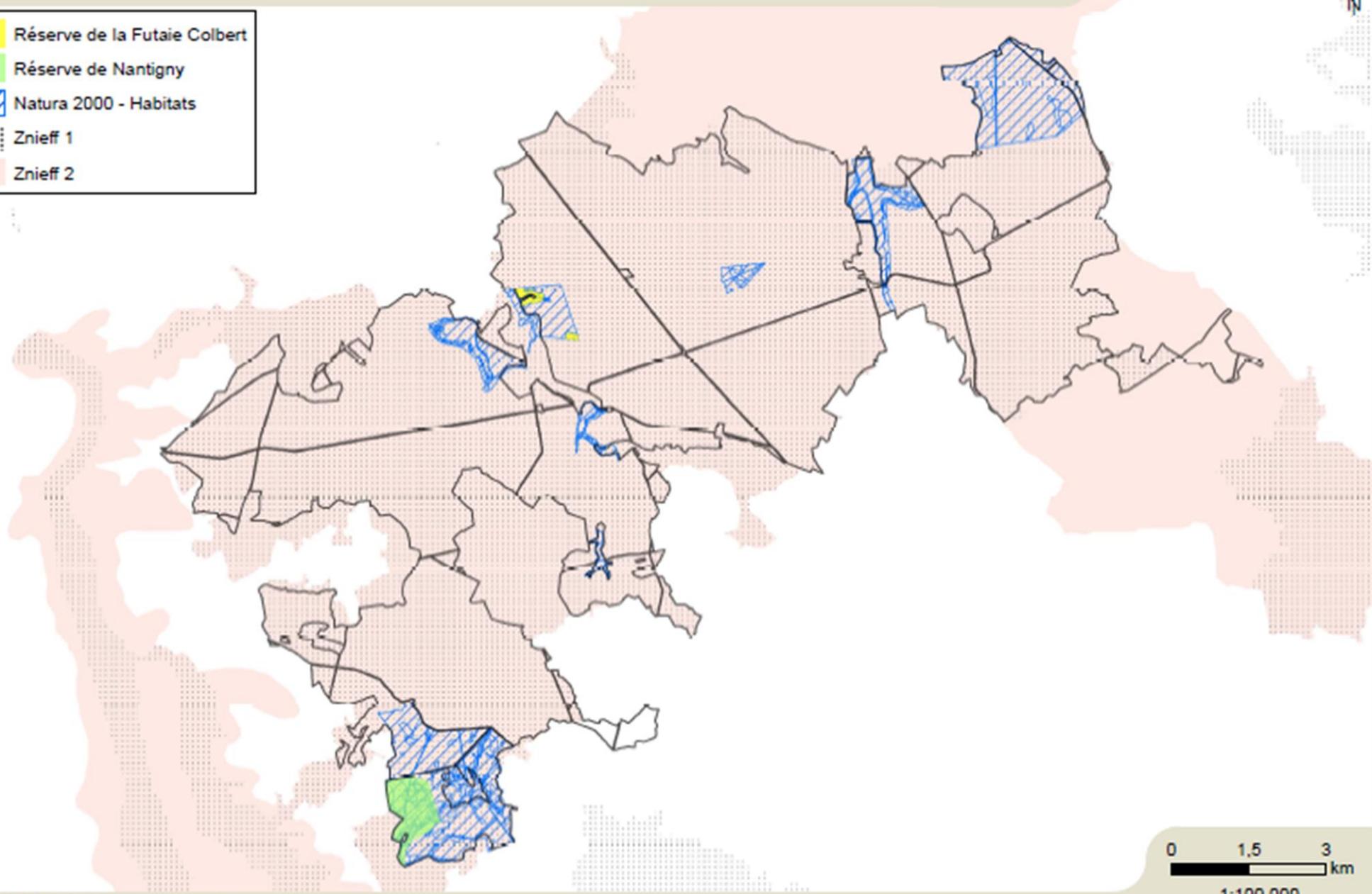
Dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Auvergne approuvé en 2015, Tronçais joue un rôle de réservoir de biodiversité au sein de la Trame Verte et Bleue (TVB).

Les qualités environnementales des habitats forestiers sont transcrites dans différents classements :

- Tronçais est couverte par une ZNIEFF de type 1 sur 19 521 ha (n°830007445) et par une ZNIEFF de type 2 sur 11 677ha (n°830000169).
- La zone Natura 2000 « Forêt de Tronçais » couvre une surface de 1149 ha. Elle comprend des surfaces forestières, mais aussi trois anciennes maisons cantonnières désaffectées abritant des chauves-souris ainsi qu'une soixantaine d'îlots autour d'aqueducs abritant des chauves-souris.
- La forêt compte deux réserves biologiques complémentaires. D'une part, celle de Nantigny couvre 98 ha. D'autre part, l'actuelle Futaie Colbert représente 13 ha.  
La Réserve biologique intégrale (RBI) de Nantigny est représentative de la diversité des habitats naturels de la forêt de Tronçais. On y trouve chênaie sessiliflore-hêtraie, chênaie pédonculaire-charmaie, petites ripisylves et aulnaies marécageuses. Elle a été créée en 2004 pour suivre les processus d'évolution naturelle des écosystèmes forestiers et pour la conservation des espèces associées préférentiellement aux vieux peuplements. Elle vise donc notamment à conserver des insectes et champignons saproxyliques, des chauves-souris et des oiseaux cavernicoles.  
La futaie Colbert, avec ses îlots de vieux bois et "arbres habitats", est soustraite des exploitations forestières, de façon définitive. Dans les années 40, la futaie Colbert a d'abord été classée en série artistique pour son intérêt historique et paysager. Elle est devenue réserve biologique en 1975, en considération de son intérêt exceptionnel pour les espèces liées aux vieux arbres. C'est un des hauts lieux de l'entomologie forestière en France.

## Classements à titre environnemental

-  Réserve de la Futaie Colbert
-  Réserve de Nantigny
-  Natura 2000 - Habitats
-  Znieff 1
-  Znieff 2

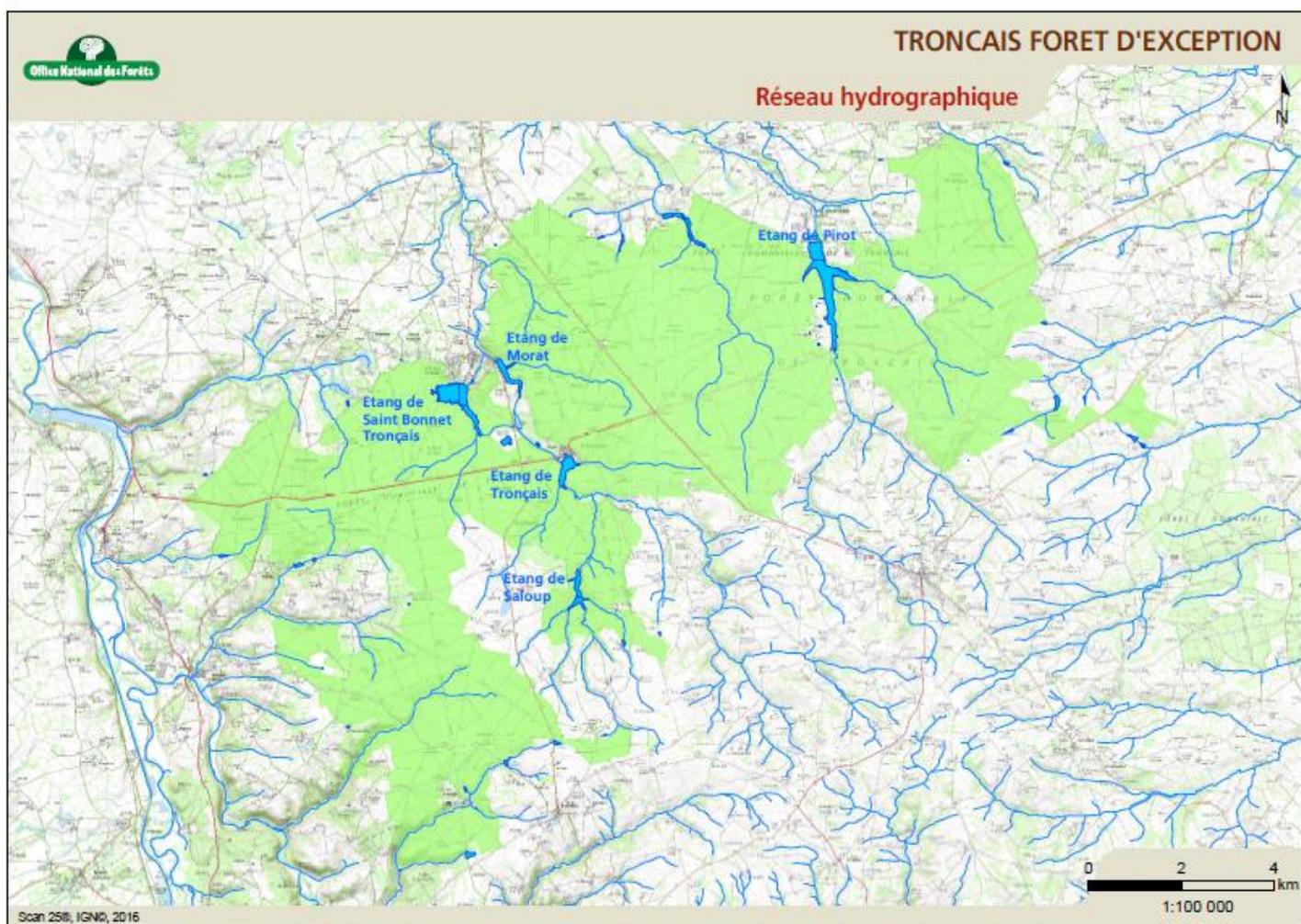


La forêt domaniale de Tronçais compte 10 360 ha de surfaces boisées, 132 ha d'étangs et 33 ha de prairies et landes. Même si la diversité en essences forestières est faible, le chêne est une essence qui accueille de nombreuses espèces. A titre d'exemple, 284 espèces d'insectes sont connues pour le chêne, contre seulement 64 pour le hêtre. Au-delà du chêne et des pins, des aulnaies occupent les bas-fonds humides.

Plusieurs types de milieux accueillent une biodiversité remarquable :

- les bordures d'étang. Elles sont très diversifiées, elles abritent l'essentiel des espèces végétales protégées. Les enjeux de conservation y sont importants, d'autant plus que ces milieux font l'objet d'une pression touristique forte
- les vieilles futaies. Les vieux arbres hébergent de nombreuses espèces d'insectes, rapaces, chauves-souris, champignons, etc.
- les aulnaies situées en bordure de ruisseau.
- Les milieux ouverts non boisés sont représentés par des végétations aquatiques, des landes et prairies, des tourbières et des marais. Ils sont peu étendus mais contribuent aussi fortement à la diversité écologique globale du massif.

La forêt est parcourue par de nombreux ruisseaux, appartenant aux bassins du Cher et de l'Allier, et affluents de la Bieudre, de l'Auron, de la Marmande, de la Sologne et de l'Aumance. Ces deux derniers sont les cours d'eau principaux. La longueur totale de ces ruisseaux est de 42 km. Ce réseau alimente les cinq étangs. D'un point de vue paysager, les ruisseaux sont très peu perceptibles même si omniprésents dans la forêt.



EAU. La forêt est parcourue par de nombreux ruisseaux dont la longueur totale est de 42 km.

Tronçais est incontestablement une forêt ancienne. La plus vieille mention connue de la forêt date de 1189. Le couvert forestier de longue date témoigne généralement d'une qualité des habitats forestiers. Une étude sur les forêts anciennes a été finalisée en 2017 par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Elle indique que le département de l'Allier, même s'il est relativement peu boisé, semble présenter une proportion relativement importante de forêts anciennes dont fait partie Tronçais.

**Les forêts anciennes représentent un patrimoine remarquable tant au niveau national qu'historique et culturel, la forêt de Tronçais en est un exemple vivant.**

*Conservatoire Botanique National du Massif Central, juin 2017.*

## LA BIODIVERSITÉ A TRONÇAIS EN QUELQUES CHIFFRES

- Une flore à haute valeur patrimoniale : l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), le Dicrane vert (*Dicranum viride*), le flûteau nageant (*Luronium natans*). On compte huit espèces protégées, la plupart inféodée aux milieux humides.
- Une faune à haute valeur patrimoniale : le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)
- Une avifaune variée : 90 espèces recensées de manière régulière, dont 7 espèces nicheuses de rapaces, 7 espèces de picidés et la présence épisodique de la cigogne noire
- Un site majeur pour les chiroptères : 21 espèces, dont des populations importantes de Grand murin et de Murin de Natterer. La plus grande colonie d'Europe de Grand Murin est installée en lisière de la forêt où elle apprécie particulièrement de chasser.
- les coléoptères : 600 espèces recensées, dont le lucane cerf-volant, le grand capricorne, l'osmoderne ou pique-prune, le taupin violacé. Tronçais fait partie des forêts emblématiques de France connues pour leurs richesses en coléoptères saproxyliques (grand nombre d'espèces), mais également pour abriter des espèces rares souvent exigeantes en termes d'habitats tel que le grand bupreste du chêne, tout comme les forêts de Fontainebleau, de Sare ou du Massif des Maures.
- Poissons, dans les étangs et réseau de ruisseaux : Chabot, Lamproie de Planer, truite fario, Loche de rivière.



Rosolis à feuilles rondes, plante carnivore d'insectes des milieux humides (photo : Alain Blumet)



Sonneur à ventre jaune (photo : Cyrille LeBihan)



Murin de Bechstein (photo : Rémy Grignon)



Grand Murin



Grand capricorne

## 1.5.2 ... dans un écrin bocager

**T**ronçais s'insère au croisement de trois belles régions naturelles. Inscrite dans le bocage bourbonnais, elle jouxte le Boischaud Sud et la Vallée de Germigny, dans le Berry tout proche. Sur ce territoire, la continuité des prairies humides, mares et étangs est tout particulièrement remarquable.

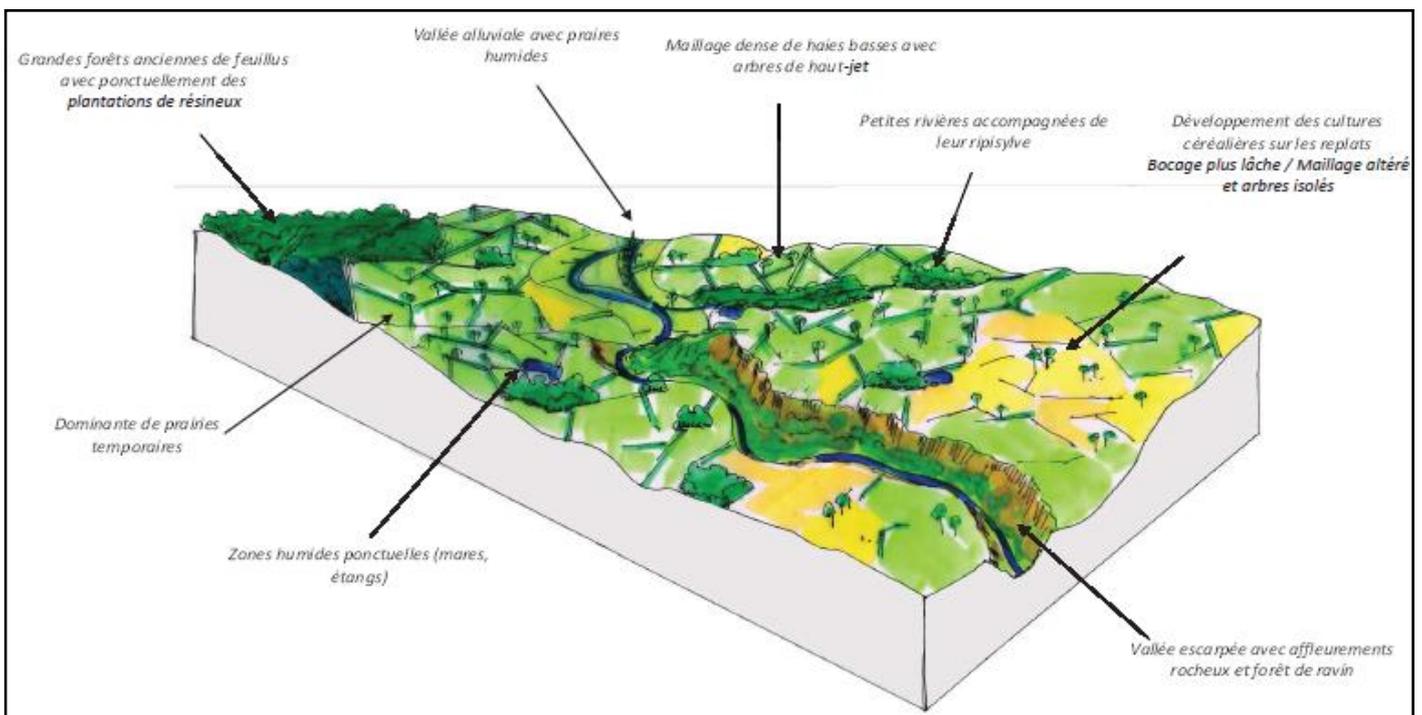
La principale caractéristique de la région naturelle du Bourbonnais repose sur la continuité des milieux forestiers de plaine et de colline.

*George Sand (1804-1876) décrit admirablement le Boischaud et le Val de Germigny :*

**un morcellement infini de champs, de prairies et de larges chemins communaux offre la variété des formes et des nuances dans une harmonie générale de verdure sombre tirant sur le bleu**

Les forêts de grande taille du Bourbonnais, telles que Tronçais, Civrais ou encore Prieurés, sont interconnectées entre elles par un bocage, des vallées escarpées boisées, et de nombreux autres boisements de taille moins importante. Le bocage est composé de haies, de ripisylve et d'arbres isolés. Il est encore dense.

La forêt se place donc au sein d'un bocage encore préservé. Le bocage du milieu rural entoure la forêt. Les interactions entre la forêt et les milieux ouverts sont donc importantes et potentiellement riches.



**BOCAGE.** La région naturelle du Bourbonnais (et de Basse-Combraille) présente un enchaînement paysager très intéressant.

Source : ©Corieaulys. Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la Région Auvergne – bloc diagramme des enchaînements des structures, éléments et motifs écopaysagers de la région naturelle Bourbonnais Basse Combraille.

### 1.5.3 Une source d'inspiration

#### Les arbres remarquables, ces monuments naturels

Les arbres remarquables sont une ode à la Nature. Ils constituent des monuments naturels et une source d'inspiration pour les hommes. La forêt compte une quarantaine d'arbres remarquables. Tronçais est relativement riche en arbres monumentaux, dispersés sur une grande surface. C'est un point particulier par rapport à de nombreuses autres forêts.

L'histoire française des arbres remarquables débute le 29 juin 1899, date de parution d'une circulaire des Eaux et Forêts qui enjoignait les conservateurs à protéger les arbres remarquables : « soit par les souvenirs historiques ou légendaires qui s'y rattachent, soit par l'admiration qu'inspirent la majesté de leur port ou leurs dimensions exceptionnelles. De tels arbres font partie de la richesse esthétique de la France. Ils ajoutent à la beauté de ses paysages. Ils font aimer et apprécier nos forêts ».



Le Chêne carré.  
Photo B. Lacombat ©

Cette circulaire a connu une application immédiate. En quelques mois, le conservateur de Moulins a arrêté une liste de onze arbres remarquables dont seuls trois sont parvenus jusqu'à nous (les Jumeaux et la Sentinelle).

Les démarches de désignation d'arbres remarquables se poursuivront, notamment sous l'impulsion de Jacques Chevalier. Les forestiers ont réactualisé périodiquement la liste de ces arbres, en 1911, 1936, 1955 et 1996. Sur Tronçais, ce classement ne possède aucune connotation juridique ou réglementaire.

Ces arbres sont souvent remarquables par leur grandeur. En effet, leur dimension, leur port, leur aspect ou leur hauteur en font des êtres vivants distinctifs. Leur image est à l'inverse des arbres tout aussi remarquables que sont les Faux de Verzy, fameux hêtres tortillardes et magnifique patrimoine vivant de Forêt d'Exception® en Montagne de Reims.



François Péron, un explorateur français et un grand naturaliste, né et mort à Cérilly (1775-1810)

Source : Mémoire de Cérilly, 2010

Ces arbres remarquables, cette immensité forestière, ces étangs, cette ruralité sont autant de sources d'inspiration pour les hommes. François Péron (1775-1810) a probablement été l'un d'eux, pour partir à la découverte de la nature au bout du monde. Naturaliste et explorateur français, cet enfant du pays (né à Cérilly) s'est engagé comme zoologiste dans l'expédition vers les Terres Australes menée par le capitaine Nicolas Baudin (1754-1803). Avec Charles-Alexandre Lesueur (1778-1846), également membre de l'expédition, il constitue une immense collection de plus de 100 000 spécimens dont 2 500 d'espèces nouvelles. Le *François Peron National Park*, situé à Shark Bay sur la côte Ouest de l'Australie, lui doit son nom.

Est le plus plaisant que je voie ;  
Villes et châteaux bien empoint  
Où l'on démène toujours joie,  
La belle forêt de Tronçais,  
Bon air, peuple doux et humain  
S'il y a faute de monnoye  
N'en forge une pas à Saint Pourçain  
Elle doit son nom à une haute futaie de  
chênes

*Henri Baude. XVe siècle*

Si la Forêt d'Exception® de Fontainebleau a attiré les peintres et développé leur créativité, Tronçais a particulièrement inspiré les écrivains... En effet, nombreux sont les écrivains ou poètes qui nous ont fait voyager... Dès 1486, une belle référence littéraire à Tronçais repose dans une prière adressée au Connétable Jean II de Bourbon, à qui le poète bourbonnais Henri Baude fait l'éloge de son pays.

Nous retrouvons cette inspiration dans deux romans célèbres : Les Maitres Sonneurs de George Sand et surtout Le Grand Meaulnes d'Alain-Fournier.

Les maitres sonneurs de George Sand vivaient de et dans la forêt de Tronçais. Ils étaient mulâtiers et acheminaient le charbon de bois et le minerai. Dans Les Maitres Sonneurs, le grand bûcheux est l'un des principaux personnages bourbonnais et a travaillé à Tronçais. Sa musique transfigure les lieux : « *A mesure que j'avançais, je croyais voir autrement, entendre autrement, respirer et marcher d'une manière qui était nouvelle. Les arbres me paraissaient plus beaux, aussi la terre et le ciel, et j'avais plein le cœur un contentement, dont je n'aurais su dire la cause* ». La magie de Tronçais ...

Mondialement connu, Le Grand Meaulnes tire son nom du village de Meaulne, ce village de Tronçais plus proche voisin d'Epineuil-le Fleuriel. Alain-Fournier a promené ses lecteurs sur cette lisière ouest de Tronçais où Vallon-en-Sully est devenu La Gare, Urçay (autre village de Tronçais) est devenu Vierzon, et Epineuil-le-Fleuriel a pris le nom de Sainte Agathe. Tronçais, bruisante de voix et de légendes, est à deux pas d'Epineuil-le-Fleuriel. Ainsi naquit la légende d'Augustin Meaulnes ...

Ces écrits ont contribué au développement d'associations impliquées dans le domaine du patrimoine et de l'histoire, sur le territoire. La Société des Amis de la Forêt de Tronçais trouve ainsi son origine en 1913, année de la parution de l'ouvrage *La Forêt de Tronçais, notice descriptive et historique*, écrit par Jacques Chevalier. Ce dernier est un philosophe né en 1883 à Cérilly et décédé en 1962 à Cérilly également. Cet enfant de Tronçais a été secrétaire d'Etat à l'instruction publique, puis à la famille en 1940-1941 (période controversée). Il a publié de nombreux ouvrages philosophiques. Son ouvrage de 1913 sur Tronçais est à l'origine du début de l'engouement et de l'intérêt du monde intellectuel pour Tronçais.

D'autres associations locales jouent un rôle important sur le territoire dans le domaine du patrimoine, comme Mémoire de Cérilly et de ses environs, l'association des amis de François Péron ou encore l'association des Amis de Charles-Louis Philippe (poète et romancier français).

Venez à Tronçais, venez-y souvent : pénétrez dans son intimité. Le murmure du vent dans ses branches apaisera vos soucis et vos peines et les fûts puissants des chênes entraîneront votre âme vers le ciel, vers l'infini.

*Camille Gagnon (1893-1983)*

Au XXI<sup>e</sup> siècle, Tronçais inspire aussi les photographes.

Ci-après, la photographie insolite du Chêne Charles-Louis Philippe a été réalisée par François Casanova, photographe amateur du bourbonnais. Elle a illustré une exposition consacrée à l'Esprit de la forêt au Musée de la Biosphère à la Géode de Montréal, en novembre 2016.

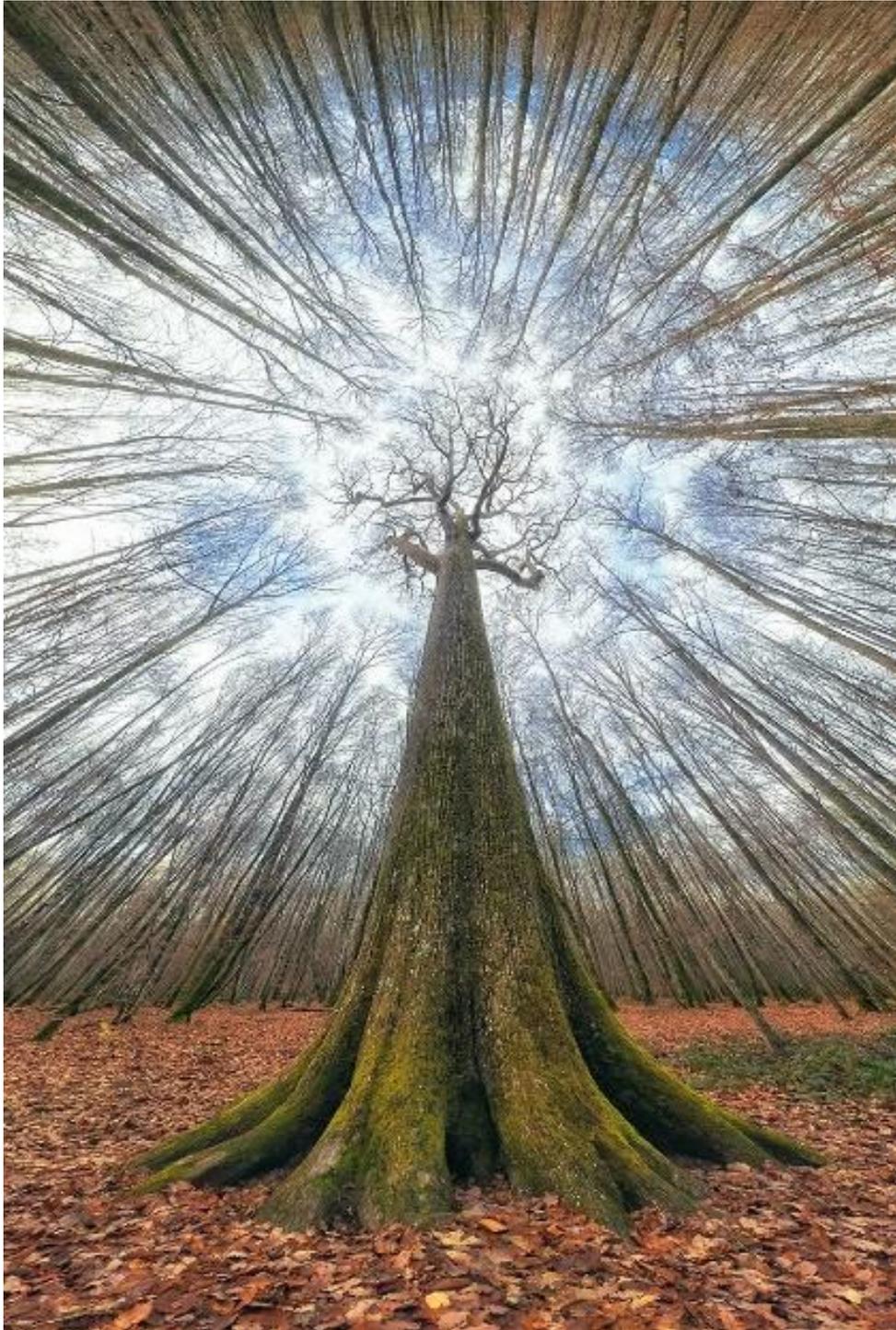


PHOTO. Tronçais, une source d'inspiration pour les peintres, les graveurs, les écrivains mais aussi les photographes, comme en témoigne cette image produite par François Casanova. Cette photographie figure en première page du dossier. *Photo F Casanova*

## 1.5.4 Le cerf et la chasse, une longue tradition, un patrimoine immatériel

Le cerf fait partie des espèces phare de Tronçais. Absent de la forêt à la fin du XIXe siècle, il y fut réintroduit en 1903 par l'Administration des Eaux et Forêts. Aujourd'hui, le cerf est une espèce emblématique de Tronçais.

Au-delà de la valeur patrimoniale qu'il apporte au Pays de Tronçais, il contribue à l'attractivité du territoire.

La chasse est une activité importante sur la forêt.

Le tourisme vert l'est également. En particulier, en septembre et octobre, la période du brame du cerf est très attrayante pour le pays de Tronçais. Les personnes intéressées couvrent un public large de chasseurs et suiveurs, de naturalistes, de photographes ou encore de cinéastes animaliers. Certains ont choisi de vivre en Pays de Tronçais. Les uns et les autres participent activement à la vie économique et sociale locale du territoire. L'animal majestueux est l'objet de discussions animées, de sujets et de voyages d'études, d'animations scolaires et de manifestations festives d'ampleur.



CERF. En forêt de Tronçais, un très beau cerf mâle. Photo : Jean-Baptiste Dériot.

La chasse à tir du grand gibier et la chasse à courre sont pratiquées sur le massif de Tronçais de longue date.

La chasse à courre occupe une place privilégiée en forêt, créant au cours des ans chez les habitants du pays un faisceau de connaissances de la forêt, de la faune, du travail des chiens et des pratiques de la vénerie tout à fait remarquable. En quelque sorte, un état d'esprit et un savoir vivre bien particuliers.

Depuis le début du XIXème siècle, de nombreux équipages se sont succédés à Tronçais sans interruption à l'exception des périodes de conflits armés, découplant dans les voies du loup, du sanglier, du cerf et du chevreuil. Deux d'entre eux ont particulièrement marqué les esprits du fait des personnalités « hors normes » de leurs maîtres.

Le Rallye Bourbonnais, association de plusieurs équipages de la région créée en 1854, chassa jusqu'en 1929. Son principal représentant à Tronçais était le Marquis de Beaucaire, personnage haut en couleurs, tonitruant, de force herculéenne, bon vivant et farceur, à ses moments perdus joueur de musette dans les bals, et surtout excellent veneur de loups et de sangliers. Ses exploits de toutes sortes ont laissé un souvenir indélébile. Cent ans après sa mort, on en parle encore...

Le Rallye à la Pucelle a été remonté, à l'issue de la seconde guerre mondiale, par Annet de la Celle héritier des Béhtune Sully. Le bouton de la tenue est à l'effigie de Jeanne d'Arc car cette dernière aurait séjourné à plusieurs reprises au château de Sully-sur-Loire. Il chassa le sanglier et le cerf à Tronçais jusqu'en 1960. Veneur passionné, appréciant tous les plaisirs de la vie, Annet de la Celle était aussi très proche des hommes de la forêt et de la terre. Son extrême générosité, trait emblématique de son personnage, reste attachée à son souvenir.



CHASSE. Ce tableau de René Princeteau (1844-1914) exécuté vers 1878-1881 illustre la chasse à Tronçais. Il s'intitule "Bat-l'eau de cerf à l'étang de Saloup". Source SAFT, reproduction / collection particulière.

En 2017, deux équipages maintiennent la tradition de la grande vénerie. Créé en 1960, le Rallye l'Aumance découple dans la voie du cerf à Tronçais depuis 1967. Depuis 1996, le Vautrait de Bannassat y chasse le sanglier, et sa meute fait l'admiration des connaisseurs. De nombreux suiveurs locaux assistent à leurs sorties, pour la plupart bons connaisseurs, passionnés et fidèles. Prenant la suite du Rallye Cérilly, le Rallye les Amognes a chassé le chevreuil à Tronçais de 1974 à 2016.

# Tronçais, un patrimoine qu'on aime et qui compte ...

## 1 essence majeure : le chêne



## 2. Développer les arômes de la démarche Forêt d'Exception, vers une nouvelle gouvernance



- 2.1. *Mûrir une démarche territoriale...*
- 2.2. *Forêt d'Exception : une nouvelle gouvernance démarrée avec modération, mais engagée dans la durée*
- 2.3. *Accompagner la maturation des sujets, en particulier des plus délicats*

# FORET D'EXCEPTION® A TRONÇAIS

## UNE DEMARCHE ENGAGEE DANS LA DUREE

**2017 à 2021**  
Mise en œuvre des actions du contrat  
de projet

**2016**  
Contrat de projet  
*formalisation du projet de territoire,  
avec 20 fiches-actions*

**2012**  
Signature du Protocole d'Accord  
*Engagement de la démarche Forêt  
d'Exception®*

**2009**  
3 COPIL de 2009 à 2011  
*Prémises de la démarche Forêt  
d'Exception®*

**2003**  
Audit patrimonial ONF  
*intérêt d'une structure partenariale*

**2017**  
Candidature au label  
Forêt d'Exception®  
*Rédaction du dossier de candidature*

**2013-2014**  
Groupes de travail  
*10 réunions pour faire émerger les actions  
concertées, au sein des groupes accueil,  
patrimoine naturel, patrimoine culturel*

**2010**  
Charte partenariale communauté  
de communes / ONF  
*concrétisation de projets pour l'accueil du  
public*

**2007**  
Charte Forestière de Territoire  
*un premier projet de territoire avec la forêt*

DEMARCHE. Ce schéma présente les principales étapes de construction de la démarche « Tronçais Forêt d'Exception », explicitée en partie 2.1. et 2.2 ci-après

## 2.1 Mûrir une démarche territoriale...

Le territoire de Tronçais a développé sa propre identité. Localement, la forêt est insérée dans un milieu rural bien identifié, entre le Berry et le Bourbonnais. Tronçais n'a pas d'appartenance culturelle ou historique avec Montluçon. Il semble que l'identité locale de Tronçais se soit construite sur son éloignement par rapport aux villes (Montluçon, Moulins, Bourges) et des liens tissés au cours de siècles entre une société rurale et sa forêt nourricière.

Il est aisé d'observer le tempérament très particulier qu'a donné à la population de la région de Cérilly sa familiarité avec la forêt. Ces hommes se distinguent nettement de leurs voisins du Berry et du Bourbonnais. Pas un d'entre eux qui n'ait été, lui et ses ancêtres, bûcheron, fendeur, scieur de long, sabotier ou charbonnier dans la forêt, qui n'ait vécu dans le silence et la solitude des bois, qui n'en connaisse les arbres, les sources, les plantes, les animaux. Ils y ont gagné une nature tenace, un peu fermée, pleine de réserve et aussi de profondeur avec un goût prononcé pour l'indépendance et, en même temps, le sens de la tradition et l'instinct du regroupement.

*Jacques CHEVALIER : La forêt de Tronçais, notice, descriptive et historique. 1913*

### 2.1.1 Tronçais, espace de rassemblement

Dans le secteur, les deux communes principales sont Ainay-le-Château au nord de la forêt, et Cérilly au sud de la forêt. Elles comptent 1000 à 1500 habitants chacune. Ainay-le-Château est plutôt tournée vers le Cher et les villes de Saint-Amand-Montrond ou de Bourges. De son côté, Cérilly est plutôt orientée vers l'Allier et Montluçon.

Sur ce territoire, la forêt est un espace de rassemblement, comme en témoigne l'intercommunalité.

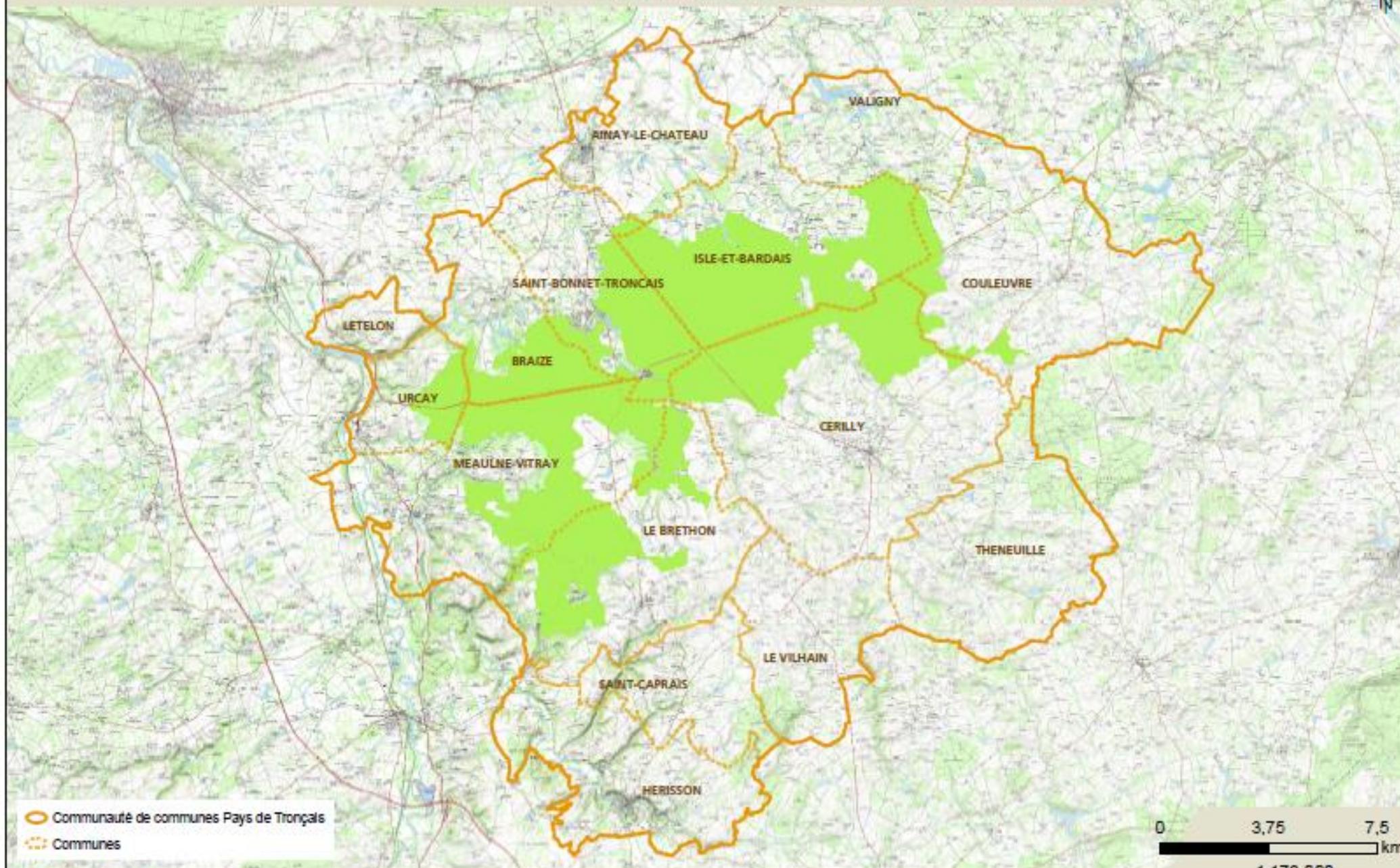


LOGO. La forêt rassemble le territoire, comme en témoigne le logo de l'intercommunalité

En effet, la communauté de communes du Pays de Tronçais regroupe 15 communes, dont la totalité des 9 communes d'assise de la forêt auxquelles s'ajoutent les communes limitrophes suivantes : Ainay-le-Château, L'Ételon, Hérisson, Le-Vilhain, Saint-Caprais, Theneuille. Ces quatre dernières communes comptent les forêts domaniales de Civrais ou Soulongis sur leur territoire.

L'intercommunalité a été créée en 1999 et regroupe environ 8 000 habitants. Elle porte le nom de la forêt, et la feuille de chêne est son emblème. Tronçais rassemble le territoire.

## Tronçais et la Communauté de Communes



○ Communauté de communes Pays de Tronçais  
- - - Communes

## 2.1.2 2003, un audit patrimonial qui révèle l'intérêt d'une structure partenariale

En 2003, l'ONF se préoccupe déjà des modalités de gouvernance en forêt domaniale de Tronçais, en commanditant un « audit patrimonial » à l'Institut de stratégies patrimoniales.

Cette démarche d'audit a notamment permis d'écouter et de recueillir les attentes d'environ 40 personnes, choisies en lien avec l'ONF, aux niveaux local, départemental, régional et national. La durée moyenne des entretiens était de 2h15, ce qui témoigne de l'écoute importante qui avait été consacrée. La grille d'entretien était structurée suivant les quatre registres :

- identification de la situation, des acteurs et des problèmes
- diagnostic de l'action engagée
- prospective des problèmes et des réponses
- propositions d'action

Cette démarche a notamment permis de dégager des éléments d'identification très forts, partagés par tous. Une synthèse conduit à la formulation d'une vision partagée :

**« Tronçais est une forêt d'exception, de renommée mondiale, à dimension historique forte, remarquable par ses dimensions, sa situation, son homogénéité, et marquée par la présence de plans d'eau ».**

En termes d'actions, la démarche aboutit notamment à la proposition d'établir un nouveau mode d'action. On parle d'un « Conseil de Gestion Patrimoniale », d'une institution patrimoniale de Tronçais, pour améliorer la concertation entre acteurs, nouer la confiance.

L'Office national des forêts a progressé, il prend en compte les territoires.

Corinne Coupas, 2017

## 2.1.3 La Charte forestière de territoire en 2007 : un premier projet de territoire avec la forêt

Suite à l'audit patrimonial de l'ONF réalisé en 2003, les élus de la communauté de communes ont envisagé l'élaboration d'une Charte forestière de territoire (CFT) à l'échelle des 15 communes du Pays de Tronçais.

Réalisée en 2007 et signée en 2008, cette CFT est notamment à l'origine de l'identification et du baptême de la futaie Buffévent, nouvelle « futaie Colbert ».

Une autre action emblématique qui a suivi immédiatement la CFT a été la première édition de « Forest Art » en 2008. Forest Art est un concept de manifestation culturelle en forêt, imaginé par François Garnier, agent patrimonial en forêt de Tronçais. Elle consiste à réaliser des sculptures monumentales sur des ronds de la forêt.

Après 3 éditions en 2008, 2010 et 2012, la forêt de Tronçais compte près d'une vingtaine de sculptures monumentales. Chaque édition avait un thème différent : « la renaissance » pour la première édition en 2008, « la découverte » pour l'édition 2010 et « les portes » pour l'édition 2012. Des circuits sont proposés pour faciliter leur mise en valeur.



ART. Forest Art, une manifestation culturelle en forêt de Tronçais de 2008 à 2012

## 2.2 Forêt d'Exception une nouvelle gouvernance démarrée avec modération, mais engagée dans la durée

### 2.2.1 Protocole d'accord : assembler les talents du territoire

La démarche Forêt d'Exception® est un projet de territoire qui se devait d'associer à juste niveau les acteurs du territoire. Ces acteurs sont représentatifs des différents usages de la forêt, de différents intérêts. Impliquer un public suffisamment large était donc important pour animer une démarche de territoire, pour engager une nouvelle gouvernance.

Tout d'abord, il est apparu évident que la présidence de cette démarche revenait à la communauté de communes du Pays de Tronçais, tout en étant animée par l'ONF, gestionnaire des 10 500 ha de forêt domaniale.

La présidence du Comité de pilotage « Tronçais Forêt d'Exception » (COPIL) par la Communauté de communes a du sens à plusieurs niveaux :

- La forêt domaniale est entièrement inscrite dans le territoire de la communauté de communes.
- Etant données les évolutions engagées avec la loi NOTRE, l'intercommunalité a un rôle grandissant à jouer et à porter dans les projets de territoire, dans les questions d'aménagement. Ses larges compétences lui confèrent une capacité d'action importante dans de nombreux domaines, et donc une légitimité certaine dans l'implication des différents dossiers et dans la présidence des débats.
- Seule la communauté de communes est en capacité d'assurer un portage technique, politique, financier du dossier auprès de différentes instances, de façon complémentaire à l'ONF et des autres membres du Comité de pilotage, notamment envers Conseil départemental, Conseil régional, Etat, Europe.

L'Etat fait partie intégrante des membres du comité de pilotage (COPIL), via la sous-préfecture de Montluçon, la DREAL et la DDT.

De même, les neuf communes de situation sont membres du COPIL.

Trois associations naturalistes font partie du comité de pilotage de Tronçais. Ce sont Fédération Allier Nature, Chauve-Souris Auvergne (CSA) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Les Fédérations départementales de chasse et de pêche ont également été associées au COPIL.

**Même si Tronçais est une forêt de production, chacun y a sa place de manière raisonnée et concertée.**

*Corinne Coupas, 2017*

Au niveau local, plusieurs acteurs jouent un rôle dans le domaine du tourisme pour la forêt, dont quatre sont impliqués comme membre du COPIL :

- L'Office du tourisme (OT) Aumance-Tronçais, actuellement basé à Cérilly. Son regroupement avec l'office du tourisme de Montluçon est prévu en 2017.
- La Communauté de communes du Pays de Tronçais, qui a notamment une compétence « tourisme ».
- Le Conseil départemental de l'Allier, qui mène une politique sur le tourisme de nature à l'échelle départementale.
- Le Centre d'activités du patronage de Tronçais (CAP Tronçais) gère depuis février 2016 les bâtiments d'hébergements situés au bord de l'étang de Tronçais. Les deux animateurs assurent des sorties pour faire découvrir la forêt, la nature, le patrimoine. Il succède au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) dans cette mission. CAP Tronçais fait partie du patronage laïc de Montluçon.

Les usages socio-récréatifs de Tronçais sont importants et justifient donc la présence de plusieurs associations au sein du COPIL :

- comité départemental de cyclotourisme,
- comité départemental de randonnée pédestre de l'Allier

Sur le territoire de Tronçais, plusieurs associations portent un fort intérêt pour les questions patrimoniales et historiques. On peut citer : la Société des amis de la forêt de Tronçais (SAFT), Mémoire de Cérilly et de ses environs, l'association des Amis de François Péron, l'association des amis de Charles Louis Philippe. Elles apportent une grande richesse de connaissances sur le patrimoine. Ainsi, la SAFT et « Mémoire de Cérilly et de ses environs » sont logiquement membres du COPIL.

**Toutes les associations locales ont réussi à travailler main dans la main autour de cette démarche. Il y a eu un réel effort collectif pour construire cette nouvelle notoriété.**

*Philippe Magne, 2017*

Enfin, le syndicat des exploitants forestiers scieurs de l'Allier a été associé à la démarche, étant donné le rôle économique fondamental de Tronçais pour la filière bois.

En juin 2017, le COPIL évolue pour tenir compte des changements et de la nouvelle dynamique impulsée dans la démarche depuis 2016. Premièrement, la présence du Conseil départemental est officialisée, avec plusieurs membres. En plus du Président du Conseil départemental, plusieurs services techniques sont impliqués. Le service des sports est concerné par les projets relatifs à l'accueil des publics. Le service environnement apporte son expertise dans son domaine. L'Unité technique territoriale (UTT) Cérilly est également invitée car cette structure assure la gestion des routes départementales dans ce secteur géographique, et plusieurs projets peuvent impliquer ce réseau (entrées de forêt, signalétique routière, ronds Gardien et Montaloyer). Deuxièmement, l'association « Mémoire de Cérilly et de ses environs » est intégrée au COPIL, en remplacement de « Tronçais Patrimoine de l'Humanité » qui n'est plus présente. Troisièmement, l'association CAP Tronçais remplace le CPIE qui a disparu. Dans la suite du CPIE, les bâtiments de CAP Tronçais sont situés au cœur de la forêt, au niveau de l'étang de Tronçais. Cette structure assure un rôle important dans les animations nature en forêt. Quatrièmement, l'entreprise Chêne Bois, sise à Cérilly, est désormais invitée : cela renforce la présence de la filière bois au sein de ce COPIL et reconnaît le bois comme l'un des patrimoines importants de Tronçais.

## 2.2.2 Faire émerger les idées, les transformer en projets de territoire

**A**près trois COPIL en 2009, 2010 et 2011, le protocole d'accord a été validé et signé en 2012. Il marquait la première étape vers la labellisation de Tronçais comme « Forêt d'Exception® ». En 2013, plusieurs groupes de travail ont été engagés afin de dégager des projets concertés. Les trois groupes concernaient les domaines suivants : environnement, accueil du public, patrimoine culturel.

**Forêt d'Exception® a permis de reprendre contact au-delà de l'objectif de l'obtention du label**

*Corinne Coupas, 2017*

Courant 2014, la première version des fiches-actions a été rédigée, afin de formaliser le « contrat de projet » pour Tronçais.

Ce travail de concertation a notamment permis d'exprimer et de faire comprendre les intérêts respectifs de chacun, de partager les volontés des différents acteurs, de les confronter, et finalement d'améliorer la compréhension mutuelle des problématiques qui touchent un territoire commun à tous.

Au bilan, de 2009 à 2016, huit comités de pilotage ont permis de présenter la gestion menée en forêt domaniale, la démarche Forêt d'Exception et d'échanger sur les objectifs souhaités par les acteurs. Entre ces comités de pilotage, dix réunions de groupe de travail auront précisé les projets à mettre en œuvre dans le contrat de projet. Ces groupes étaient rassemblés par thématique, à savoir accueil, patrimoine naturel et patrimoine culturel.

Début 2016, la dynamique de la démarche a été relancée, via un changement de présidence du COPIL au niveau de la communauté de communes, et via des changements au niveau de l'ONF (nouveaux arrivants, évolution de l'organisation pour le projet Forêt d'Exception®).

En 2016, le « contrat de projet » a été finalisé. Il a été présenté aux membres du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® à l'occasion de sa visite sur Tronçais le 17 janvier 2017.

Aujourd'hui, l'ONF agit comme un véritable partenaire pour les projets de territoire. L'enjeu est de pouvoir développer de la confiance, afin de se structurer pour être un territoire qui soit force de propositions, tant envers les habitants qu'envers Régions – Etat.

L'objectif est de mettre en place une stratégie coordonnée entre les acteurs, pour faire de la forêt et du pays de Tronçais un moteur de développement local, un atout dans la compétition entre les territoires.

La démarche Forêt d'Exception a donc pour objectif de faire partager une vision du territoire et des projets à concrétiser.



RENCONTRE. Les membres du Comité de Pilotage « Tronçais Forêt d'Exception » ont accueilli le Comité national d'orientation Forêt d'Exception® le 17 janvier 2017 en forêt. Photo Philippe Magne, SAFT

# PARTENAIRES ASSOCIES

Adjudicataires de chasse  
en forêt domaniale

Mécènes

CDT équestre

Europe  
(crédits FEADER, LEADER, ...)

Pôle d'équilibre territorial et  
rural (PETR) Pays de la Vallée de  
Montluçon et du Cher

Communauté de communes  
« Cœur de France »  
(St Amand Montrond)

Chefs de projet ONF  
(paysage, accueil, naturalistes)

Entreprises  
filère bois

## COMITE DE PILOTAGE

Associations  
naturalistes  
(FAN, CSA, LPO, groupe  
faune sauvage SAFT)

ONF

Communauté de  
communes  
du Pays de Tronçais

15 communes

Acteurs  
touristiques et  
associations socio-  
récréatives

Etat  
(Sous-préfecture,  
DDT, DREAL)

Filière bois  
(Syndicat,  
*Chêne Bois en 2017*)

(CDRP, comité cyclo  
Allier, OT, CDT,  
CAP Tronçais  
*qui remplace le CPIE  
2017*)

Chasse et  
Pêche  
(fédération  
chasse,  
fédération pêche)

Conseil  
Départemental

Associations  
patrimoniales  
(SAFT, *Mémoires de  
Cérilly qui remplace  
Tronçais Patrimoine de  
l'Humanité en 2017*)

CONCERTATION. La concertation est menée au travers du COPIL, dont la composition a évolué en 2017 (flèches dans le schéma), mais aussi au sein de réunions de travail dédiées à des sujets précis et opérationnels, pour lesquelles des partenaires extérieurs au COPIL sont associés selon les dossiers.

## 2.3 Accompagner la maturation des sujets, en particulier les plus délicats

**T**ronçais est une forêt très prisée, très observée et très enviée. Elle fait l'objet de nombreuses attentions de la part des différents acteurs du territoire. Dès lors, les enjeux sont forts pour plusieurs d'entre eux, et les actions engagées dans le passé ont parfois amené à des conflits pour lesquels des solutions ont été trouvées.

Forêt d'Exception c'est également « pointer ce qui ne fonctionne pas et trouver ensemble des solutions »

Corinne Coupas, 2017

### 2.3.1. L'accueil du public : un travail ambitieux pour réaliser les aménagements adaptés en forêt

**L**es actions d'aménagement du territoire dans le domaine de l'accueil du public existent depuis longtemps sur Tronçais. Le SMAT Tronçais, Syndicat mixte d'aménagement touristique, a été créé en 1971 dans l'objectif de développer le tourisme sur le territoire. Il est à l'origine de nombreux équipements actuels. Le camping des Ecossois a été installé à côté de l'étang de Pirot, et une zone de baignade a été aménagée en proximité. Le camping du Champ Fossé est basé à l'étang de Saint-Bonnet. Il comporte également une zone de baignade. Un hôtel restaurant a été créé au bord de l'étang de Tronçais. Il a été privatisé depuis. Enfin, un centre d'accueil des publics a été formé à l'étang de Tronçais.

En juin 2010, une charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF a été signée. Cette charte constitue un engagement sur dix ans (2010-2020) pour faire de Tronçais une forêt d'exception où il fait bon vivre et rêver. Un ensemble de travaux a donc été programmé pour actualiser les équipements en place et donner un nouveau souffle à l'accueil du public.

La communauté de communes a souhaité s'engager dès 2011 sur un programme de réfection. Les équipements actuels avaient, pour la plupart, entre 10 et 15 ans. Le mobilier d'accueil était vieillissant et mal adapté. La signalétique d'orientation et d'information mise en place dans les années 90 côtoyait une signalétique d'interprétation de nouvelle génération.

### UN PREMIER PROGRAMME DE VALORISATION (2010-2015)

- un projet d'amélioration des équipements d'accueil du public pour un montant total estimé à 550 000 euros. Les investissements ont été réalisés avec une participation financière de la communauté de communes de 460 500 euros (soit 83,7 %) et de l'ONF de 89 500 euros (soit 16,3 %). Ce projet s'est concrètement traduit par :
  - la création d'un kiosque d'information au rond Gardien,
  - la mise en place d'une trentaine de panneaux d'information. Cette signalétique regroupe des panneaux avec carte, des panneaux de signalisation des ronds et des panneaux informatifs,
  - la mise en place de mobiliers. On dénombre 15 tables bancs et 4 abris avec tables bancs.
  - L'aménagement d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite autour de l'étang de St Bonnet. Sur une distance d'environ 900 mètres, le public bénéficie d'une chaussée piétonne stabilisée et de points de vue sur l'étang.
  - L'aménagement d'une zone de stationnement au Rond de Richebourg pour l'accueil sur la futaie Buffévent,
  - La construction d'un grand abri au Rond de Thiolais.
- le financement de l'entretien des équipements et d'un programme d'animation pour un montant annuel de 20 000 euros avec une participation financière de la communauté de communes de 14 000 euros, soit 70 % et 6 000 euros par l'ONF pour soit 30 %.



SAINT-BONNET. Mis en service en 2015, le sentier PMR (personne à mobilité réduite) de l'étang de Saint-Bonnet est une réalisation unanimement reconnue.



THIOLAIS. Cet abri de grande capacité représente un aménagement important réalisé sur le rond Thiolais, un des cinq pôles majeurs d'accueil des publics.

Aujourd'hui, le tourisme est toujours un enjeu économique important pour le territoire. Tronçais constitue l'un des cœurs touristiques de l'Allier. Chaque année, l'office du tourisme enregistre environ 16 000 actes d'accueil, dont 9 000 personnes qui poussent la porte de l'une des structures à Cérilly ou Hérisson.

La stratégie touristique nécessite en partie de faire évoluer les équipements les plus anciens, dans l'objectif de développer un tourisme de qualité, autour de la nature, du calme, de la déconnexion, du patrimoine. Tronçais est un lieu idéal pour faire découvrir la nature, et constitue un support pour les sports et loisirs de plein air.

## UN PATRIMOINE AU DELA DE LA FORET

Le patrimoine est un point fort, qui peut faire l'objet de mutualisation pour augmenter l'attractivité touristique du territoire. Sur le périmètre de l'Office du tourisme, sont cités :

- Ainay-le-Château, citée fortifiée au nord
- Hérisson, village qui postule pour la labellisation « Plus Beaux Villages de France » (ruines rousses de la forteresse des Bourbons)
- Boucle romantique de la Vallée de l'Aumance, au sud du Pays de Tronçais
- Route des églises peintes du Bourbonnais
- Maison de la Dentelle à Urçay
- Musée de la Porcelaine à Coulevre
- Musée Charles-Louis Philippe à Cérilly
- Chapelle Ste Mayeul sur la commune de Le Brethon. Elle constitue un vestige du Prieuré de la Bouteille.

Au-delà de Tronçais, le tourisme à Moulins s'appuie également beaucoup sur l'image patrimoniale et culturelle de la ville. Dans l'Allier, plus de 500 châteaux habitent la campagne...

La communauté de communes a élaboré également un schéma de développement touristique 2015-2020. L'enjeu est de donner un nouveau cap à l'action touristique. Les opérations qui en découlent recouvrent la modernisation des locaux de CAP Tronçais (une priorité pour la communauté de communes), la rénovation du guide de randonnée, la définition et mise en œuvre d'un projet pour le site des Forges.

La concertation a permis de travailler sur un schéma d'accueil du public sur la forêt, finalisé en 2016.

Les principaux acteurs (Communauté de communes, Office du tourisme, ONF, Comité départemental du tourisme) doivent donc poursuivre le bon travail de concertation déjà engagé, afin de continuer un développement harmonieux du tourisme et des équipements sur le territoire.



PLAGE. La plage de l'étang de St Bonnet, fortement fréquentée en août 2016. Photo : B Dugrain/ONF.

## 2.3.2 Le paysage : d'un projet de classement à des actions opérationnelles

En 2008, l'association « Tronçais Patrimoine de l'Humanité » demande l'inscription de la Forêt de Tronçais au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette démarche était alors soutenue par le député Gérard Charasse auprès du ministère de l'environnement. Après analyse, le ministère indique qu'il est difficile de réunir toutes les pièces pour monter un tel dossier de candidature. Par contre, le ministère indique que Tronçais fait partie, de longue date, des sites à l'étude pour engager une protection au titre des sites classés (articles L341.1 et suivants du code de l'environnement).

Après une étude engagée par la DREAL en 2010, l'analyse conduit à ne pas engager de démarche de « classement » de la forêt en 2011. Les valeurs historiques et paysagères sont portées par les peuplements forestiers et leur sylviculture. Elles résultent de la gestion assurée par l'ONF et les forestiers depuis plusieurs siècles, et elles sont bien conservées. L'absence de menace à l'encontre de ce patrimoine paysager n'implique pas un besoin de protection particulière. Le classement n'apparaît pas justifié à court terme. L'ONF craignait par ailleurs, avec un tel classement assorti de l'obligation d'une autorisation ministérielle pour toute coupe d'arbre, une instruction administrative complexe des prochaines révisions d'aménagement forestier.

In fine, l'analyse avait conduit à insister sur l'intérêt de la démarche Forêt d'Exception® pour travailler sur la préservation et la mise en valeur des sites patrimoniaux tels que les étangs, les constructions ou les ronds.

Dans ce cadre, un « plan paysage » a été programmé et élaboré entre 2014 et 2016 par l'ONF. Sa mise en œuvre débute en 2017. Cette étude a permis de réaliser une analyse paysagère du territoire, d'établir un diagnostic paysager, de définir les enjeux paysagers. Ensuite, il a conduit à définir différentes actions :

- Des actions liées à la sylviculture. La prise en compte du paysage dans la gestion forestière nécessite généralement d'être intégrée dès la conception de l'aménagement forestier. Dans le cas de Tronçais, l'aménagement forestier date de 2001 et couvre la période 2001-2024. En conséquence, la majorité des peuplements prévus en régénération ont été ouverts, et il n'est pas possible d'intégrer des mesures paysagères dans la gestion engagée. Cela étant, certaines parcelles, non encore ouvertes, ont été analysées afin que le paysage soit mieux pris en compte lors des ouvertures en régénération ;
- Des actions liées au patrimoine identitaire, tels que les ronds. Un état des lieux complet a été réalisé, avec différentes propositions émises en termes d'aménagement. Pour chaque rond, il est judicieux de préciser avec les partenaires du territoire les aménagements définitifs. Des réunions opérationnelles devront donc être programmées de 2017 à 2021 pour une mise en œuvre pratique ;
- Des actions liées aux transitions (entrées de forêt, routes). Par exemple, le plan paysage indique la nécessité de mieux marquer les entrées de forêt, depuis les axes départementaux principaux.

**FICHE ACTION PAYSAGE & TRANSITIONS : les entrées sur la forêt**

**ENJEUX ET OBJECTIFS**  
Des panneaux présentent la forêt aux principaux points d'accès mais ils sont discrets, souvent dissimulés dans la végétation, et le conducteur peut traverser la forêt domaniale sans y prêter attention. L'enjeu est ici l'attractivité et l'objectif est de créer un effet de seuil, de porte d'entrée sur la forêt. Il pourra être proposé un marquage au sol identitaire plus clair, visible de loin, sous forme de bandes dégressives. Dans le cadre d'une régénération prévue en arrière-plan, quelques arbres isolés pourront être maintenus pour leur rôle d'accompagnement qualitatif de l'entrée sur la forêt. Si ce potentiel de bel arbre isolé n'existe pas, un accompagnement végétal par des plantations de feuillus en haute-tige en bord de route associé à un traitement d'arrière-plan en éclaircie sera plutôt envisagé. La signalétique sera commune sur l'ensemble des entrées, comprenant le panneau « forêt domaniale » et ses points d'intérêts représentés de manière schématique. Les dimensions du panneau devront toutefois rester raisonnables.

**LIMITES DE LA DEMARCHE**  
Les limites de la démarche résident essentiellement dans l'acceptation de nouvelles pratiques par le Conseil Départemental telles que des plantations d'arbres isolés en bord de route et/ou une gestion des lisières moins systématique.

**NIVEAU DE PRIORITE**  
Court terme

**MOYENS HUMAINS ET PARTENAIRES**  
Les moyens humains pour décliner ces actions dépendent de :  
- implication de l'unité territoriale depuis les phases d'analyses jusqu'à la mise en œuvre de la gestion,  
- les communes concernées,  
- le Conseil Départemental l'aménagement routier et des abords,  
- le service études (paysagiste) de l'ONF pour le suivi des actions.

**PROJETS PILOTES**  
- l'accès nord depuis Ainay-le-Château sur la D953,  
- l'accès sud depuis Cérilly sur la D953,  
- l'accès ouest depuis Saint-Amand-Montrond sur la D978a,  
- l'accès est depuis Lurcy-Lévis sur la D978a.



Arrivée Est par la RD978 (Corne de Rollay). Hormis un panneau indiquant la présence de grands cervidés, l'entrée sur la forêt passe inaperçue.  
Source : E.Magnien, ONF



Exemple de panneau avec points d'intérêts schématisés.  
Source : E.Magnien, ONF



Photomontage après : un alignement de hautes-tiges plantées en quinconce, une éclaircie forte des parcelles d'arrière-plan, des bandes dégressives au sol et un nouveau panneau d'entrée contribuent à renforcer cet accès à la forêt.  
Source : E.Magnien, ONF

**PLAN PAYSAGE.** Le plan paysage aboutit à des fiches actions. Par exemple, il est préconisé de mieux marquer les entrées de forêt. *Source : ONF, Magnien 2016*

### 2.3.3 Les routes forestières : un sujet délicat en concertation

Les routes qui traversent la forêt domaniale sont nombreuses. Elles cumulent un linéaire d'environ 300 km, dont 61 km de routes départementales, 46 km de routes communales, 65 km de routes forestières ouvertes à la circulation publique motorisée, 135 km de routes forestières fermées à la circulation publique motorisée. En plus de ce linéaire, les lignes, ou allées, ou limites de parcelles, sont des linéaires utilisés par les promeneurs ou les cavaliers.

Pour les routes forestières qui font partie intégrante de la forêt domaniale, la règle générale est la fermeture à la circulation publique motorisée. En effet, la vocation première d'une route forestière est de permettre l'exploitation des bois et la gestion de la forêt. L'ouverture de la route à la circulation publique motorisée est une fonction supplémentaire et dérogatoire dévolue à la route forestière. Le niveau d'état de la chaussée est alors plus exigeant que pour les seuls usages forestiers.

La politique générale de l'ONF vise à réduire le linéaire des routes forestières ouvertes à la circulation publique motorisée. Cette politique répond à un triple objectif. Premièrement, cette démarche vise à limiter la pénétration des véhicules motorisés dans les espaces naturels. Deuxièmement, elle offre de plus grands espaces de tranquillité et de linéaires de circulation douce (promeneurs, cyclistes) au sein de la forêt. Troisièmement, elle conduit à limiter les coûts d'entretien des routes. Les coûts sont plus élevés pour une route forestière ouverte à la circulation publique motorisée.



ROUTES. Les routes forestières ouvertes à la circulation publique motorisée permettent une plus grande pénétration du massif ou des transits sur le territoire. Mais cela limite les espaces de tranquillité et représente un coût d'entretien plus élevé. Photo. A. Blumet / ONF

En 1989, l'ONF a établi un plan de circulation qui a conduit à fermer un linéaire important de routes forestières initialement ouvertes à la circulation publique motorisée. A l'époque, ces fermetures ont été mal acceptées par différents acteurs, estimant qu'on les privait d'une certaine liberté de circulation sur le territoire, qu'on rallongeait certains parcours en voiture.

Aujourd'hui, l'état des routes reste un sujet d'actualité. Les acteurs locaux ou les usagers de la forêt se plaignent généralement de l'état des routes forestières, plus précisément de celles ouvertes à la circulation publique motorisée. L'image de la forêt, de l'ONF, du territoire est notamment jugée par l'état des routes forestières. Des routes mal entretenues égratignent l'image prestigieuse de Tronçais.

Dans ce contexte, l'ONF, gestionnaire de ces routes, a un double objectif :

- Rationaliser le linéaire des routes forestières ouvertes. Certaines routes présentent un enjeu d'accueil du public parce qu'elles permettent d'accéder à des sites d'accueil. D'autres présentent un enjeu de transit local. Ces enjeux sont à mesurer, car les routes publiques sont déjà les axes de transit essentiels. Enfin, certaines routes maintiennent certaines habitudes de circulation dont la remise en question peut être posée. Ce travail doit être réalisé en concertation avec les élus locaux. Les avis des élus peuvent diverger sur ce sujet et sur la forêt.
- Étudier les modalités d'entretiens nécessaires, c'est-à-dire les réfections et les entretiens courants, pour les routes forestières ouvertes.

Ce travail de concertation sera réalisé dans le cadre du Contrat de Projet 2017-2021.

### 2.3.4 Le bois : un enjeu majeur pour l'activité économique du territoire

L'ONF mobilise 50 à 60 000 m<sup>3</sup> de bois chaque année sur la forêt domaniale de Tronçais. L'économie de la forêt et du bois est donc importante, avec des entreprises de travaux forestiers, des entreprises de première transformation du bois et des entreprises de deuxième transformation du bois.

En 2005, selon une étude réalisée par l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA), la forêt de Tronçais générait 190 emplois dans la filière forêt-bois, dont deux merranderies et une scierie.

Un employeur (Berry Wood – Berry Alloc) dépasse 100 salariés. Il fabrique des parquets contrecollés et a peu de liens directs avec la forêt de Tronçais en termes d'approvisionnement. Son implantation est plutôt liée à la renommée de Tronçais.

La contribution de Tronçais à l'emploi local est loin d'être à la hauteur de la renommée de ses produits bois. On constate un déclin régulier du nombre de scieries restant implantées sur le secteur. De manière générale, l'emploi lié à la forêt subit une érosion régulière depuis le début du XXe siècle. Les chiffres varient d'un interlocuteur à l'autre. Il n'est pas évident de comptabiliser les emplois directs et les emplois induits, mais il semblerait qu'on soit passé de 1200 ou 1500 emplois en 1900, à une centaine aujourd'hui. Pour beaucoup, cette situation est incompréhensible, et surtout inadmissible.

Le marché du merrain a quintuplé depuis 1980 et est ainsi devenu le premier débouché en valeur du chêne français. L'évolution a profité essentiellement aux tonneliers, qui sont implantés dans d'autres régions (Bordelais, Bourgogne).



EHOUPAGE. En février 2017, l'exploitation de deux chênes de qualité exceptionnelle a fait l'objet d'une opération de communication d'envergure par un acheteur de bois. Cet évènement symbolise l'image de vitrine que peut constituer Tronçais pour la forêt, les bois, les produits bois, le territoire. Photos : F Lièvre, O Filiat / ONF.

L'expansion du marché du merrain est responsable d'une fuite inéluctable de la valeur ajoutée du bois de Tronçais hors du territoire. Le développement du merrain a conduit à une hausse des prix qui sont devenus inaccessibles pour les acheteurs locaux (scieurs). Globalement, le territoire de Tronçais connaît les difficultés du monde rural. En effet, l'emploi agricole diminue, le tissu économique et industriel s'affaiblit, des petits commerces ferment. On constate un vieillissement de la population.

Une des actions majeures de la charte forestière de territoire de 2007 consistait en la réhabilitation des anciennes forges de Tronçais. Ce projet de réhabilitation a été dénommé « Pavillon Tronçais ». Ainsi, ce projet de Pavillon de Tronçais avait un double objectif. D'abord, le site peut accueillir des professionnels de la filière bois et donc avoir une vocation économique. Ensuite, il peut représenter une Maison de la Forêt, et ainsi présenter une vocation touristique et culturelle.

Après 10 ans de négociation, la communauté de communes a acquis à l'amiable en 2011 ce site dont la reconversion s'impose comme un objectif important de la collectivité pour les prochaines années.

Ces bâtiments présentent un intérêt architectural très contrasté et un état de vétusté plus ou moins avancé selon les bâtiments. Les points forts du site sont les vieux bâtiments des forges et l'étang. La partie la plus ancienne du

site comprend les forges stricto sensu (site inscrit le 1er août 1952), les autres bâtiments sont de construction plus tardive (XIXe et XXe siècles).

Une étude lancée en 2011 par la communauté de communes a été suivie d'un nettoyage complet du site des Forges en 2015-2016. La communauté de communes engage maintenant des réflexions pour préciser le rôle potentiel de ce site patrimonial important.

Localement, les élus sont conscients de cette richesse économique. Un projet intégrant la filière bois était déjà prévu dans le projet de « pavillon Tronçais », sur le site des Forges.

En 2016, sur un autre site que les Forges, la communauté de communes a investi dans une plate-forme utile au stockage de grumes par aspersion. Elle a réussi à mobiliser les acteurs publics sur ce projet, puisque près de 500 k€ ont été investis avec les implications de l'Etat (35%), de la Région (15%), du Département (30%) et de la communauté de communes (20%). Cette plate-forme est louée à des entrepreneurs privés. L'objectif est de soutenir l'économie locale du bois.



PARC A GRUMES. Consciente de l'importance du rôle économique de la forêt sur son territoire, la communauté de communes a investi en 2016 dans un parc à grumes sur Cérilly. Photo. B Dugrain/ ONF

Dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception®, la communauté de communes et l'ONF ont constaté un déficit de représentation de la filière bois au sein du COPIL. Ainsi, la société Chêne Bois (Cérilly) a été associée au comité de pilotage en 2017. Il importe que des actions puissent être menées en partenariat avec les sociétés du territoire. Pour des entreprises comme Berry Wood ou CBM (Centre Bois Massif, à St Pierre les Etieux, à 20 km de la forêt), Tronçais est synonyme de qualité pour les produits bois d'une société.

La valorisation de l'image de la forêt de Tronçais, du territoire, de ses bois, des produits bois, contribue à développer l'image qualitative des entreprises de ce même territoire, mais aussi de celles qui en transforment les bois.

## 2.3.5 La sylviculture et la biodiversité : cultiver l'excellence environnementale

### La gestion forestière conduit à produire une diversité d'habitats naturels.

**A** Tronçais, la gestion en futaie régulière actuellement menée permet déjà d'avoir une diversité d'habitats très intéressante à l'échelle de la forêt, tant en âge de peuplements qu'en diversité des structures verticales. Par exemple, un vieux peuplement forestier représente un habitat potentiel intéressant pour de nombreuses espèces de vieilles futaies. A l'inverse, une parcelle en cours de régénération ou déjà régénérée, c'est-à-dire avec des semis inférieurs à 3 m de hauteur, représente un habitat très intéressant pour des espèces héliophiles ou thermophiles (notamment les lépidoptères).

A Tronçais, de même, le fait de travailler en régénération naturelle et d'avoir généralement le chêne en essence objectif est un facteur globalement favorable à la biodiversité. Le chêne est une essence qui accueille de nombreuses espèces. A titre d'exemple, 284 espèces d'insectes connus pour le chêne, contre seulement 64 pour le hêtre.

D'autres actions de sylviculture permettent de cultiver cette diversité d'habitats :

- Travailler au profit d'un mélange d'essences forestières dans les peuplements,
- Maintenir un pool d'arbres habitats, avec des arbres morts et des arbres à cavités, sur les différentes parcelles martelées,
- Contribuer au maintien de milieux ouverts : laisser de petites zones mal régénérées, travailler les lisières, entretenir les dépendances vertes (terrain de service de maisons forestières), restaurer une lande à *Erica tetralix* (dans le cadre de Natura2000), éclaircir les bordures d'étangs ;
- Être vigilant concernant les milieux humides et aquatiques (aulnaies situées en bordure de cours d'eau, mares, ruisseaux en forêt),
- Avoir à l'esprit le rôle possible des ouvrages d'art (ponts maçonnés, aqueducs et certains bâtiments forestiers) qui peuvent être des habitats pour chiroptères par exemple,
- Conserver du bois mort au sol (pures d'abattage et billons défectueux, rémanents),
- Préserver les sols, par la mise en place de cloisonnements d'exploitation et des interventions en période favorable. Le sol constitue un écosystème à part entière.

Les actions du forestier visent également à prendre en compte certaines espèces patrimoniales, comme l'aigle botté, l'autour des palombes, l'engoulevent d'Europe, etc. Elles se traduisent par des restrictions dans les exploitations ou les travaux forestiers, via des périodes d'interventions spécifiques, et des zones de travail à éviter.

## Des actions continues pour améliorer la connaissance des milieux naturels, des espèces et donc leur prise en compte dans la gestion forestière.

**D**ans ce cadre, plusieurs partenariats existent entre l'ONF et le tissu associatif. A titre d'exemple, le partenariat entre l'ONF et CSA a permis de réaliser plusieurs études telles que :

- Suivi régulier de gîtes artificiels. Ces gîtes regroupent des aqueducs, tunnels de vidange d'étangs, anciens puits de mine, bâtiments. Les nichoirs en place sont contrôlés depuis plus de 10 ans.
- Inventaires. Ils sont menés par écoutes au détecteur d'ultra-sons, par soirées de capture, par localisation des gîtes diurnes des espèces arboricoles.
- Aménagement de deux maisons forestières comme gîtes pour les chauves-souris. Ces bâtiments ont été condamnés, et un panneau sur chacun d'eux informe le public de l'usage qui en est fait.

L'avifaune a également fait l'objet de différentes études : rapaces diurnes, engoulevent d'Europe, Cigogne noire, inventaire des pics, Indices ponctuels d'abondance, suivi des espèces patrimoniales par la méthode des quadrats.



**CHAMPIGNONS.** La conservation volontaire d'arbres morts en forêt contribue à la biodiversité d'espèces saproxyliques, comme des champignons lignivores. Photo : B Dugrain / ONF

En 2008-2010, l'ONF a lancé un important programme d'études des réseaux naturalistes de l'ONF en partenariat avec la LPO, Chauve-Souris Auvergne et le CEMAGREF de Nogent-sur-Vernisson (actuel IRSTEA). Les groupes faunistiques ciblés sont représentatifs des enjeux de préservation de la richesse biologique des grands massifs forestiers : avifaune, chiroptères et insectes saproxyliques.



**INVENTAIRES.** Cette photo illustre un suivi de nichoirs à chauve souris. Photo : A Blumet / ONF

Les données naturalistes sont parfois fragmentaires ou détenues par un réseau d'acteurs divers. En effet, des informations existent au sein de CSA, LPO, Fédération Allier Nature. Au sein de l'ONF, les réseaux naturalistes ont produit également beaucoup de données, dont Laurent Tillon (réseau mammifères de l'ONF) à l'occasion de son travail de thèse « Chauve-Souris et gestion forestière sur Tronçais »).

Pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans la gestion forestière, il faut donc poursuivre les échanges, partager à bon escient les informations, comprendre les contraintes mutuelles de chacun pour trouver les justes solutions de gestion, adaptées aux enjeux.

## Équilibre forêt gibier

La chasse et le cerf font partie des images fortement liées à Tronçais. Sur une forêt où l'enjeu de production de bois est essentiel, l'équilibre forêt-gibier devient un sujet majeur. Une trop forte population de cervidés peut compromettre le renouvellement des peuplements forestiers, via des abrutissements ou des frottis trop importants.

On est bien conscient que la priorité, c'est quand même les chênes.

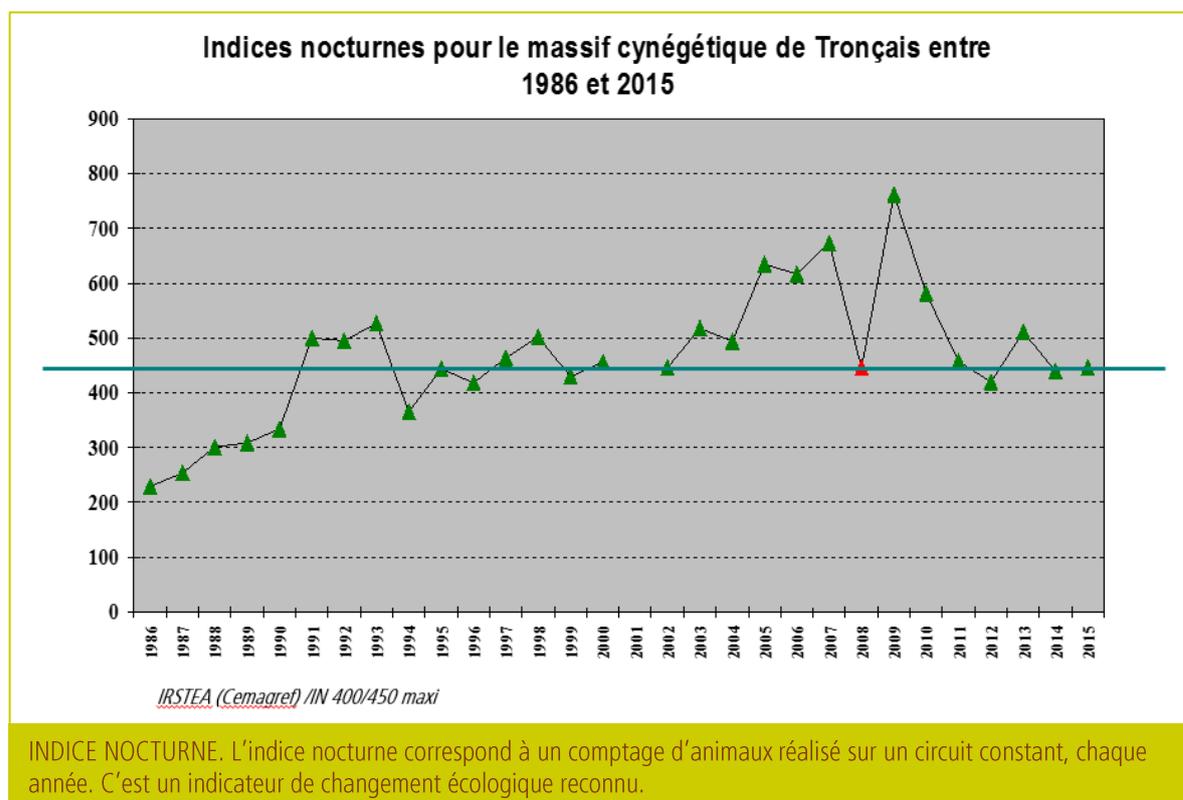
*Martial Roume, chasseur à Tronçais, mars 2017.*

En conséquence, l'ONF et les chasseurs sont en recherche permanente du maintien d'un équilibre forêt-gibier. Plus largement sur le territoire, l'équilibre recherché est agro-sylvo-cynégétique. Il englobe le monde agricole, en particulier vis-à-vis des dégâts relatifs au sanglier.

Aujourd'hui, la concertation entre acteurs s'opère via des instances dédiées. Organisées par la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier, les réunions de « Comité de pays » qui ont lieu partout dans l'Allier sont des espaces de débat à une échelle locale. C'est le cas pour la forêt de Tronçais et ses alentours, qui constituent un « Pays cynégétique ». Cette instance permet des échanges réguliers sur l'évolution des populations, au plus proche du terrain. Au niveau départemental, la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) pilote l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Présidée par le Préfet de l'Allier, la CDCFS donne les grandes orientations dans le cadre de l'élaboration des plans de chasse. Elle intègre le travail des « Comités de pays » dans le cadre d'une gestion raisonnée des populations de cerfs élaphe, qui tient compte des intérêts de chacun.

Cet équilibre est piloté via deux indicateurs importants :

- le suivi des réalisations des plans de chasse,
- l'indice nocturne. Cet indice est réalisé sur Tronçais depuis de nombreuses années.



Certaines périodes ont été complexes à gérer car les résultats et les analyses du diagnostic équilibre/déséquilibre n'étaient pas toujours partagés.

C'était notamment le cas dans les années 90, quand les fortes augmentations de plans de chasse visant à réduire la pression du gibier sur les régénérations n'ont pas toujours été comprises par tous les acteurs. L'équilibre reste fragile et difficile à maintenir dans le temps.

Plus récemment, en 2009, l'ensemble des personnes référentes du territoire, au travers des instances en place (Comité de pays et CDCFS), ont décidé de mettre un terme à une situation de déséquilibre majeur pour le massif forestier, les enjeux agricoles et les risques d'accidents routiers.

Aujourd'hui, et après des périodes de déséquilibre marqué, l'ensemble des protagonistes du Pays de Tronçais et les spécialistes de l'espèce jugent la situation satisfaisante. La gestion de ses populations permet de trouver un équilibre faune-flore satisfaisant parce qu'une concertation de territoire existe. Le travail engagé depuis 2009 a permis de faire progresser le nombre de grands mâles sur le massif et de réduire l'accroissement démographique de la population de cerf élaphe en faisant baisser les surfaces agricoles détruites et sans compromettre la régénération de la forêt.

Sur un sujet dynamique en constante évolution comme celui des populations de gibier, les échanges sont à poursuivre avec l'ensemble des acteurs intéressés. Pour qu'à Tronçais, Forêt d'Exception<sup>®</sup>, au pied des chênes remarquables, brament des cerfs exceptionnels !

Aménager les espaces, organiser l'accueil et l'information sont des sujets d'intérêt et de travail en commun à venir. En effet, des projets dans ces domaines contribueront à améliorer le potentiel économique et social parfois méconnu du cerf, tout en gardant l'intérêt patrimonial de cette espèce.

### 3. Le contrat de projet : récolter les fruits d'une concertation cultivée dans la durée



- 3.1. *Décanter les idées : trois grandes orientations*
- 3.2. *Concrétiser la volonté d'avancer : illustrations dans quatre directions*
- 3.3. *Faire de Tronçais « un cru d'Exception » dans les actions comme dans l'organisation*

## 3.1 Décanner les idées : trois grandes orientations

**E**n 2013-2014, les échanges en groupe de travail ont permis de dégager différentes propositions de projets relatives à la forêt et au territoire. Afin de donner du sens à l'ensemble des actions proposées, le « contrat de projet » a été établi en regroupant les actions par grandes orientations.

Les fiches actions du contrat de projet ont été validées lors du COPIL du 18 novembre 2016. Lors de sa visite du 17 janvier 2017, le Comité national d'orientation Forêt d'Exception® a préconisé au COPIL de revoir l'ordre des fiches actions et leur regroupement.

Ainsi, en vue de la signature du contrat de projet en juin 2017, les orientations ont été redéfinies pour apporter une plus grande cohérence de projet de l'ensemble des actions prévues.

Chacune des orientations comporte six à sept actions :

- Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire. Cette orientation regroupe les différentes actions relatives à une valorisation du patrimoine sylvicole, naturel, culturel de Tronçais et de son territoire envers le public local ou touristique : les actions d'aménagement pour l'accueil du public en forêt, mais aussi la signalétique et les itinéraires balisés, la communication, le plan de circulation et l'animation de la démarche Forêt d'Exception®.
- Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique. Cette orientation comprend l'ensemble des actions de gestion sur le domaine forestier et sur ses éléments déterminants en matière de patrimoine : les actions relatives au plan paysage, le travail d'amélioration des connaissances et de préservation du patrimoine historique et archéologique, le plan de gestion des arbres remarquables, celui des réserves biologiques, les actions relatives aux espèces patrimoniales et aux milieux particuliers.
- Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception. Cette orientation englobe les projets d'expérimentations et les projets d'actions qui peuvent constituer demain des références nouvelles pour d'autres forêts en France. Y sont rassemblées les actions relatives au LiDAR, au suivi de l'état sanitaire des peuplements, à celui des espèces invasives, aux travaux de recherche sur la génétique des chênes...

Les fiches actions du contrat de projet sont les suivantes :

(Les fiches en **gras** sont celles qui font l'objet d'un développement au paragraphe 3.2)

*Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire*

- **Fiche action n°1, Futaie Buffévent : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits**
- **Fiche action n°2, Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public**
- Fiche action n°3, Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté
- **Fiche action n°4, Gestion de la signalétique et des itinéraires balisés en forêt**
- Fiche action n°5, Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »
- **Fiche action n°6, Animations et événements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais**
- Fiche action n°7, Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »

*Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique*

- Fiche action n°8, Etude et mise en œuvre du plan de paysage
- Fiche action n°9, Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique
- **Fiche action n°10, Gérer et protéger les arbres remarquables**
- Fiche action n°11, Plan de gestion des réserves biologiques
- Fiche action n°12, Protection des espèces patrimoniales
- Fiche action n°13, Connaissance et gestion des milieux écologiques particuliers

*Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception*

- **Fiche action n°14, Communication sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale »**
- Fiche action n°15, Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la génétique des chênes
- **Fiche action n°16, De nouvelles données forestières grâce au LiDAR**
- Fiche action n°17, Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt
- Fiche action n°18, Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu
- Fiche action n°19, Identification et suivi des espèces invasives
- Fiche action n°20, Conservation du bois mort dans l'écosystème

Le tableau suivant présente une synthèse des actions du contrat de projet, des partenariats identifiés ou potentiels, et un état d'avancement de chaque action au 15/09/2017.

Orientation stratégique	Action	Partenaires techniques et financiers	Etat d'avancement au 15/09/2017
Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire	<b>1</b> <u>Futaie Buffévent</u> : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	Communauté de communes, Office du Tourisme, SAFT, Mémoire de Cérilly, Chêne Bois, Conseil départemental, Mécène (non encore identifié)	<b>15 %</b> Réunion de lancement du projet en septembre 2017
	<b>2</b> Travaux d'aménagement de certains <u>sites d'accueil</u> du public	Communauté de communes, Office du Tourisme, mécène (non encore identifié)	<b>15 %</b> Schéma d'accueil réalisé
	<b>3</b> Elaboration et mise en œuvre d'un <u>plan de circulation</u> concerté	Communes, communauté de communes, adjudicataires de chasse, COPIL	<b>0 %</b>
	<b>4</b> Gestion de la <u>signalétique</u> et des <u>itinéraires</u> balisés en forêt	Conseil départemental, communauté de communes, office du tourisme, associations randonnées, vélo, équestres	<b>15 %</b> Circuits équestres identifiés et partagés
	<b>5</b> <u>Communication</u> sur « la vie de la forêt de Tronçais »	Tous les membres du COPIL qui peuvent diffuser des informations	<b>10 %</b> Une dizaine de communication médias 2017
	<b>6</b> <u>Animations et évènements</u> pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	CAP Tronçais, Office du tourisme, SAFT, mémoire de Cérilly, communauté de communes	<b>20 %</b> Baptême chêne F Péron 2016, Histrafor 2017
	<b>7</b> <u>Animation</u> de la démarche « Forêt d'Exception® »	Tous les membres du COPIL	<b>20 %</b> Un à deux COPIL réalisés par an (deux en 2017)
Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique	<b>8</b> Etude et mise en œuvre du plan de <u>paysage</u>	SAFT, conseil départemental, communauté de communes	<b>25 %</b> Etude paysagère validée fin 2016
	<b>9</b> Connaissance et préservation du <u>patrimoine historique et archéologique</u>	SAFT, L Laüt, mémoire de Cérilly, communauté de communes, CRAIG	<b>25 %</b> Vol LiDAR réalisé en 2016 : exploitation des données en cours ; Etat des lieux des panneaux réalisés
	<b>10</b> Gérer et protéger les <u>arbres remarquables</u>	SAFT, office du tourisme, communauté de communes	<b>0 %</b> Commencer par identifier un chef de projet, et engager une ou deux opérations de préservation/valorisation

Orientation stratégique	Action	Partenaires techniques et financiers	Etat d'avancement au 15/09/2017
	<b>11</b> Plan de gestion des <u>réserves biologiques</u>	Chauve-Souris Auvergne, Fédération Allier Nature, LPO, comité scientifique réserves	<b>5 %</b> Réunion interne ONF pour cadrer la démarche : identifier un chef de projet
	<b>12</b> Protection des <u>espèces patrimoniales</u>	Chauve-Souris Auvergne, Fédération Allier Nature, LPO, groupe faune sauvage SAFT	<b>10 %</b> Réunion de terrain pour partager les enjeux, les actions à envisager et les indicateurs à suivre
	<b>13</b> Connaissance et gestion des <u>milieux écologiques particuliers</u>	Etat-Europe (contrats Natura2000), ONEMA, CEN Allier, Fédération Allier Nature	<b>0 %</b>
Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception	<b>14</b> <u>Communication</u> sur Tronçais, un terroir et un <u>bois d'œuvre de renommée internationale</u> »	Acteurs de la filière bois, autres forêts d'exception, office du tourisme, communauté de communes	<b>5 %</b> Des idées et quelques passerelles de travail sont identifiées.
	<b>15</b> Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la <u>génétique</u> des chênes	INRA, acteurs de la filière bois	<b>0 %</b>
	<b>16</b> De nouvelles données forestières grâce au <u>LiDAR</u>	CRAIG, SAFT, R&D ONF	<b>70 %</b> Suite au vol Lidar en mars 2016, données forestières exploitées pour les hauteurs.
	<b>17</b> Suivi de <u>l'état sanitaire</u> , gestion adaptée au dépérissement de la forêt	Département Santé des Forêts (ministère agriculture)	<b>20 %</b> Suivi ONF de certaines parcelles forestières.
	<b>18</b> Suivi des <u>grands animaux</u> et de leur impact sur le milieu	Fédération chasseurs, adjudicataires chasse, commune Vitray, communauté de communes, groupe faune sauvage SAFT, DDT	<b>25 %</b> Suivi IK nocturne fait chaque année. Premières réunions réalisées pour un projet de petits observatoires
	<b>19</b> Identification et suivi des <u>espèces invasives</u>	Conservatoire espaces naturels, IRSTEA, ONEMA, Cap Tronçais, Fédération Allier Nature	<b>0 %</b>
	<b>20</b> Conservation du <u>bois mort</u> dans l'écosystème	Chauve-souris Auvergne, Fédération Allier Nature	<b>25 %</b> Conservation d'arbres morts et de bois mort. Indicateur à suivre dans le temps.

## 3.2 Concrétiser la volonté d'avancer : illustrations dans cinq directions

### 3.2.1 De nombreux projets pour rendre la forêt attractive pour le grand public

L'accueil du public nécessite des aménagements à juste niveau. Il n'en faut ni trop car le public souhaite rester dans un environnement « naturel », ni trop peu car le public a besoin d'un minimum d'informations et de commodités pour s'orienter, se rendre en forêt, se repérer.

Le contrat de projet prévoit des actions favorables à l'accueil des publics à trois niveaux :

- Aménagements de sites (fiche action n°2 du contrat de projet)
- Amélioration de la signalétique et des itinéraires balisés (fiche action n°4)
- Animations et communication (fiche action n°6)

#### Aménagements de sites (fiche action n°2 du contrat de projet)

La superficie de la forêt domaniale de Tronçais est de plus de 10 000 ha. Cela correspond à la surface de Paris intra-muros. Afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, il est donc nécessaire de concentrer les moyens d'aménagements sur certains sites. Il est préférable d'avoir quelques sites équipés à juste niveau et bien entretenus, plutôt que de nombreux sites mal entretenus donc peu accueillants.

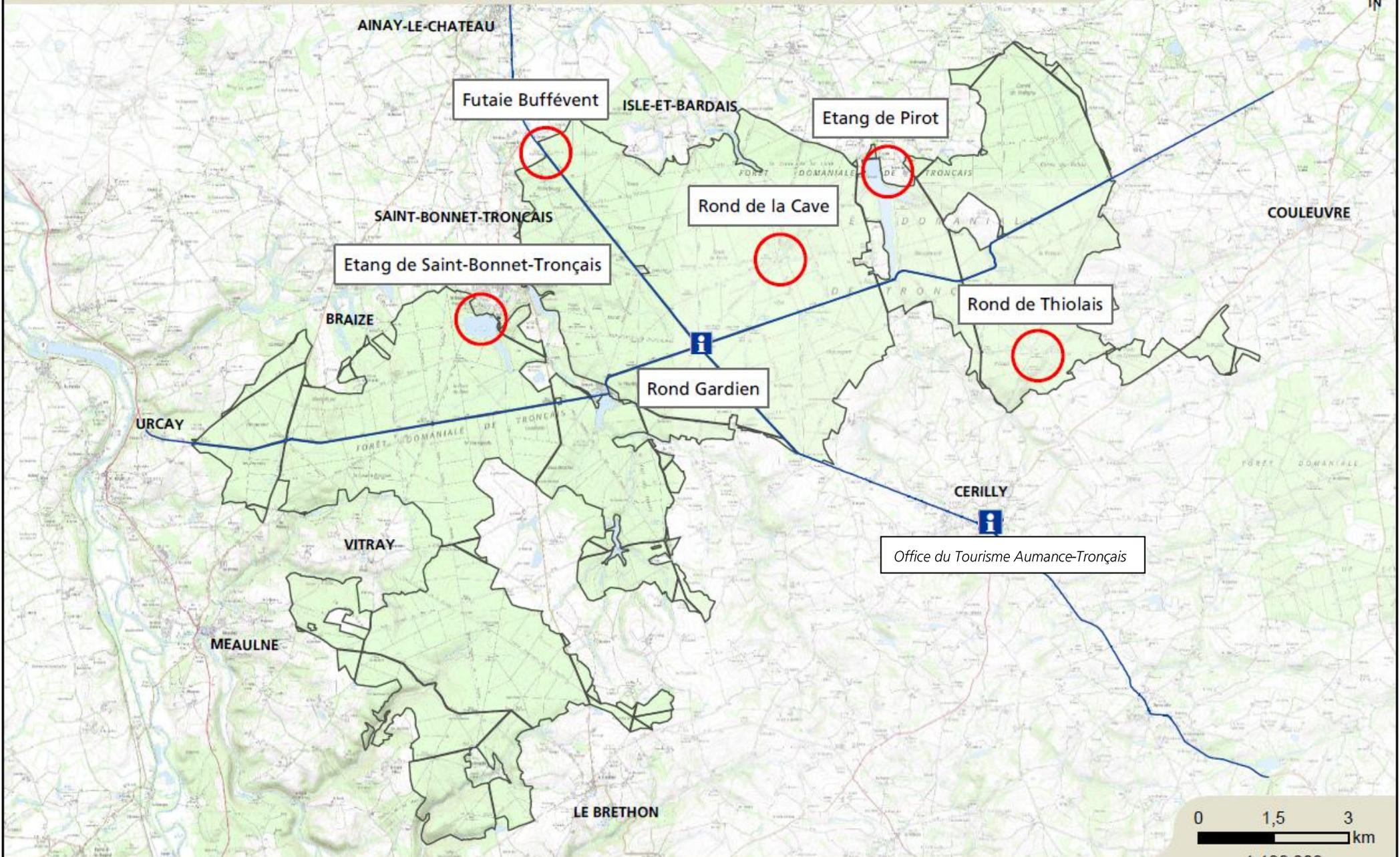
Finalisé en 2016, le schéma d'accueil du public de la forêt de Tronçais définit le Rond Gardien comme point central d'informations en forêt. Situé au carrefour des deux grands axes de routes départementales qui traversent la forêt, ce rond constitue le point « naturel » d'arrivée pour les visiteurs venant en forêt de Tronçais. Le Rond Gardien est un relais de l'Office du tourisme de Cérilly. L'objectif est d'apporter aux visiteurs en forêt, des renseignements complémentaires de l'information orale et personnalisée qu'apporte l'Office du tourisme. Le kiosque du Rond Gardien, réalisé en 2011-2012 dans le cadre de la Charte partenariale, répond donc pleinement à cette stratégie d'accueil du public.

## CINQ PÔLES MAJEURS POUR L'ACCUEIL DES PUBLICS

Le schéma d'accueil conduit à définir cinq pôles majeurs pour l'accueil du public en forêt domaniale de Tronçais. Ces cinq pôles constituent des offres différentes pour le public. Ils sont des sites généralement déjà bien fréquentés. Leur visibilité comme sites « majeurs » reste à affirmer via une communication explicite à engager envers le grand public :

- Rond de la Cave : pénétrer le cœur de la forêt. Ce site invite à la balade, à la randonnée en forêt, depuis ce rond en étoile où les départs en promenade peuvent être multiples ;
- Rond de Thiolais : découvrir la forêt et le patrimoine culturel. Ce site est complémentaire au Rond de la Cave pour découvrir une autre partie de la forêt. Par ailleurs, il a un potentiel de développement pour faire découvrir une partie du patrimoine culturel de la forêt : « Forest Art », maison forestière de Thiolais, fontaine de la Goutte d'Argent ;
- Etang de Saint Bonnet. Outre l'étang, le paysage, ce site offre notamment une base de loisirs aménagée, constituant ainsi une offre complémentaire pour le public (baignade, loisirs, jeux, etc.) ;
- Etang de Piot. L'image à développer est celle d'un « grand étang aux multiples facettes », dont la pêche est un point important. Il constitue une offre différente et complémentaire de St Bonnet ;
- Futaie Buffévent. Comme indiqué ci avant, ce site a vocation à succéder à la futaie Colbert pour faire découvrir les peuplements remarquables de Tronçais, la sylviculture pratiquée, etc.

## Pôles d'accueil



Le schéma d'accueil rappelle la nécessité d'avoir sur chacun des sites :

- Une bonne signalétique routière, afin que le visiteur puisse facilement se rendre sur chaque site. Pour cela, il faut notamment qu'une signalétique explicite apparaisse depuis le rond Gardien
- Un espace d'accueil bien identifié à l'arrivée, comportant une zone de stationnement de véhicules claire, un panneau d'entrée sur le site explicite, des aménagements existants à conforter
- Une zone de découverte, où l'on amène le public en forêt, où la trace des aménagements est moins forte, où la nature des lieux reprend le dessus
- Une zone « cœur de forêt », qui ne comporte aucun aménagement

Ces cinq « pôles majeurs » devraient constituer les lieux de fréquentation majeurs dans les années à venir. Outre ces cinq sites, la forêt compte évidemment d'autres sites, dont la visibilité devrait apparaître comme secondaire, comme l'étang de Tronçais. Le site des Forges de Tronçais comporte un potentiel énorme en matière d'accueil du public. Si un projet est défini et mis en œuvre en intégrant l'accueil du public et le tourisme, alors ce site deviendrait majeur sur Tronçais.

Enfin, comme évoqué dans la partie 1, la forêt comporte de nombreux sites patrimoniaux, parfois ponctuels, qui seront visités par un public plus averti. C'est le cas des différents arbres remarquables, fontaines et fonts, ronds, ou encore des statues Forest Art.

Dans la continuité du premier programme quinquennal de la charte partenariale, le contrat de projet a donc pour ambition la mise en œuvre de ce schéma d'accueil. Elle se traduira par des réunions opérationnelles avec les acteurs concernés, afin de préciser en concertation les aménagements définitifs à concrétiser.

## LA FUTAIE COLBERT...

### EN TRANSITION VERS LA RESERVE BIOLOGIQUE COLBERT (fiche action n°11)

#### → *Un peu d'histoire...*

La futaie Colbert est issue d'une coupe forte pratiquée vers 1690. Cette action visait à renouveler la forêt, en application des ordonnances royales signées sous l'impulsion de Colbert. Contrairement au reste du massif, la régénération de cette parcelle n'a pas été engagée au XVIIIe et XIXe siècle étant donnée la qualité des arbres. En 1976, l'ONF décide de renouveler 66 ha de chênaies affaiblies, et de classer en réserve biologique 13 autres hectares. C'est à cette époque que cette dernière partie prend le nom de « Futaie Colbert ».

#### → *Un laboratoire vivant.*

La belle futaie vigoureuse, aux arbres tant recherchés pour leur qualité, a cédé la place à une très vieille dame qui accueille une diversité d'espèces liées aux vieux bois.

La réserve biologique Colbert est un rare et majestueux témoin d'une chênaie très âgée, d'un intérêt écologique et scientifique de tout premier plan. Ce peuplement remarquable pour la qualité exceptionnelle de ses arbres était appelé « futaie Colbert » jusqu'en 2016. Aujourd'hui, sa vocation environnementale prépondérante justifie de la nommer désormais « réserve biologique Colbert ».

#### → *Laissons ces colosses âgés du plus de trois siècles s'éteindre doucement.*

Les arbres de la réserve biologique de la futaie Colbert sont âgés de 320 ans en moyenne. Aujourd'hui, ces arbres entrent en phase d'écroulement progressif et deviennent dangereux. Aussi, l'ONF demande désormais au public de ne pas pénétrer à l'intérieur de cette réserve, pour leur sécurité... Mais il reste possible de contempler les arbres depuis la route forestière.

#### → *Et demain ?*

La futaie Buffévent va prendre le relais comme un lieu dédié qui illustre le résultat d'une sylviculture (Cf. partie 3.2.2). Pour la réserve biologique Colbert, la question d'une valorisation envers le public reste ouverte. Un lieu qui permet de mieux faire connaître ce type d'espaces naturels ? Un lieu à découvrir de façon confidentielle ? La question méritera réflexion...

## Amélioration des itinéraires balisés (fiche action n°4)

Les itinéraires balisés sur Tronçais sont multiples : randonnée pédestre, vélo, randonnée équestre. Différents circuits ont pu être développés, notamment via l'éditeur Chamina. Mais aujourd'hui, une partie de ces circuits est devenu obsolète. Il est nécessaire d'engager une remise à plat, de faire le diagnostic exhaustif sur le sujet. Ce diagnostic sera suivi de choix quant aux circuits qui seront maintenus, ceux qui seront supprimés. Enfin, il conviendra d'établir les conventions de partenariat nécessaires pour préciser la responsabilité de chacun quant à l'entretien de ces différents circuits.

Ce sujet fait l'objet d'un travail de partenariat important entre plusieurs organismes :

- Les représentants des usagers de ces circuits : Comité départemental de randonnée pédestre, Comité départemental du tourisme équestre, Comité du cyclotourisme.
- La Communauté de communes est pleinement impliquée et peut porter ce sujet : cette action s'inscrit dans son schéma touristique.
- Le Conseil départemental a une politique en matière de tourisme de nature, d'espaces naturels. Il est notamment très impliqué dans le plan départemental espaces, sites et itinéraires (PDESI), document stratégique en matière de sites naturels touristiques et de circuits balisés
- L'ONF, en tant que gestionnaire de la forêt domaniale, peut discerner les enjeux potentiels en termes de conflits d'usage.

Plusieurs actions ont été d'ores et déjà engagées. L'ONF a actualisé la carte des pistes cavalières. Le Conseil départemental a réalisé un diagnostic de la situation pour les sentiers pédestres. L'ONF a réalisé un diagnostic global de la signalétique présente en forêt.

Par ailleurs, la communauté de communes a commencé à étudier les pistes possibles en matière de sentiers dématérialisés. Deux projets concrets pourraient être mis à l'étude :

- Un projet de parcours permanent d'orientation, manquant actuellement sur le territoire.
- Un projet de parcours « sylvicole » en voiture. Ce parcours pourrait inclure le taillis de Vernigeole. En effet, ce taillis constitue un peuplement conservé en témoin d'une sylviculture ancienne. Le parcours pourrait également englober une parcelle en régénération, des jeunes peuplements, la futaie Buffévent, la futaie Colbert.

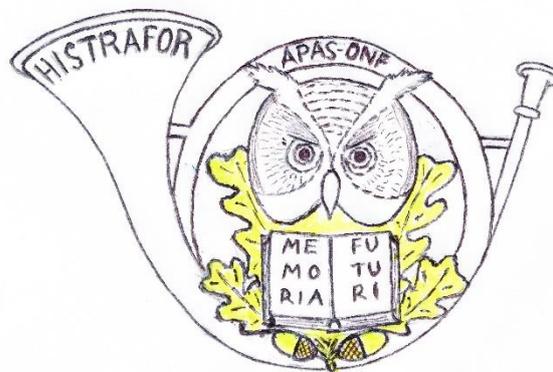
## Animations et communication (fiche action n°6)

Outre les aménagements de sites ou les circuits, il importe de faire vivre la forêt par le développement d'animations, de communication et d'événementiels. A titre d'exemple, Tronçais accueillera en octobre 2017 le colloque national HisTraFor.

HisTraFor est le nom d'une section de l'APAS (association pour l'action sociale) de l'Office national des forêts. En 2009, quelques forestiers passionnés par l'histoire forestière, leurs métiers, et conscients des enjeux de conservation de ce patrimoine, ont décidé de constituer au sein de l'APAS une section « Histoire et traditions forestières » (HISTRAFOR).

Elle a pour objectif de « préserver et valoriser » l'ensemble des composantes, écrites, orales, techniques, sociologiques, de leur héritage de l'Administration forestière et de l'ONF. Elle vise également à « créer du lien » entre générations, territoires et métiers, autour de l'histoire des forêts, des forestiers et de leur travail.

Histrafor ambitionne de rechercher et de collecter, par une mise en commun, tout élément, témoignage, document écrit, iconographique ou matériel contribuant à maintenir la mémoire, la consigner et la mettre en valeur, en la portant à connaissance.



COLLOQUE. Le colloque national d'HisTraFor (logo ci-dessus) sera organisé les 6 et 7 octobre 2017 à Tronçais. Source : APAS-ONF

Depuis 2012, un colloque annuel est organisé en France. Il a pour but de faire connaître les activités d'Histrafor, de partager les connaissances et de favoriser les rencontres.

Les 6 et 7 octobre 2017, le groupement Histrafor organisera son événement annuel à Tronçais. Il sera consacré aux travaux en forêt, d'hier et d'aujourd'hui. L'idée est aussi de faire, non pas un colloque habituel en salle avec des communications, mais des démonstrations et communications avec une personne que présente oralement au micro en forêt autour d'une démonstration du métier, du savoir, des objets. Des actes seront publiés, et l'événement sera filmé. Les démonstrations porteront sur le domaine de l'exploitation du bois : abattage, débardage, mais aussi utilisation en bois énergie et démonstration du travail de mérandier.

Le lieu géographique s'est porté sur Tronçais étant donnée la démarche Forêt d'Exception® qui vise notamment à développer des événements annuels sur le territoire (fiche action n°6 sur les animations et événements). Localement, ce projet a mobilisé au-delà de l'association de l'APAS, en impliquant fortement l'ONF, la Société des amis de la forêt de Tronçais, l'association Mémoire de Cérilly et de ses environs, la commune de Cérilly et la communauté de communes du Pays de Tronçais.

Tronçais est également très proche du Prieuré de Grosbois (ancien prieuré des Grandmontains, à Gipy dans l'Allier), où Histrafor recueille de nombreux objets à usages forestiers très variés (marteaux, scies, uniformes, etc.) ainsi qu'une abondante documentation technique et administrative historique. Ce patrimoine matériel est conservé pour sensibiliser forestiers et grand public à cette histoire. Si un projet d'espace muséographique voyait le jour à Tronçais, nul doute qu'il serait alors pertinent d'envisager un partenariat avec l'APAS et Histrafor pour valoriser au mieux ces collections. A suivre...

### 3.2.2 La Futaie Buffévent (Colbert 2), un projet vitrine (fiche action n°1)

Le choix de la futaie Buffévent a été réalisé en 2009-2010. Pour succéder à la futaie Colbert, l'orientation du public vers une nouvelle parcelle de vieille futaie, issue de glands de Tronçais, gérée depuis deux siècles dans un objectif de production et de protection, s'imposait. (fiche action n°1 du contrat de projet).

A cette fin, la futaie Buffévent a été désignée en lieu de la parcelle 132. Âgée de 210 ans, elle représente une surface de 12 ha d'un seul tenant. Le peuplement est issu de semis artificiel de chêne, sur un terrain agricole, en 1806-1810. Cette parcelle avait été cédée par Nicolas Rambourg (maître des forges) en échange du terrain concédé pour l'installation des forges.

Les actions menées en futaie Buffévent constitueront un projet majeur du contrat de projet. Travailler sur la futaie Buffévent recouvre des enjeux multiples :

- Construire une image au fil du temps, à la hauteur de la futaie Colbert
- En faire une vitrine de Tronçais
- En faire un point d'attractivité pour le territoire

L'année 2017 sera propice à la « tempête d'idées ». En effet, il convient d'établir une large palette parmi les actions possibles avant de s'engager dans un choix d'actions. En conséquence, plusieurs réunions et réflexions seront engagées en 2017, sous la coordination de l'ONF.



VITRINE. La futaie Buffévent (Colbert 2), un projet de vitrine pour Tronçais, pour succéder à la futaie Colbert et en faire un point d'attractivité pour le territoire. Photo B Dugrain - ONF.

En particulier, des membres du COPIL de Tronçais se rendent à Bercé, fin juin 2017, avec un triple objectif :

- sortir du cadre de Tronçais et trouver des idées novatrices pour la futaie Buffévent ;
- plus largement, Bercé comporte plusieurs caractéristiques similaires à Tronçais. Il s'agit d'une grande forêt domaniale, d'une chênaie du bassin ligérien, de bois de haute qualité, d'un territoire rural. Ainsi, venir à Bercé sera l'opportunité de voir comment la démarche Forêt d'Exception® est engagée et mise en œuvre dans un contexte similaire mais différent ;
- enfin, aller à Bercé sera l'occasion de visiter Carnuta, musée de la forêt et du bois. Ce musée peut apporter des idées au développement d'un projet sur le site des Forges de Tronçais.

### 3.2.3 Le vol LiDAR : une double valorisation des données (fiche action n°14)

Les vestiges archéologiques sont également source d'intérêt sur Tronçais. Depuis plusieurs années, Laure Laüt (Maître de conférences en archéologie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a étudié les vestiges archéologiques sur Tronçais, en particulier le site des « Petits Jardins ».

Afin de développer les connaissances archéologiques sur la forêt, elle souhaitait qu'une campagne LiDAR puisse être menée. De son côté, dans le cadre d'une politique nationale, l'ONF réalise des relevés LiDAR en lien avec les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) ou d'autres partenaires. Ces relevés sont normalement menés sur des forêts dont l'aménagement est prochainement échu, afin de bénéficier d'informations forestières nouvelles. Ce n'était pas le cas de Tronçais dont l'aménagement couvre la période 2001-2025.

Avec l'impulsion de L. Laüt, la SAFT a porté un dossier de campagne LiDAR qui a abouti, avec les financements de l'Europe, de l'Etat et de l'ONF.

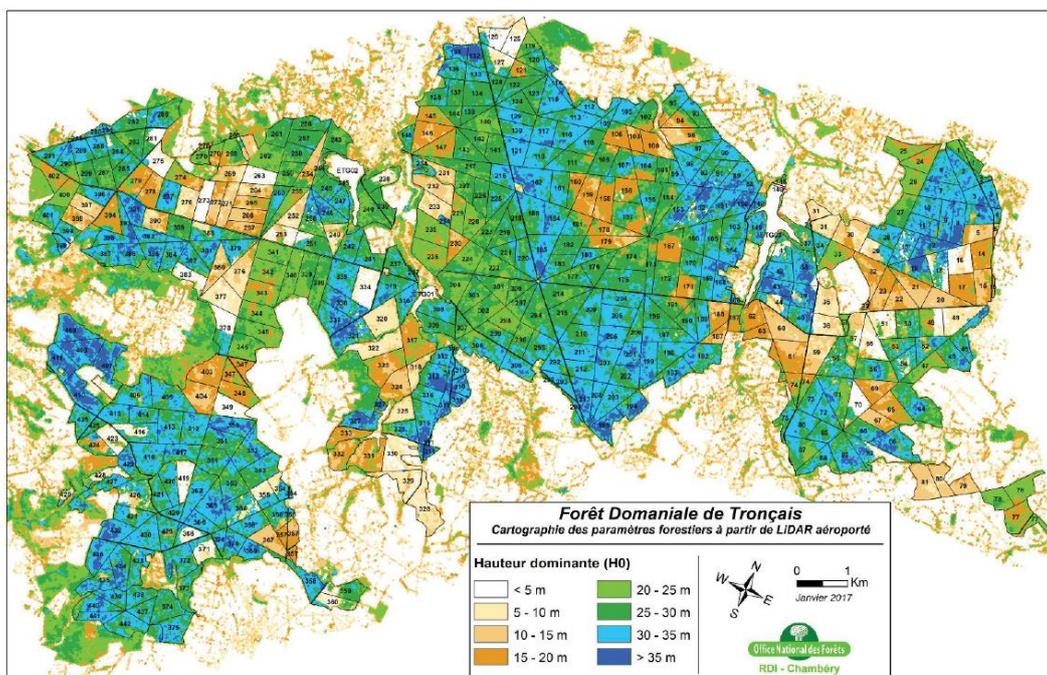
Cette technologie, très innovante dans la foresterie, doit permettre d'en savoir plus dans le domaine archéologique et dans la gestion sylvicole.

*Philippe Magne, 2017*

Le vol a été réalisé en mars 2016. L'ONF est fortement impliqué dans l'exploitation des données qui va conduire à une double valorisation :

- Valorisation pour des données archéologiques. Le modèle numérique de terrain sera une aide précieuse pour détecter de nouveaux sites archéologiques en forêt, et ainsi développer notre connaissance de ce patrimoine du territoire des Bituriges. Les investigations de terrain sont en cours par L. Laüt. Elle prévoit d'identifier 30 % de sites archéologiques supplémentaires par rapport à aujourd'hui.
- Valorisation pour des données forestières. Les résultats d'un vol LiDAR permettent d'obtenir des données nouvelles pour le forestier telles que : hauteur des peuplements sur l'ensemble de la forêt, capital sur pied sur l'ensemble de la forêt, diamètre moyen, etc. Certains éléments, connus à l'échelle de la forêt, pourront être très utiles au travail du forestier.

Le contrat de projet sera donc l'occasion d'obtenir de nouvelles données très intéressantes, à la fois pour le patrimoine et pour la gestion forestière.



LIDAR. L'exploitation des données LIDAR a déjà permis d'éditer une carte des hauteurs de peuplements forestiers fiable, sur l'ensemble de la forêt.

### 3.2.4 Les arbres remarquables, un patrimoine vivant à gérer (fiche action n°10)

La Société des amis de la forêt de Tronçais (SAFT) a été créée en 1954 avec l'objectif statutaire « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales environnantes ». Elle est donc particulièrement sensible et attentive sur le sujet des arbres remarquables. Ce sujet a pu être une source de débats importants entre la SAFT et l'ONF. Dans le cadre des groupes de travail, l'idée d'établir un « plan de gestion » des arbres remarquables est naturellement apparue. Même s'il est un monument naturel, l'arbre remarquable reste un être vivant... qui mourra un jour. Il est parfois compliqué pour l'homme de voir la sénescence d'un arbre remarquable. Pourtant, avant son plein dépérissement, son exploitation peut permettre de pleinement mettre à l'honneur cet arbre, en valorisant son bois exceptionnel. En contrepartie, afin de maintenir ce patrimoine de « monuments naturels », il convient de réfléchir au recrutement de nouveaux arbres remarquables dans la forêt. De plus, la gestion proprement dite de ces arbres remarquables revêt une importance particulière. Il convient de protéger au mieux et de valoriser ces arbres particuliers.

En juillet 2014, suite à sa visite sur Tronçais, le Président du Conseil d'administration de l'ONF, Jean-Yves Caultet, a donné son accord pour qu'un nouvel arbre remarquable soit baptisé en l'honneur de François Péron (Cf. paragraphe 1.5.3). Cette demande avait été portée par quatre associations locales (Société des Amis de la Forêt de Tronçais, Mémoire de Cérilly et de ses environs, Amis de F Péron, Amis de Charles-Louis Philippe) et avait été relayée par Gérard Dériot, sénateur et président du Conseil départemental de l'Allier.

En 2016, le choix de l'arbre a été réalisé au sein de la futaie Buffévent, en plein concertation entre l'ONF et les quatre associations. Il a été suivi du baptême du chêne en juin 2016. Préalablement à l'élaboration d'un plan de gestion des arbres remarquables, cette action constitue donc un premier symbole important. Le plan de gestion devra également intégrer des actions relatives aux modalités de préservation des arbres remarquables, pour canaliser la fréquentation du public.



BAPTEME. En juin 2016, baptême d'un nouvel arbre remarquable (chêne François Péron), après une phase de concertation qui aura impliqué le Président du Conseil d'administration de l'ONF.

### 3.2.5 Tronçais, communiquer sur un bois exceptionnel... jusqu'en Chartreuse (!) (fiche action n°14)

La réputation de Tronçais rayonne également au sein du réseau Forêt d'Exception®. Les Caves de Chartreuse à Voiron (Forêt d'Exception® de la Grande Chartreuse), les plus longues du monde avec 164 mètres, sont très visitées et abritent de magnifiques foudres en chêne dont certains de Tronçais ([www.chartreuse.fr](http://www.chartreuse.fr)).

Les caves souhaitent mettre en avant cet aspect en affichant notamment de belles photos de chênes en forêt de Tronçais. En outre, elles ont pour projet l'installation de caves neuves en chênes.

Il existe deux caves. La cave de stockage abrite 19 caves en chêne des Vosges qui contiennent chacune 50 000 litres. La liqueur et ses 130 plantes y restent quelques mois avant d'être transférées dans la Cave de vieillissement.

Dans cette cave de vieillissement, construite en 1860 et agrandie en 1966, la Chartreuse vieillit plusieurs années dans ces foudres en chêne de Russie ou de Hongrie pour les plus anciens, et en chêne français pour les plus récents dont la forêt de Tronçais.

L'origine du bois de la tonnellerie est abordée lors des visites guidées et un panneau informera prochainement les visiteurs de ce lien Forêt-Caves. Des membres du COPIL Tronçais ont fourni des images à cette occasion.

140 foudres et 250 tonneaux au total représentent un volume stocké global de 2 millions de litres. Certains tonneaux font plus de 2,8 m de hauteur pour un volume de 52 000 litres. Les principaux tonneliers sont la Tonnellerie Kennel de la Londe les Maures et actuellement Taransaud à Merpins près de Cognac.

Chartreuse Diffusion est partenaire de Forêt d'Exception Grande Chartreuse – une soirée événement a par exemple eu lieu aux caves le 9 juin 2017 – et l'idée d'un rapprochement entre les Caves et la Forêt de Tronçais a été évoqué avec Chartreuse Diffusion.



## 3.3 Faire de Tronçais

### « un cru d'Exception »

### dans les actions comme dans l'organisation

#### 3.3.1 La présidence de la Communauté de communes



La Communauté de communes du Pays de Tronçais aura un rôle fondamental à jouer, tant dans la poursuite du pilotage de la démarche que dans son implication au cœur des projets. Le portage politique des actions est également un gage de réussite, de capacité de mise en œuvre. Au carrefour de quatre nouvelles régions administratives, cette position géographique est potentiellement intéressante, car elle peut permettre de développer une attractivité au-delà de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cependant, dépasser les limites administratives pour intégrer des projets de territoire hors région est relativement complexe. De plus, la forêt se situe à l'extrémité de la région, dans une zone de plaine rurale bocagère bien éloignée des problématiques montagnardes (Alpes, Massif Central) ou urbaines (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble). Cette situation géographique nécessite donc une volonté politique locale forte pour mieux faire connaître et développer le territoire de Tronçais. Sur ce point, l'implication dans la démarche de Gérard Dériot (sénateur et président du Conseil départemental de l'Allier) comme celle de Corinne Coupas (présidente de la communauté de communes du Pays de Tronçais) ont été et seront encore très importantes. Les élus ont une capacité d'entraînement pour engager les partenaires et les projets.

#### 3.3.2 Une animation par l'ONF



La dynamique est présente, avec un bon mélange entre des actions faites, en cours, prêtes à être engagées et nécessitant encore réflexions. Dans ce contexte, l'ONF jouera un rôle d'animation, à l'interface entre les acteurs et partenaires usagers de cette forêt. Cette animation est indispensable pour garantir une réalisation du contrat de projet.

Le plan d'action du contrat de projet comporte :

- Des actions déjà engagées : diagnostic pour le plan paysage, campagne de relevés de points LIDAR, réflexions bien engagées sur la stratégie accueil du public, abri de grande capacité à Thiolais, baptême du chêne François Péron, PMR St Bonnet
- Des actions relativement bien définies, prêtes à être engagées prochainement. Les itinéraires balisés et les aménagements sur les sites d'accueil du public sont la traduction opérationnelle du schéma d'accueil.
- Des actions qui nécessitent encore de la concertation avant d'être réellement mises en œuvre : animations et événements, communication externe, plan de gestion des arbres remarquables.

Concrètement, l'organisation de l'ONF pour la démarche Forêt d'Exception® est en mode projet. On distingue le premier cercle de travail autour du projet composé d'un trio :

- Le chef de projet Forêt d'Exception® est Cyrille Le Bihan. Il réalise cette mission parmi d'autres au sein de l'agence ONF Berry-Bourbonnais. Le chef de projet assure l'animation globale de la démarche pour l'ONF. Il est le correspondant privilégié des différents partenaires sur la démarche. Il a un rôle de coordination important à mener, à la fois au sein de l'ONF (pour s'assurer que les projets engagés sont bien intégrés dans la gestion) et à la fois avec l'ensemble des membres du COPIL et partenaires (mettre en musique les capacités des différents acteurs à s'impliquer dans chacune des actions).
- Le responsable de l'Unité territoriale de Tronçais est Loïc Nicolas. Il porte la gestion opérationnelle et quotidienne de la forêt domaniale.
- Le directeur de l'Agence Berry-Bourbonnais est Bertrand Dugrain. Il assure un portage politique du dossier de la part de l'ONF. Il apporte son soutien au chef de projet pour aider à organiser les projets, à trouver certaines solutions techniques, financières, organisationnelles.

Le réseau Forêt d'Exception® permet quant à lui un partage des bonnes pratiques entre les chefs de projet ONF, et les comités de pilotages lors des rencontres et échanges sur ces démarches.

### 3.3.3 Une implication grandissante de l'ensemble des partenaires

L'année 2016 a constitué une année de relance dans la démarche Forêt d'Exception®. Un travail très important a été mené pour finaliser le contrat de projet et engager le présent dossier de candidature. Une nouvelle dynamique s'est enclenchée.

2017 est la première année de mise en œuvre du contrat de projet, dans la continuité des actions engagées depuis 2010. Cette dynamique se traduit par des réunions de plus en plus opérationnelles de mise en œuvre des projets. C'est également un temps où l'implication des membres du COPIL est grandissante.

Dans les mois et années à venir, cette progression se poursuivra. La communauté de Communes et l'ONF continueront à jouer un rôle important dans le pilotage, dans l'animation de la démarche. Certains acteurs sont désormais porteurs d'actions. A titre d'exemples :

- Le Conseil départemental de l'Allier a engagé une réflexion sur les sentiers en forêt. Il apporte ainsi ses compétences sur le territoire, puisqu'il anime le plan départemental espaces, sites et itinéraires (PDESI) et s'implique sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR).
- La commune de Meaulne-Vitray s'implique sur une réflexion autour de petits observatoires des cerfs sur son territoire communal.
- La SAFT et l'association « Mémoire de Cérilly et de ses environs » sont pleinement impliquées et porteuses d'idées pour le colloque Histrafor d'octobre 2017.
- Le gestionnaire des routes départementales participe désormais au COPIL. Il sera directement acteur sur le projet de signalétique routière et de panneaux d'entrée de forêt.
- L'Office du tourisme porte les sujets d'évolution (futaie Buffévent, Réserve biologique Colbert) envers le grand public, et joue ainsi un rôle fondamental dans la communication à mener.
- ...

Ces premiers projets communs sont de premières réussites. Elles sont gages de promesse pour les futures actions.

### 3.3.4 Des moyens financiers raisonnables, une ambition pour mobiliser les acteurs de façon pertinente

L'implication des partenaires est technique et/ou financière. L'implication technique représentera davantage des compétences partagées au sein des projets. Le financement direct portera de différents projets d'aménagements, d'animations, d'évènementiels. Au niveau financier, le contrat de projet ne présente pas de projet pharaonique.

La charte partenariale signée entre la réserve de communes et l'ONF a une durée de 10 ans. Elle couvre donc la période 2011-2021 et est cohérente avec la durée du contrat de projet (2017-2021). Après un premier programme défini 2011-2015, la mise en œuvre du contrat de projet constituera le deuxième programme de la charte partenariale. La construction de ce programme sera réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2017, pour la période 2018-2020. La période de ce programme sera pleinement cohérente avec celle du « contrat territorial » entre la communauté de communes et le Conseil départemental (CD03). En effet, le CD03 engage en 2017 des échanges avec chaque intercommunalité du département pour définir les projets d'envergure triennaux qui justifieront une implication du département. Ainsi, le travail avec la communauté de communes permettra une implication du Conseil départemental de l'Allier.

Il convient de souligner l'implication directe du Conseil départemental dans la démarche « Tronçais Forêt d'Exception » à plusieurs niveaux. Premièrement, Gérard Dériot (président du Conseil départemental) est impliqué dans les COPIL. Deuxièmement, cette collectivité est techniquement impliquée dans les projets relatifs à l'accueil du public (itinéraires balisés, projet de parcours permanent d'orientation), étant donnée sa politique sur les sports et le tourisme de nature. Troisièmement, le Département est un partenaire en tant que gestionnaire des routes départementales, avec l'unité technique territoriale Cérilly-Bourbon. Enfin, le Conseil départemental est un acteur dans le domaine environnemental, via la politique des Espaces naturels sensibles, politique de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Par ailleurs, des mécénats peuvent voir le jour pour le financement de certains projets. D'une part, Tronçais est une chênaie emblématique, vitrine de France. Associer l'image d'une entreprise à Tronçais peut donc être pleinement positif pour l'activité d'une société. D'autre part, le patrimoine exceptionnel de cette forêt (sylvicole, environnemental, culturel) peut convaincre un mécène de s'engager dans un projet de restauration, de gestion, de valorisation, d'expérimentation...

En plus du personnel de l'agence ONF Berry-Bourbonnais, étant donné son statut d'établissement public national, l'ONF a mobilisé et mobilisera une grande diversité de moyens humains pour apporter sa contribution à la mise en œuvre des projets, que ce soit ses réseaux d'experts : paysagiste, naturalistes (avifaune, entomofaune, herpétofaune, mammifères, flore-habitat, mycologie), ou les services administratifs (montage financier, secrétariat, cartographie...).

Au-delà du contrat de projet 2017-2021, la démarche Forêt d'Exception® devra poursuivre l'intégration des projets de territoire au-delà du seul périmètre de la forêt domaniale.

Par exemple, deux actions très intéressantes menées sur le territoire environnant mériteraient d'être valorisées au travers du projet Forêt d'Exception :

- La création d'un chemin de randonnée reliant Meillant à la forêt de Tronçais, menée par la communauté de communes « Cœur de France » (sud du Cher)
- La valorisation de la Chapelle Sainte Mayeul, portée par la commune de Le Brethon. Ce site patrimonial n'est pas forestier mais y est intimement lié.

## LIENS. Tronçais présente plusieurs liens avec les autres Forêts d'Exception® déjà labellisées.

Cités au fil des pages du présent dossier, ils sont schématisés sur cette carte.

Source de la carte : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

L'attrait des artistes... en particulier des peintres à Fontainebleau et des écrivains à Tronçais

La forêt, un territoire occupé depuis l'époque gallo-romaine, qu'on connaît de mieux en mieux grâce aux relevés LiDAR réalisés à Tronçais... comme à Rouen

Une sylviculture d'excellence depuis deux siècles, pour des bois d'exception en tonnellerie... à Tronçais comme à Bercé

Dans les caves de Chartreuse, de magnifiques foudres de chênes... dont certains de Tronçais

La Grande Guerre : Verdun sur le front, Tronçais mobilisée à l'arrière pour le bois de guerre utile aux tranchées

Des arbres remarquables ? Grands chênes majestueux de Tronçais, et Faux de Verzy en Montagne de Reims

Les forges, une grande consommatrice de bois de feu à Tronçais... comme au Val Suzon



## Conclusion

**T**ronçais constitue un patrimoine forestier exceptionnel pour notre pays. Forêt emblématique de la sylviculture d'excellence française, elle apporte des bois exceptionnels pour des produits haut de gamme en tonnellerie. Son patrimoine culturel est un miroir de l'Histoire de France. L'une des plus grandes chênaies d'Europe de l'Ouest constitue un réservoir évident de biodiversité. Dans son écrin bocager, Tronçais est source d'inspirations pour les hommes...

La démarche « Forêt d'Exception® » a déjà contribué à une meilleure structuration des échanges autour de la forêt de Tronçais, avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'obtention du label constituerait un point d'étape important dans le travail mené. Premièrement, il consacrerait la place de Tronçais au sein des forêts de France, signe de valorisation pour le territoire. Il s'agit d'une reconnaissance de la magnificence de Tronçais. Deuxièmement, le label conclurait plusieurs années de construction d'une nouvelle démarche sur Tronçais, démarche de concertation, de gouvernance différente, de partenariats. Enfin, troisièmement, en confortant le travail mené, le label permettrait de pleinement motiver l'ensemble des partenaires à poursuivre le travail sur la mise en œuvre des projets. Le label confirmerait la dynamique déjà engagée, et l'amplifierait. Il encouragerait à poursuivre la concertation menée et le partenariat dans les actions conduites.

Les magnifiques chênes de cette superbe forêt ont parcouru des siècles pour nous parvenir. Fruit d'une lente maturation, la démarche engagée et le projet proposé visent à maintenir l'excellence et la réputation internationale de Tronçais et de ses chênes au sein des forêts françaises.

Que vive Tronçais, chênaie prestige !



Forêt d'Exception®,  
pour que vive Tronçais, chênaie prestige.

Photo A Blumet / ONF

# Bibliographie

## Ouvrages

- AUCLAIR Alain, BORDES Jean-Louis, COUDERC Pierre, LE JEAN Yves, LEON Patrick. "Les Forges de Tronçais, une usine au coeur de la Forêt (1788-1934)" - ouvrage collectif - CPIE 2005 - 243 pages
- BAGLIONE Gabrielle et GOY Jacqueline. « Sur la Côte d'Azur : carnet de voyage de Lesueur et Péron en 1809 ». paru en 2009, aux éditions du Muséum du Havre (collection Carnet de bord Thalassa)
- BARREYRE Paul "Les grands veneurs de l'époque" 1882
- BERGER Michel ouvrage collectif "Plein ciel sur les Pays Saint-Amandois, Lévis et Tronçais" 2012
- BESSARD Alexandre "Cérilly et ses environs dans la Grande Guerre" 2014
- BODARD Georges "A travers les registres paroissiaux de Cérilly" et "Cérilly et les environs la Forêt de Tronçais" 1936
- BORDELLE Charles-Antoine Marie (Abbé) "Légendaire du Pays de Tronçais et de sa région" 1971
- BOURDIN Jean "Baptiste et Frédéric" 1957 et "La Peine" 1962
- BUFFAULT Paul "La Forêt de Tronçais" Revue des Eaux et Forêts 1933
- BUISSON André, Michel et Robert "LE VILHAIN en Bourbonnais" Un parler au Coeur de France entre Tronçais et Sologne 2009
- CANTAREL Janine "Invitation à Tronçais, merveilleuse symphonie végétale" 1984
- CHASSAINGT Roger "La vie en Forêt de Tronçais de juin 1940 à octobre 1944" 1999 "Les Amoureux de Tronçais" 1993
- CHASSENIEUX Dominique "Le Pays de Tronçais" (Foyers ruraux) 1988
- CHEVALIER Jacques et RAFFIGNON Gustave "La Forêt de Tronçais, notice descriptive historique" (Congrès l'Arbre et l'Eau de Montluçon) 1912
- CHEVALIER Jacques "Le Prieuré Saint-Mayeul à La Bouteille" 1935 "La Forêt - Tronçais en Bourbonnais" 1930 "La légende de Tronçais" 1950 "Le livre de la Forêt de Tronçais en Bourbonnais" 1966 et 1995
- DAGUET "Au son des trompes" 1966 "Mémoires d'un piqueux" 1967
- DE SAINT-POL Charles "Etude sur la Forêt" 1982
- DESJOBERT E. "Trois descriptions de la forêt domaniale de Tronçais" dans la Revue des Eaux et Forêts 1886
- DUBOST Emmanuel "Forêt de Tronçais, des arbres et des hommes" 2014
- FANAUD Lucien "Les voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais" 1960 "L'âge de bronze en Bourbonnais" 1965
- FETERMAN Georges "Forêts remarquables de France" 2016
- GAGNON Camille "Le Folklore Bourbonnais"
- GAUTHIER-TUROTOSKI Nicole "J'étais à Tronçais : mémoire" 1986
- GIRAUDOUX Jean "La Rosière des Chamignoux"
- GREGOIRE Camille "Une excursion dans la vallée de l'Aumance" 1889
- HALEVY Daniel "Visite aux paysans du Centre : Cérilly - Ygrande" 1921
- HEINTZEN Jean-François dit Maxou "Encore une sauteuse Monsieur le Marquis" 1987
- JARRET Pascal (ONF) – Guide des sylvicultures. Chênaie Atlantique – éditions Lavoisier – 2004 – 335 pages
- JEAN-JAVAL Lily "Le Brasier" 1922
- DE LA CELLE "Hubert ANNET de LA CELLE Veneur au vingtième siècle" 2015
- LAGARDE Gérard "Contribution à l'étude des parlers bourbonnais : dictionnaire du parler de la région de Cérilly" 1984
- LAGARDETTE Jacques "Tronçais : forêt domaniale bourbonnaise" 1987
- LAPAIRE Hugues "Vielles et cornemuses" 1901

- LAVISSE Suzanne "Souvenirs d'une ch'tite gaie du Pays de Tronçais" 1986 "Retour au Pays de Tronçais" 1990
- LARBAUD Valery "Allen" 1929
- LE JEAN Yves et BOURGAIN Jean-Yves "Un Tour de Tronçais en 40 Arbres remarquables" 2010 et 2012
- MARTIN Victor "Au coeur de la forêt de Tronçais" 1925
- DE MARTIMPREY Didier "La Forêt de Tronçais, à pied, à cheval et en voiture" 1972
- MEMOIRE de Cérilly et ses environs. "La Forêt de Tronçais, Cérilly et ses environs". Mémoire en images. 230 cartes postales et photos anciennes. 2010
- MIGOUT Abel "Flore du département de l'Allier" 1866
- MILLOT Geneviève "Chronique d'entre Berry et forêt de Tronçais, vieilles familles, vieux moulins, vieilles rigoles" 1975
- MINISTERE de la Défense / SH. Historique des Unités Combattantes de la Résistance (un ouvrage « Allier », un ouvrage « Cher »)
- MURET Louis "Découverte de la plus belle chênaie d'Europe : la Forêt de Tronçais, le circuit des fontaines" 1989
- PELLETIER DOISY Jacqueline et HERAUDET Aline "Tronçais, les saisons de la forêt" 1998
- PERCHAT Jacques et RAYNAUD Simone, Association Tronçais Environnement Nature (CPIE) "Connaissance du Pays de Tronçais" (3 tomes) 1986 – 1988
- PHILIPPE Charles-Louis "La mère et l'enfant" 1900 "Le père Perdrix" 1903 "Dans la petite ville" 1910
- PIQUAND Docteur "Légendes bourbonnaise" fascicule Tronçais
- RAFFIGNON Gustave "La forêt de Tronçais" 1922
- ROLLAND Guy "Mémoires de Tronçais et d'ailleurs" 2012
- ROMANE Janine et Pierre "Fontaines et sources de la Forêt de Tronçais" 2001
- SALLEE André et GIRARDOT Robert "Madeleine à la fontaine" (un conte de la forêt de Tronçais) 1944
- Société de Commentry Fourchambault et Decazeville 1854-1954
- TERS Didier et KLEIN Stéphane pour Jean-Luc SYLVAIN "Petite histoire d'un Chêne tricentenaire" (De la forêt de Tronçais aux chais de Bordeaux) 2009
- TUDOT Edmond "Album historique de Tronçais Commentry-Néris et Montassié" 1856
- VIGAND Philippe "Putain de silence" 1998 "Promenades immobiles" 2000 "Au Devant ! la vie de Gérard VIGAND, mon père" 2017
- VILLATTE des PRUGNES Robert "La Vénerie Bourbonnaise" 1933 "Ma vieille maison rose : souvenirs de chasse" 1945 "Les temps ne sont plus : souvenirs de 25 ans de vénerie" 1951
- VILPREUX Gérard "Un maître de forges sous quatre régimes : Nicolas RAMBOURG" (Revue Histoire des Mines) 1971

## Etudes – Documents

- Bulletins de la Société d'Emulation du Bourbonnais
- Bulletin Mensuel du Groupement de Jeunesse N°1 (1940 - 1944)
- Cabinet COUDERT – *Charte Forestière du Pays de Tronçais – étude réalisée pour le compte de la communauté de communes du Pays de Tronçais* – 2008 – 78 pages.
- Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry
- CEMAGREF et ONF - *Cervidés et capacité d'accueil en forêt domaniale de Tronçais. Synthèse des résultats* - Mars 2007 - 5 pages.
- Communauté de communes du Pays de Tronçais et ONF - *Charte partenariale entre la communauté de communes du Pays de Tronçais et l'Office national des forêts* - 2010 – 8 pages.
- Communauté de communes du Pays de Tronçais - *Cahier des charges – étude de programmation pour la valorisation des Forges de Tronçais* – 2011 – 10 pages.
- Communauté de communes du Pays de Tronçais - Schéma de développement touristique 2015-2020 – 42 pages
- Conservatoire botanique national du Massif Central (Benoît RENAUX & Anne VILLEMÉY) - *Identifier et caractériser les forêts anciennes du Massif central. État des connaissances – boîte-à-outils – perspectives*. 2017. 485 pages
- DREAL – schéma régional de cohérence écologique de la région Auvergne – 2015.
- Fédération nationale des Sociétés d'amis des Forêts - *Bulletin n°29. La sylviculture des feuillus et leur usage actuel, l'exemple du chêne. Journées d'études en forêt de Tronçais et colloque à Cérilly les 12 et 13 septembre 2013* - Décembre 2013 - 48 pages.
- GEOSCOPI, PALIARD – *Etude diagnostic et propositions en vue de la valorisation du paysage et du patrimoine du massif forestier de Tronçais - Etude réalisée pour le compte de la DREAL* - 2010 - 2 volumes (46 et 90 pages).
- Guide du Pays de Tronçais (éditions du Dimanche de Bussac) 2007
- Institut de stratégies patrimoniales - *Rapport d'audit patrimonial. Conditions et moyens d'une meilleure gestion patrimoniale de la qualité de la forêt de Tronçais pour un développement durable du territoire*. Novembre 2003.
- ISARA Lyon (*institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire, élèves A Merey, JP Damon, T Vidard, E Vignali, avec les personnes ressources P Mundler et Y LeJean*) – *les retombées socio-économiques de la forêt de Tronçais* – Décembre 2005 – 72 pages.
- Les Cahiers Bourbonnais (1957 - 2016)
- Lettres du Pays de Tronçais d'Elie BERTRAND (50 fascicules de 1979 à 2000)
- MACAIRE Alain – *Un forestier des Lumières à Tronçais : Joseph Louis Marie Théophile de Buffévent* – 2012 – 28 pages – Colloque Histrator 2012 de l'ONF
- ONF - *Aménagement forestier 2001-2025 de la forêt domaniale de Tronçais* – 2001 – 210 pages
- ONF (Pascal Denis) et LPO Auvergne (Jean Fombonnat et Arnaud Trompat) – *L'avifaune nicheuse du massif forestier domanial de Tronçais (Allier) 2009-2010* – 2010 – 141 pages.
- ONF (Laurent Tillon, Thomas Darnis, Cyrille Le Bihan) et Chauve-Souris Auvergne (Pierre Giosa et Rémy Grignon) – *Rapport d'expertise portant sur les chiroptères dans un objectif de gestion conservatoire. Forêt domaniale de Tronçais. Résultats* – 111 pages.
- ONF (Thierry Noblecourt, Fabien Soldati, Thomas Barnouin, Laurent Velle) – *Echantillonnage des coléoptères saproxyliques en forêt de Tronçais. Etude comparative en fonction de l'âge et du type de peuplement. Echantillonnage 2010* – 40 pages
- ONF (Olivier Rose) – *inventaire mycologique de la Réserve biologique dite « futaie Colbert » - Forêt domaniale de Tronçais* – 2011 - 21 pages
- ONF (Elise Magnien) – *Plan paysage : étude paysagère, diagnostic et plan d'actions. Forêt domaniale de Tronçais* – 2016 – 92 pages + annexes
- ONF (Cyrille Le Bihan et Bertrand Dugrain) – *Schéma d'accueil du public en forêt domaniale de Tronçais* – 2016 – 71 pages
- ONF (Erick Jeanton) – *Diagnostic phytosanitaire et de tenue mécanique, Futaie Colbert* – 2016 – 18 pages.
- ONF – *DOCOB - Forêt de Tronçais - Site Natura 2000 « FR8301021 »* - décembre 2013 – 125 pages.
- OSWALD H. - *Résultats principaux des places d'expérience de chêne du Centre national de Recherches forestières. Revue Forestière Française* – XXXIII – n° sp. 1981. 21 pages.
- Revue Scientifique du Bourbonnais

- Société des Amis de la Forêt de Tronçais (61 Bulletins depuis le n° 1 de 1956)
- TILLON, L. (2015) - *Utilisation des gîtes et des terrains de chasse par les Chiroptères forestiers, propositions de gestion conservatoire* - Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier de Toulouse III, soutenue à Paris le 22 septembre 2015- 300 pages + annexes.
- VALENZISI Marc, OLLAGNON Henry – *Conditions et moyens d'une meilleure gestion patrimoniale de la qualité de la forêt de Tronçais. Rapport d'audit patrimonial, Institut de Stratégies Patrimoniales, pour l'ONF* – novembre 2003 – 29 pages.

## Sites Internet

- Site internet de la fédération des tonneliers de France : <http://www.tonneliersdefrance.fr/fr/>
- Site internet de la SAFT : <http://www.amis-troncais.org/>
- Site internet de la communauté de communes du Pays de Tronçais, et de l'office du tourisme : [www.pays-de-troncais.com](http://www.pays-de-troncais.com)
- Site internet du Rallye l'Aumance : <http://rallyelaumance.free.fr/new/>
- <http://www.zerotrois.fr/baignereau/>
- Site Internet de l'entreprise « chêne bois » : <http://www.chenebois.fr/presentation-achat-de-bois.html>
- Site internet de l'entreprise Taransaud : <http://www.taransaud.com/tonneau-vin/t5-fut-dexception-serie-limitee/>
- Site internet ONF (partie consacrée à Tronçais) <http://www.onf.fr/enforet/troncais/@@index.html>
- Site internet de Chauve-Souris-Auvergne : [www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)
- Site internet de la LPO : [www.lpo-auvergne.org](http://www.lpo-auvergne.org)
- vidéo ONF sur « la sylviculture d'une chênaie » : [http://www.onf.fr/lire\\_voir\\_ecouter/sommaire/en\\_images/++oid++562a/++conf++1576521802/@@display\\_media\\_video.html](http://www.onf.fr/lire_voir_ecouter/sommaire/en_images/++oid++562a/++conf++1576521802/@@display_media_video.html)
- vidéo ONF sur « de l'arbre au tonneau » : [http://www.onf.fr/lire\\_voir\\_ecouter/++oid++545c/@@display\\_media\\_video.html?search:int=1&search\\_source=L3d3dy9saXJlX3ZvaXJfZWVudXRlcg==&search\\_group:int=195970627&search\\_metatype=search-type-video](http://www.onf.fr/lire_voir_ecouter/++oid++545c/@@display_media_video.html?search:int=1&search_source=L3d3dy9saXJlX3ZvaXJfZWVudXRlcg==&search_group:int=195970627&search_metatype=search-type-video)
- Site internet sur le schéma régional de cohérence écologique d'Auvergne : [http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/adoption-definitive-du-srce-auvergne-a68.html#sommaire\\_1](http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/adoption-definitive-du-srce-auvergne-a68.html#sommaire_1)
- Site internet relatant l'étude sur les forêts anciennes réalisée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central : [http://www.cbnc.fr/forets\\_anciennes](http://www.cbnc.fr/forets_anciennes)

# Lexique

APAS	Association Pour l'Action Sociale à l'ONF
CAP Tronçais	Centre d'activités du patro de Tronçais
CBN	Conservatoire botanique national
CEN	Conservatoire des espaces naturels
CNO	Comité national d'orientation
COFIL	Comité de pilotage
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CFT	Charte forestière de territoire
CSA	Chauve-souris Auvergne
DSF	Département de la santé des forêts
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ENS	Espace naturel sensible
FAN	Fédération Allier Nature
FFRP	Fédération française de randonnée pédestre
FFCT	Fédération française de cyclotourisme
GPS	Global positioning system
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
LiDAR	light detection and ranging
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF	Office national des forêts
PDESI	Plan départemental des espaces, sites et itinéraires
PMR	Personnes à mobilité réduite
PNA	Plan national d'action
PR	Petite randonnée
RENECOFOR	Réseau national de suivi à long terme des Ecosystèmes Forestiers
SAFT	Société des amis de la forêt de Tronçais
VTT	Vélo-tout-terrain

# Table des matières

Sommaire.....	3
Editorial.....	5
Préambule.....	7
1. Une chênaie prestigieuse, au cœur de la France et de son Histoire.....	8
1.1. Une forêt « cœur ».....	9
1.1.1. Au cœur du pays.....	9
1.1.2. Paysages : un cœur de chêne à plusieurs visages.....	13
1.2. L'histoire forestière d'une sylviculture d'excellence.....	14
1.2.1. Colbert, la figure tutélaire.....	14
1.2.2. Rambourg et Buffévent : deux révolutions françaises à Tronçais !.....	15
1.2.3. Sous nos yeux, le témoin vivant d'une sylviculture française d'excellence.....	19
1.3. ... pour des bois d'exception en tonnellerie au XXI <sup>e</sup> siècle.....	22
1.3.1. Le terroir de Tronçais, pour des vins haut de gamme.....	22
1.3.2. Le merrain de Tronçais pour la tonnellerie : une appellation pour un produit français de luxe.....	24
1.4. Un patrimoine culturel comme un miroir de l'Histoire.....	26
1.4.1. Les fontaines.....	26
1.4.2. Les vestiges archéologiques.....	27
1.4.3. La Révolution Industrielle : les étangs et les Forges de Tronçais.....	28
1.4.4. Le XXI <sup>e</sup> siècle.....	32
1.5. Tronçais, Dame Nature dans un écrin bocager.....	36
1.5.1. Un cœur vert pour la biodiversité.....	36
1.5.2. ... dans un écrin bocager.....	40
1.5.3. Une source d'inspiration.....	41
1.5.4. Le cerf et la chasse, une longue tradition, un patrimoine immatériel.....	44

2. Développer les arômes de la démarche Forêt d'Exception® vers une nouvelle gouvernance.....	47
2.1. Mûrir une démarche territoriale.....	49
2.1.1. Tronçais, espace de rassemblement.....	49
2.1.2. 2003, un audit patrimonial qui révèle l'intérêt d'une structure partenariale.....	51
2.1.3. La Charte Forestière de Territoire en 2007 : un premier projet de territoire avec la forêt.....	51
2.2. Forêt d'Exception : une nouvelle gouvernance démarrée avec modération, mais engagée dans la durée.....	52
2.2.1. Protocole d'accord : assembler les talents du territoire.....	52
2.2.2. Faire émerger les idées, les transformer en projets de territoire.....	53
2.3. Accompagner la maturation des sujets, en particulier des plus délicats.....	56
2.3.1. L'accueil du public : un travail ambitieux pour réaliser les aménagements adaptés en forêt.....	56
2.3.2. Le paysage : d'un projet de classement à des actions opérationnelles.....	58
2.3.3. Les routes forestières : un sujet délicat en concertation.....	59
2.3.4. Le bois : un enjeu majeur pour l'activité économique du territoire.....	60
2.3.5. La sylviculture et la biodiversité : cultiver l'excellence environnementale.....	62
3. Le contrat de projet : récolter les fruits d'une concertation cultivée dans la durée.....	66
3.1. Décanter les idées : trois grandes orientations.....	67
3.2. Concrétiser la volonté d'avancer : illustrations dans cinq directions.....	71
3.2.1. De nombreux projets pour rendre la forêt attractive pour le grand public.....	71
3.2.2. La Futaie Buffévent (Colbert 2), un projet vitrine.....	76
3.2.3. Le vol LiDAR : une double valorisation des données.....	77
3.2.4. Les arbres remarquables, un patrimoine vivant à gérer.....	78
3.2.5. Tronçais, communiquer sur un bois d'exception... jusqu'en Chartreuse.....	79
3.3. Faire de Tronçais « un cru d'Exception » dans les actions comme dans l'organisation.....	80
3.3.1. La présidence de la communauté de communes.....	80
3.3.2. Une animation par l'ONF.....	80
3.3.3. Une implication grandissante de l'ensemble des partenaires.....	81
3.3.4. Des moyens financiers raisonnables, une ambition pour mobiliser les acteurs de façon pertinente.....	82
Conclusion.....	84
Bibliographie.....	85
Lexique.....	89

Agence territoriale Berry-Bourbonnais  
6, place de la Pyrotechnie – CS 90141  
18021 Bourges



[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

